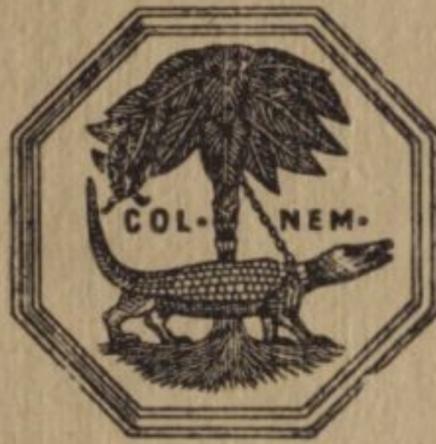


MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^e SERIE
TOME LXIV
Année 1985



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES (Gard)

1986

TABLE DES MATIERES

SEANCE PUBLIQUE DU 26 JANVIER 1986

<i>Deux ou trois remarques à propos d'un mot : Solidarité</i> , par Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement	9
<i>Naissance de la Féria de Nimes</i> , par M. le docteur Jean Lauret, président	13
<i>Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1985</i> , par M. le bâtonnier M. Fontaine, président sortant ..	23
<i>Deux protagonistes de l'inoculation variolique au XVIII^e siècle, J. Razoux et P. Baux, médecins à Nimes</i> , par M. le professeur René Bosc, membre résidant	29

LETTRES, SCIENCES, ARTS

<i>Marc Bernard, la critique littéraire et la littérature prolétarienne</i> , par M. Jean-Charles Lheureux, membre résidant.	53
<i>Rencontres et dialogues franco-allemands, 1919-1933</i> , par M ^e Jean Roger, membre résidant	71
<i>Sociétés animales et sociétés humaines</i> , par M. Félix Villeneuve, membre résidant	83

L'ACADEMIE DE NIMES AU 31 DECEMBRE 1985

Bureau de l'Académie	101
Bienfaiteurs de l'Académie	101
Membres honoraires	102
Membres résidants	103
Membres non résidants	105
Correspondants	108
Académies, sociétés savantes et organismes correspondants .	113

SEANCE PUBLIQUE DU 26 JANVIER 1986

Les salons de l'Hôtel de Ville étant en cours de réaménagement, la séance publique annuelle de l'Académie s'est tenue dans le grand amphithéâtre du Centre socio-culturel municipal Pablo-Neruda.

Monsieur Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur de la Compagnie, présidait la séance en présence de Madame Georgina Dufoix, ministre de la Solidarité et des Affaires sociales, porte-parole du Gouvernement.

Après que Monsieur Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur ès-qualités, ait brossé à grands traits un tableau de l'activité culturelle de la Municipalité pendant l'année 1985, Madame Georgina Dufoix prononça une allocution sur « la solidarité ».

Prirent ensuite successivement la parole :

- M. le docteur Jean Lauret, président ;
- M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président sortant ;
- M. le professeur agrégé René Bosc, membre résidant.

DEUX OU TROIS REMARQUES A PROPOS D'UN MOT :

« SOLIDARITE »

par Madame Georgina DUFOIX,

Ministre des Affaires sociales
et de la Solidarité nationale,
Porte-parole du Gouvernement

Ces quelques minutes que vous me faites l'honneur et le plaisir de m'accorder — en ouverture d'une séance de travail dont on m'a dit que l'ordre du jour est particulièrement chargé — je les mettrai à profit, si vous le voulez bien, pour exposer deux ou trois réflexions concernant la notion de « Solidarité ».

Plus précisément, je voudrais vous parler du mot *Solidarité*, de ce qu'il recouvre, et de certains usages que l'on peut en faire.

Sur ce sujet, je m'avancerai cependant avec précaution pour au moins deux raisons :

- la première tient à ma fonction ;
- la seconde, à la nature des mots en général.

En effet, ce n'est pas, vous le savez, de ce que l'on est censé connaître le moins mal que l'on sait à tout coup le mieux parler. Comme l'orateur, l'écrivain, j'imagine est lui aussi familier de ce paradoxe. L'autre difficulté, majeure entre toutes, tient, je l'ai dit, à la nature et à l'usage que l'on fait des mots.

Jean Paulhan, dont votre Académie a célébré en 1984 le centenaire de la naissance, remarque :

« *Il est difficile de parler des mots de façon détachée, comme un peintre décrit le broyage des couleurs ; ils se mêlent de si près à notre souci de les faire servir que l'on ne distingue jamais très bien où le souci commence et où finit le mot.* »

Si j'ai bien compris la remarque de Jean Paulhan, cela signifie que la nuance est ténue entre l'usage démagogique ou partisan que l'on peut faire d'un mot, et la liberté qu'on lui laisse d'accéder à sa pleine et entière signification, à ce que Paulhan appelait encore : *la responsabilité des mots*.

Pour la plupart d'entre nous, ici, je le suppose, le mot *Solidarité* est d'une certaine manière, synonyme de *VIE*. Lorsqu'on entend le mot *Solidarité*, on pense immédiatement à *l'Homme*, c'est-à-dire *TOUS LES HOMMES* dans leur solidarité, dans la solidarité indéfectible de leur destin, qui est aussi le destin de l'humanité.

C'est dire que l'affirmation de la *Solidarité*, au sens le plus général et le plus large, va de pair avec l'affirmation de l'existence humaine, de l'humanité et des valeurs qui s'y rattachent.

J'ai envie de dire que l'une et l'autre de ces affirmations sont « la force tranquille » de la simplicité, voire même de l'évidence. Et qu'il faudrait pour les nier avoir recours à des artifices idéologiques contraires non seulement à la générosité, mais encore au bon sens et à la bonne foi.

Pourtant, ce qui est pour nous une manière de réflexe, cette conviction que nous avons qu'« être homme c'est être solidaire », cela même qui constitue un point d'ancrage essentiel dans l'ensemble de nos références culturelles, tout cela ne saurait nous faire oublier que la *Solidarité* est, somme toute, une acquisition, un progrès *relativement récent de nos sociétés*.

Récent, surtout si l'on veut bien considérer que la *Solidarité* est, par excellence, la forme de la morale moderne qui a succédé aux vertus des époques théologiques et métaphysiques.

Mais aussi, *complexe*, du point de vue de sa position par rapport à la morale et à l'éthique, dans les sociétés occidentales.

Car on ne peut nier, d'abord, que la *Solidarité* n'est qu'un fait, un « donné » dans la mesure où elle peut régir, à la fois, et tout aussi bien, les associations de malfaiteurs et de brigands, que les associations d'honnêtes gens.

La *Solidarité* exige qu'on lui confère une direction, une fin, qu'elle ne recèle pas en elle-même. Ce n'est que parce qu'elle est spécialement considérée, aujourd'hui comme un devoir humain, qu'elle a acquis une valeur pratique. Et même si elle se manifeste

de la manière la plus tangible — et parfois même contraignante — sous l'aspect de la dépendance réciproque à travers les lois qui régissent la forme du groupement social ; la solidarité participe autour d'un mouvement complexe de notions et de valeurs.

Je veux dire que, de ce point de vue, la *Solidarité* n'a pas de sens, *qu'elle est à la limite inimaginable en dehors de tout un ensemble d'autres valeurs.*

Historiquement, c'est un fait que la *tolérance* la précède et qu'elle est strictement contemporaine des progrès de la conscience. Il a donc fallu des siècles et des siècles pour que la solidarité signifie *l'idéal de la communauté des hommes.*

Il aura donc fallu, vous le voyez, la morale, toute la force de la morale, pour asseoir cette notion et la charger des valeurs nécessaires pour qu'elle s'impose de manière indiscutable.

Ainsi, la solidarité nous apparaît-elle, en cette fin du XX^e siècle, comme le *sentiment social authentique et premier.*

On ne peut imaginer, cependant, que pareille valeur aussi précieuse soit-elle à nos yeux, nous soit, telle quelle, définitivement acquise. Les mots, vous ne l'ignorez pas, changent souvent de sens, et *les idées de mots.* Et c'est bien là toute la difficulté.

Il est évident que la solidarité, parce qu'elle est le fruit si parfaitement accompli de l'exigence morale, est parfois menacée par certains mouvements ou graves contradictions qui animent nos sociétés. La Solidarité est trop étroitement liée à d'autres valeurs et d'autres principes, exposée à la violence des discours et des actes, pour qu'elle ne soit pas elle-même soumise à certaines atteintes.

C'est pourquoi chaque fois que l'intolérance, l'injustice, le refus de l'autre ou des différences, et surtout le racisme, s'expriment ici ou là au travers des actes ou des discours, c'est à la solidarité qu'il est porté atteinte.

En tant que valeur idéale, *la solidarité est une et indivisible*, elle est *absolue ou elle n'est rien.* Mais re-située dans le jeu des valeurs sociales, parmi les contradictions des actes et des discours, elle est fragile et menacée.

J'ai dit plus haut que la solidarité est la forme morale qui a succédé aux vertus des époques théologiques et métaphysiques. Elle

est *une finalité rationnelle et laïque*, qui s'inscrit pleinement dans le mouvement d'une plus grande affirmation des consciences et, plus largement, du jugement. Mais on doit, objectivement, considérer que ce *progrès des mentalités repose essentiellement sur des valeurs relatives*, et que la notion de solidarité n'échappe pas à d'étranges fluctuations idéologiques.

Et c'est un fait que l'on assiste en Occident à un certain discrédit des idéologies de solidarité. A quoi l'on peut ajouter le repliement sur la vie privée, sur la famille nucléaire ou l'égoïsme souvent érigé en règle de vie.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire, me semble-t-il, de restaurer, de *recouvrer une pédagogie de la fraternité*, seul moyen d'affirmer les valeurs de solidarité, face aux idéologies du mépris.

Comme toute tâche morale, celle-ci n'est pas facile, d'autant plus qu'il est plus aisé d'exclure, de rejeter, que *d'affirmer une volonté têtue de fraternité*.

Voilà les quelques remarques que je voulais formuler devant vous, à propos de la *Solidarité*.

A la réflexion, je ne peux pas dire si j'ai su préserver, comme on dit, l'intégrité de ce mot, si je ne l'ai pas un peu détourné de son sens. Mais, à travers ce terme, j'espère que nous avons pu vérifier ensemble cette opinion de Jean Paulhan, à laquelle je souscris sans réserve :

« *C'est le langage qui a besoin d'être simple, et les opinions un peu compliquées.* »

A quoi, pour ma part, j'ajouterai : méfions-nous des opinions trop simples, ou simplistes, car il se pourrait bien qu'elles servent plus les doctrines, qu'une saine réflexion dont nous avons besoin, au seuil d'un XXI^e siècle, qui a déjà commencé.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

NAISSANCE DE LA FERIA DE NIMES

par M. le docteur Jean LAURET,

Membre résidant,
Président

J'adresse à Madame le Ministre, à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Maire, aux parlementaires et édiles, aux représentants des Hautes Autorités civiles, militaires et religieuses et à vous tous Mesdames et Messieurs mes sentiments de gratitude pour l'honneur que vous faites à l'Académie en assistant à cette séance solennelle.

Je m'excuse du changement de lieu de dernière heure, en raison des travaux entrepris à l'Hôtel de Ville.

C'est la première fois depuis vingt ans que Monsieur le Secrétaire perpétuel n'occupe pas sa place à cette table, en raison de son état de santé. Pierre Hugues m'a chargé de vous exprimer ses excuses.

Après l'exposé du programme culturel de Monsieur le Maire, les paroles aimables de Monsieur le Préfet et les propos de haute tenue de Madame le Ministre, vous entendrez le compte rendu des travaux de l'Académie au cours de l'année écoulée par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président sortant ; ensuite le professeur René Bosc vous exposera une communication, choisie parmi celles prononcées dans l'année, sur l'inoculation variolique au XVIII^e siècle par deux médecins nimois.

Mais auparavant la coutume veut que le président entrant en fonction traite un sujet laissé à son choix, sans doute pour qu'il se fasse mieux connaître.

J'avais pensé vous parler de notre source de la Fontaine, cellule originelle de notre cité, site qui a retenu les premiers hommes qui se sont sédentarisés.

Je me suis aperçu en lisant nos *Mémoires* que ce sujet avait été traité il y a quelques années, en ce lieu et place par un de mes estimés prédécesseurs Edgar Tailhades.

Dès mon enfance j'ai été attiré par la tauromachie ; les circonstances ont fait de moi un protagoniste des fêtes de Pentecôte ; ces raisons m'ont poussé à vous parler de la naissance de la Féria de Nimes.

••

C'est dans la capitale de l'Occitanie, la cité des violettes, à Toulouse que s'est faite la fécondation.

Lorsque dans son rapport d'activité le secrétaire de la Fédération des sociétés taurines de France annonça au début du 36^e Congrès, en 1951, que la loi Ramorony-Sorbet venait d'être adoptée par le parlement, nous sûmes qu'en annulant la loi du 2 juillet 1850, dite loi Gramont, elle légalisait les corridas en France, du moins dans les villes où la tradition s'était poursuivie sans interruption.

L'élan d'enthousiasme, l'envie de célébrer la victoire d'une longue lutte suscitèrent de nombreuses candidatures pour l'organisation du congrès de l'année suivante.

Sans doute la renommée de l'amphithéâtre romain de Nimes, la défense des traditions que notre ville a toujours su mener ; le souvenir de la corrida de protestation du 14 octobre 1894 présidée par Frédéric Mistral, furent des arguments en faveur du choix de notre ville pour l'organisation du 37^e congrès.

Les représentants des sociétés nimoises voulaient aussi obtenir une date favorable pour entourer les travaux du congrès de spectacles taurins en associant à la tauromachie espagnole la course camarguaise, symbole de nos traditions.

Francis Cantier dans sa revue *Toros*, Astruc sous le nom de Luis Domingo dans *Midi Libre*, espéraient en des fêtes s'étalant sur plusieurs jours à l'image des fêtes espagnoles qui commémorent le patron de chaque ville.

Arles donnait sa première corrida le dimanche de Pâques, Nîmes le dimanche de Pentecôte. Il fallait que le congrès eut lieu à cette date.

J'ai toujours considéré le mois de mai comme un mois privilégié. Nos boulevards ont retrouvé leur couronne de verdure et nos ancêtres honoraient leurs déesses-mères, en pratiquant le rite magique des Maïas, couronnées de fleurs et vêtues de feuillages.

Nous eûmes gain de cause.

Dès notre retour, les quatre sociétés taurines de l'époque se mirent à l'ouvrage. Un comité d'organisation fut créé, que l'on me demanda de présider. Il comprenait :

— MM. Dumas, Thôme, Gauthier, Martin et Robert de l'Union taurine nimoise ;

— MM. Boulanger, Toubas, Doutre, Galy et moi-même du Cercle taurin ;

— MM. Rauzier, Ravel, Berniguiier, Mauzac, Martin et Dalard de l'Aficion cheminote fondée deux ans auparavant ;

— MM. Lessut et Portalès du Club de Saint-Césaire.

Y participèrent aussi Francis Cantier représentant les Amis de *Toros*, le docteur Gâche, en tant que vice-président de la Fédération, et Triaire, en tant que délégué de la Course libre.

Une commission devait s'occuper de l'organisation du congrès lui-même.

Une commission avait à charge d'établir des rapports avec la municipalité, la direction des arènes et la presse.

Enfin une commission devait créer l'animation de la ville pendant trois jours.

Notre premier souci était de convaincre nos édiles de l'intérêt d'une telle manifestation ; nous y parvinmes sans difficulté, et très rapidement une subvention du conseil municipal et les autorisations indispensables nous furent accordées.

Le directeur des arènes fut plus réticent : « Le cahier des charges ne m'impose que trois corridas par an, dont celle de Pentecôte ; je suis d'accord pour apporter à cette course tous mes soins, mais le lundi de Pentecôte tout le monde s'en va et quitte la ville. »

Nous eûmes du mal à obtenir qu'il organise une novillada le lundi, mais il n'était pas question de donner une course libre le samedi.

« Si vous y tenez tant, je vous laisse les arènes le samedi. »

L'hiver passait et nous n'avancions guère. Nous décidâmes alors de faire appel à toutes les collectivités nimoises.

Le 5 mars 1952 eut lieu dans la grande salle du premier étage du Café de Paris (aujourd'hui Le Napoléon), siège du Cercle taurin, une séance mémorable avec les représentants de la Chambre de Commerce, de l'Union des commerçants, industriels et artisans, du Syndicat d'Initiative, du Comité des Fêtes, du Syndicat des hôteliers, restaurateurs et cafetiers, de la Semaine commerciale, de l'Automobile et de l'Aéroclub, des comités des différents quartiers de la ville et de la presse locale.

Il faut croire qu'après les années sombres de la guerre et de l'occupation les Nimois avaient envie de réjouissances.

Non seulement nous fûmes encouragés, mais tous ceux qui participèrent à cette réunion nous promirent leur concours et apportèrent des suggestions nouvelles : course de bicyclettes, course automobile, concours d'élégance, meeting d'aviation furent envisagés.

Ce fut Monsieur le sénateur Pierre Gamel, président de la Chambre de Commerce, qui donna son nom à ces fêtes. Ce sera, dit-il, la première Féria de Nimes et de France. Il peut en être considéré comme le parrain

Une salle de la Chambre de Commerce devint le siège du comité. Monsieur Lasserre mit ses services à notre disposition, imité par Monsieur Sudre.

L'embryon avait pris forme.

Désormais nous étions crédibles ; la population et la presse s'intéressaient à notre projet.

L'attitude de Monsieur Aymé, directeur des arènes, changea. Il organisa une soirée théâtrale à notre bénéfice et nous promit de faire figurer la course libre sur les affiches des « corridas » et d'en assurer la location des places.

Les choses s'améliorèrent encore lorsque, fin avril, il obtint la prolongation de son bail pour deux ans.

Il me convoqua bientôt après : « Je viens de constituer les cartels. Vous plaisent-ils ? Il y aura des Miura le dimanche et des Urquiro le lundi.

— Mais alors ce sont deux « corridas » que vous allez donner ?

— J'ai signé deux contrats à Luis Miguel Dominguin.

— Et les autres toreros ?

— Le dimanche j'ai engagé Pepe Dominguin et Raphaël Ortega, le lundi Julio Aparicio et Antonio Ordenez. »

C'étaient de merveilleux cartels.

Et puis ajouta-t-il : « si vous voulez, nous organiserons la course libre de moitié (perte ou profit), seulement il faut faire appel à Jean Lafont qui a la meilleure royale. Je me charge de tout. »

Peut-être aujourd'hui Jean Lafont pourrait nous dire pourquoi cela ne se fit pas ? A trois semaines de Pentecôte Monsieur Aymé me téléphona : « Vous savez docteur, avec Lafont, ça ne marche pas. J'ai bien deux bons toros de trois manades, mais Laurent ne veut pas y inclure Vovo ; si vous l'obtenez je fait la course tout seul et je vous signe un chèque. »

La soirée que j'ai passée à Beaucaire chez le manadier, éleveur, riziculteur, viticulteur, financier de la Bouvine et co-directeur des arènes, restera une des plus étonnantes de ma vie.

Lorsqu'après plusieurs heures de discussion, je repartis avec Monsieur Martin, le troisième homme de la direction, j'avais le cœur léger et beaucoup de soucis en moins.

Il ne restait plus qu'à réaliser nos projets : 1°) l'organisation du congrès ; 2°) l'excursion en Camargue ; 3°) l'exposition taurine ; 4°) les manifestations folkloriques ; 5°) l'« abrivado » ; 6°) la soirée du vendredi soir aux arènes à notre profit.

1°) *Le Congrès :*

Il nous fallait un local central pour y tenir nos séances de travail. Je ne sais par quel artifice nous pûmes disposer du Lycée Daudet.

Le parloir devint centre d'accueil. La salle des fêtes (encore utilisable) le lieu de réunions. Le réfectoire et le dortoir, les lieux d'hébergement des groupes qui dormirent dans des draps marqués C.H.N. (Centre hospitalier de Nimes).

On peut noter que le proviseur ne fut guère récompensé de son geste, car c'est à cette date qu'il acquit son surnom de « Vovo ».

Monsieur Roustan, président du Syndicat des hôteliers, fit lui-même les réservations de chambres pour les membres de la Fédération.

La S.N.C.F. fit stationner sur une voie de garage des wagons-lits de secours.

Monsieur le Maire, Edgar Tailhades, accepta d'ouvrir le Congrès dans la salle du Conseil municipal.

Une sous-commission fit imprimer programme, affiches, vignettes, confectionner des banderolles et fabriquer des breloques souvenirs.

2°) *Excursion en Camargue :*

Nous voulions faire connaître la Camargue, berceau de la tauromachie française, celle que décrit au XVI^e siècle Poldo d'Albenas.

Le manadier Henri Aubanel, gendre du marquis de Baroncelli-Javon, s'offrit à nous recevoir aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où nous pûmes rendre hommage au Marquis décédé l'année précédente, en organisant une cérémonie sur sa tombe, en présence du président des sociétés taurines d'Espagne : Senior Garcia Munoz.

3°) *Exposition taurine :*

Nimes n'avait pas de musée taurin. La collection Castel et les legs de quelques donateurs n'avaient pas encore été inventoriés par M. Sablou et le docteur Grimaud, et pris en charge par Madame Coussens au Musée du Vieux Nimes.

Cette lacune nous incita à organiser une exposition à la galerie Jules-Salles. Francis Doutre, Francis Cantier, Maître Gally en furent les maîtres d'œuvre.

Monsieur Boulanger l'aménagea avec des vitrines et des tables prêtées par les maisons Bloc et Horvilleur.

Maître Christol, de Lunel, nous mis en rapport avec l'expert collectionneur Cooper, grand ami de Picasso.

Maître Roger, adjoint aux Beaux-Arts, nous ouvrit les musées de Nimes et nous mis en rapport avec les conservateurs des musées régionaux.

L'appel que nous lançâmes fut entendu et les œuvres affluèrent. De nombreux bénévoles, sous la direction de l'imprimeur Gueidan, reçurent, installèrent, surveillèrent et réexpédièrent des centaines de tableaux, dessins, sculptures, objets d'art, archives, traités, documents, habits de lumière prêtés par des collectionneurs de France et de l'étranger.

Je conserve avec beaucoup d'affection le catalogue rédigé en orfèvre par mes amis Thome et Cantier.

Cette exposition connut un grand succès ; elle fut honorée par la visite de Picasso, visite qui donna à Maître Gally la crainte de n'avoir pas accroché ses œuvres dans le bon sens.

4°) *Groupes folkloriques :*

Comment recréer à Nimes, l'allégresse des garçons au foulard rouge de la San Firmin de Pampelune, avec des garçons et des filles de chez nous ?

Nombreuses furent les associations qui se proposèrent et nous rejoignirent.

Leur prestation débuta le samedi par un défilé précédant la course libre.

Des alguazils à cheval et à pied ouvraient le cortège, suivis des congressistes portant gonfalons, des razeteurs en tenue blanche et des groupes folkloriques suivants : Le Ruban de Provence, « Lou Velou », « L'Amanlier », les Farandoleurs cheminots, les « Cigalons » de Jonquières et ceux d'Arles, les cavaliers de la Nation gardiane, son capitaine Alphonse Arnaud en tête. Les fanfares des cheminots et des pompiers accompagnaient la marche avec des airs du terroir que reprenaient les paso-doble de la troupe El Gallo d'Aigues-Mortes.

Pour avoir ce groupe nous dûmes solliciter du directeur des

Salins, dont presque tous ses membres étaient employés, un congé pour le samedi et leur payer la journée de travail qu'ils perdaient.

C'est à Nimes, cette année-là, qu'ils acquirent leur renommée au cours des deux soirées aux arènes que leur proposa le directeur, M. Aymé, au dernier moment.

Grâce à tous ces participants, pour la première fois réunis, la ville connut une grande animation pendant trois jours.

5°) *L'abrivado* :

De nombreux amateurs de Bouvine désiraient voir des taureaux dans les rues de Nimes.

Mais Nimes n'est pas Le Cailar et certains des membres du comité jugeaient risquée une « abrivado » sur nos boulevards.

Une demande d'autorisation est cependant adressée à Monsieur Gaillard, secrétaire général de la mairie, qui montrait envers nous beaucoup d'obligeance.

Il fallut concevoir un projet détaillé, avec horaire, parcours, nombre de bêtes, encadrement, mesures de protection, assurances. Longtemps nous attendîmes la réponse qui finalement fut un refus.

J'ajoute que ce ne fut que partie remise, puisque l'année suivante, en 1953, Nimes eut la première abrivado de son histoire.

6°) *La soirée aux arènes* :

La soirée que nous organisâmes aux arènes le vendredi soir ne fera pas date dans l'histoire.

7°) *La propagande* :

Il n'est pas suffisant d'organiser, il faut aussi le faire savoir.

Certes, le bouche à oreille s'établit vite, mais les efforts qu'accomplit la presse quotidienne nous aida beaucoup : le *Midi Libre* avec Monsieur Connillères, mais aussi *Le Méridional*, *Le Provençal* et *La Marseillaise*.

Radio-Nimes avec Messieurs Schwartz et Girard.

La presse professionnelle : La Revue économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Bulletin de l'U.C.I.A., la Vie du Rail.

Le président de la Fédération, Philippe Rodel, venu à Nimes au mois de mars, diffusa notre programme dans les clubs taurins de France.

L'Agence France-Presse le mentionna dans la presse parisienne.

Nos affiches furent envoyées dans tous les Syndicats d'Initiative et collées dans les gares par les cheminots eux-mêmes.

Beaucoup de lettres au départ de Nimes portaient notre vignette.

La Compagnie d'électricité accrochait nos banderolles aux arbres des boulevards.

D'ailleurs toute la population collaborait : les commerçants décoraient leurs vitrines, les comités de quartier ornaient les rues et organisaient des réjouissances annexes.

Le comité du boulevard Victor-Hugo, animé par Monsieur Casabianca, fut le plus actif.

Course du jeune cycliste, course des facteurs en deux étapes, course pédestre, toutes dotées de prix, défilé de fanfares, concerts de l'Harmonie indépendante du Gard.

Tous les jours : bal apéritif et bal nocturne. Les nuits andalouses et sévillannes étaient animées par les orchestres de Roger Puechmarin et de Marcel Claparède. Et le lundi soir : « Toro de Fuego ».

Les réceptions se succédaient, matin et soir, au siège des clubs taurins, à l'Hôtel de Ville et à la Chambre de Commerce.



Faut-il parler de financement ? La subvention de 150.000 anciens francs de la Municipalité ; le chèque de 200.000 francs de M. Aymé, complétèrent notre budget.

Mais en ce qui concerne cette première manifestation les chiffres n'ont pas de signification, car le bénévolat était la règle. C'est grâce au travail non rétribué et au dévouement de beaucoup de Nimois que la Féria prit naissance.

Parmi tous ceux qui y participèrent deux noms sont à retenir, ceux du secrétaire général, René Ravel, et du trésorier, Pierre Toubas ; c'est sur eux que reposa l'édifice.

Les choses changèrent par la suite ; mais n'ayant pas poursuivi ma collaboration au-delà de la troisième année, je laisserai à d'autres le soin de raconter l'histoire de la Féria de Nîmes, par exemple à mon ami le docteur Claude Baillet.

Il me faut conclure.

Je sais que des habitants quittent Nîmes pendant ces jours de fêtes, soit parce qu'ils n'aiment pas la tauromachie, soit parce qu'ils trouvent qu'ils sont trop bruyants. Quoiqu'on en pense, il faut admettre que la Féria de Nîmes est une expression de nos traditions et aussi un fait économique qui est maintenant entré dans l'histoire de notre ville.

**

Je donnais en commençant les raisons qui m'avaient fait choisir ce sujet peu culturel ; en l'écrivant je me suis aperçu qu'il avait le grand mérite de permettre de m'acquitter d'une vieille dette de reconnaissance en évoquant le souvenir de quelques Nimois dévoués à leur ville, dont beaucoup ont aujourd'hui disparu, et d'inscrire leurs noms dans les *Mémoires* de l'Académie.

*COMPTÉ RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE
PENDANT L'ANNEE 1985*

par M. le bâtonnier Marcel FONTAINE,

Membre résidant,
Président sortant

Madame le Ministre,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Madame le Premier Président de notre Cour,

Monsieur le Procureur général,

Monsieur le Général commandant d'Armes,

Monseigneur l'Evêque de Nîmes,

Monsieur le Président du Consistoire protestant,

M. le pasteur Grossi, président de la Société d'Histoire du
Protestantisme,

Monsieur le représentant de la Communauté israélite,

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,

Mesdames, Messieurs,

La tradition qui s'inspire des lettres patentes de notre Royal Fondateur datant du 6 août 1682 impose au président sortant de notre Compagnie de vous rendre compte — publiquement —, comme également à nos compatriotes, de ce qu'ont été nos travaux durant l'année écoulée.

C'est l'occasion pour moi et le devoir de remercier les autorités civiles, religieuses et militaires, et en particulier Madame le Ministre, porte-parole du Gouvernement, d'avoir bien voulu nous honorer par leur présence, en cette solennité.

Les mêmes remerciements s'adressent à ceux de nos concitoyens qui nous témoignent en ce jour un traditionnel attachement. Ils sa-

vent combien est entretenu entre nous, dans une même communion, le culte du passé romain de notre ville et celui de son histoire à travers laquelle se traduit l'âme de notre terre méridionale.

Nous avons tenu, au cours de l'année écoulée, vingt séances dans notre immeuble de la rue Dorée, dont la belle architecture a été restaurée avec l'aide du don du marquis de Lordat et le zèle d'un de nos membres, M. André Nadal.

Enfin nous avons tenu une séance dans le bel immeuble de la rue Fénelon que nous a légué M. Jules Davé, magistrat, qui fut des nôtres, comme un hommage de pieuse reconnaissance que nous rendons à sa mémoire. C'était un humaniste, et les avocats de ma génération avaient tenu, quand il a pris sa retraite, à le recevoir dans leur bibliothèque pour lui témoigner combien ils avaient pu apprécier en lui cette difficile alliance entre le Droit et la Justice dont il avait imprégné ses jugements.



Au cours de ces séances, nous avons eu l'honneur d'accueillir parmi nous M. Marc Chausse, architecte, qui s'est illustré dans notre ville par la construction de ses plus importantes réalisations consacrées à son extension économique, comme il devait le faire pour l'agrandissement de notre beau Palais de Justice, œuvre que rendaient si difficiles les contraintes financières de notre époque, et le voisinage majestueux de nos prestigieuses arènes.

Ce fut l'occasion, pour moi, d'évoquer combien déjà son nom avait été illustré par son père qui, dans la magistrature avait laissé l'exemple d'une si laborieuse existence pour accomplir ce prestigieux et si difficile devoir de juger.

C'est aussi M. le docteur Lucien Simon que nous avons eu l'honneur d'accueillir parmi nous, non seulement pour honorer le médecin généraliste qui avait exercé sa si belle profession avec tant de dévouement et de qualités de cœur, qu'aussi la mémoire de son grand-père, Jules Simon, qui fut président de notre Compagnie durant la fin du siècle dernier et un éminent conservateur de notre bibliothèque municipale.



Mais, hélas ! les heures qui s'égrenent à travers le temps vers une fin inexorable, nous ont séparé du docteur Jean Paradis qui lui aussi avait honoré sa profession. Tout ce qu'elle lui avait révélé de décrépitude du corps inspirait en lui l'inadmissibilité du fanatisme dont il nous entretenait et qui l'a tant préoccupé. C'est une maladie de l'âme qu'il ne pouvait admettre. Sa compassion, son esprit de charité l'ont conduit à accueillir dans sa demeure notre illustre compatriote, le romancier Marc Bernard, qui a reçu ainsi chez lui une atmosphère d'affection que la vie ne pouvait lui permettre de trouver ailleurs. Elle a du rendre moins amers les derniers adieux. L'amitié est quelque fois l'émanation d'une belle âme.

Enfin, nous nous sommes joints à vous, Monsieur le Maire, pour rendre hommage à Madame Frédérique Hébrard, fille de notre éminent compatriote André Chamson, lors de son passage à Nimes. Nous le lui devons aussi bien parce qu'elle était membre honoraire de notre Académie que pour honorer ses qualités littéraires et aussi le prestige qu'a conservé parmi nous son grand-père, Félix Mazauric, son père et sa mère. Si les dieux des lettres et de l'érudition ont ainsi entouré son berceau, elle les a bien honorés par les qualités et les dons qu'elle en avait reçus.

Après le rappel du souvenir, j'ai à relater que trois de nos séances ont été consacrées à la Biologie, aux Sciences naturelles et à la Médecine. Trois autres aux Arts, deux aux Lettres, deux à l'Archéologie, l'une à la Politique contemporaine qui a suivi la guerre de 1914 et l'autre à une personnalité locale qui a illustré récemment Nimes dans l'Amérique latine. Enfin, trois autres ont été consacrées à l'Histoire religieuse du XVIII^e siècle.

Ces travaux vont être publiés comme chaque année et font l'objet d'une exposition particulière dans la partie dédiée à l'histoire locale et régionale par un éditeur qui, près de la Porte Auguste, suivant une tradition familiale vieille de trois siècles, perpétue avec beaucoup de bonheur la diffusion littéraire. Un vrai titre de noblesse.

Telle a été, Mesdames et Messieurs, l'activité dont j'ai eu l'agréable devoir de vous rendre compte.

Je ne puis m'empêcher d'y ajouter, Monsieur le Maire, combien nous apprécions tout ce que vous avez entrepris pour faire prospérer la culture dans notre ville. Ni aussi d'évoquer l'aimable accueil

que vous m'avez récemment réservé lorsque je suis venu vous renouveler à la fin de mon mandat, les préoccupations de notre Compagnie que j'avais déjà eu l'honneur de vous soumettre. Ce fut pour moi l'occasion d'être édifié sur les contraintes et obligations auxquelles vous étiez soumis, l'alliance difficile entre des nécessités d'urbanisme et de gestion qui avaient tant fait hésiter vos prédécesseurs. Le temps, la vétusté d'une manière impérieuse mais le souci de correspondre aux aspirations de la jeunesse, vous ont inspiré.

J'en ai retenu l'espérance que pourrait peut-être être sauvegardé tout ce qui pourrait l'être et que ces lourdes contraintes ne vous faisaient pas renoncer à l'édification de ce musée où pourraient être exposée la très riche archéologie romaine et gauloise qui doit placer notre ville au premier rang de la muséologie nationale. Ces collections dorment dans des entrepôts que ne mérite pas leur exceptionnelle valeur. Je souhaite malgré toutes les difficultés que vous m'avez exposées, que ce projet puisse se réaliser durant votre mandat.

Enfin, au cours des quelques interventions auxquelles m'a conduit ma présidence, en tous domaines et vers toutes sortes de personnalités, combien j'ai eu l'impression, un peu teintée d'ironie, que notre Académie était honorée avec cette même condescendance que celle qu'on accorde à ces vieilles dames qui, pour tenter d'effacer les injures du temps, ne peuvent s'empêcher de se parer de ces gants un peu jaunis et de ces vieilles dentelles — faites au crochet — évocatrices de tant de mémorables cérémonies du siècle passé et qu'on devine avoir été exhibées des tiroirs d'une armoire parfumée de lavande. Parures qu'on admirait en leur temps !

L'Académie sait bien qu'elle n'effacerait par ses rides. Elle les porte avec la sagesse qu'inspire les heures qui passent quand on en a tant accomplies.

Et comme elle est la mémoire de tant de choses qui s'effacent dans le passé, car le présent n'est qu'un moment qui se plonge dans l'histoire pour s'y faire oublier et quelquefois s'immortaliser ; elle regarde avec tendresse les élans de la jeunesse qui ne doute ni de ses enthousiasmes ni de son idéalisme sans lesquels la vie ne saurait être entretenue. Elle voit aussi s'édifier le cimetière des illusions

que l'Histoire oubliera ; mais aussi les fastes d'une pensée dont elle aura pu illustrer son chemin.

Arrêtes-toi dans ta course, Jeunesse de 1985, non point pour tempérer tes ardeurs, elles sont la noblesse de la vie, mais pour contempler ce qui reste de l'œuvre de ceux qui t'ont précédé dans cette aspiration vers un idéal de justice et de beauté.

Vois ce que le temps, ce juge impitoyable, a élagué, il n'en reste que ce qui fut efforts de cette difficile sagesse pour atteindre l'harmonie et la beauté.

Regardes la vieille dame aux parures passées de mode, elle te montre qu'il ne reste que ce qui devait être message d'éternité.

Regardes, inspires-t-en. C'est la leçon qu'elle te donne !

*DEUX PROTAGONISTES DE L'INOCULATION VARIOLIQUE
AU XVIII^e SIECLE :*

*JEAN RAZOUX ET PIERRE BAUX,
MEDECINS A NIMES*

par M. le professeur René BOSCH,
Membre résidant

Je n'ai pas la prétention de vous laisser croire que j'ai fait une découverte. Depuis l'étude remarquable que le docteur Albert Puech (1833-1897), membre de notre Académie, a consacrée aux médecins nimois des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, nous sommes abondamment renseignés sur le corps médical de notre ville au cours de ces trois siècles et l'on ne dira jamais assez la richesse des travaux de notre prédécesseur : nous savons, en particulier, grâce à lui, que Jean Razoux et Pierre Baux, médecins à Nimes, ont effectué la première inoculation variolique à Nimes en 1757. Mais le docteur Puech s'en tient à cette simple constatation. Si je me permets de revenir longuement sur ce sujet aujourd'hui, c'est qu'il mérite plus qu'une simple mention. Il s'agissait là d'un véritable événement local, voire régional, dont notre confrère ne paraît pas avoir mesuré pleinement la portée. La pratique de l'inoculation représentait, en effet, une véritable révolution médicale et l'Encyclopédie Diderot-d'Alembert, qui dans son édition 1778 lui consacrait 40 pages, n'hésitait pas à affirmer : « C'est la plus belle découverte qui ait été faite en médecine, pour la conservation de la vie des hommes et c'est aux expériences des anglais qu'on doit cette méthode admirable du triomphe de l'art sur la nature ».

Le but de cette communication est donc de préciser le mérite des médecins et des chirurgiens nimois dans ce domaine.

J'envisagerai successivement :

- 1°) La place de la variole dans la pathologie et la mortalité à la fin de l'Ancien Régime ;
- 2°) Les efforts de prévention entrepris contre cette maladie à partir du XVIII^e siècle et leur aboutissement ;
- 3°) La place des réalisations nimoises dans le développement de l'inoculation en France au XVIII^e siècle ;
- 4°) Les conditions du succès de l'inoculation ;
- 5°) Le récit de la première inoculation faite à Nimes en 1757 et la récapitulation des 85 inoculations suivantes, qui se sont poursuivies de 1757 à 1764 ;
- 6°) L'influence de la réussite nimoise sur les régions environnantes ;
- 7°) Les hypothèses que l'on peut avancer pour expliquer que Nimes ait été à l'avant-garde dans ce domaine ;
- 8°) Quelques éléments biographiques concernant les principaux auteurs de cette performance médicale.

1°) LA VARIOLE, UN VERITABLE FLEAU DEPUIS DES SIECLES

La variole est certainement la plus anciennement connue de toutes les maladies infectieuses. Elle est, en effet, suffisamment caractéristique pour être facilement reconnue. Au Moyen Age, elle pouvait être encore confondue avec la scarlatine ou la varicelle, mais à partir des XVI^e-XVII^e siècles, il ne fait pas de doute que les épidémies de variole, encore appelée petite vérole, étaient parfaitement reconnaissables. On pouvait donc à cette époque en apprécier la gravité : cette maladie qui atteignait toutes les parties du monde, était remarquable par sa gravité : on estimait qu'elle résumait 5 à 10 % de la mortalité générale. Alors qu'au XVI^e siècle, elle avait tué 3.500.000 Mexicains et 6 millions de Peaux-Rouges, soit près de la moitié de la population indienne lors de la pénétration espagnole en

Amérique ; en Europe, au XVII^e siècle, on lui attribue 60 millions de morts, 40.000 morts par an en Angleterre, 200.000 en Russie. Elle survenait tous les 5 à 10 ans par épidémies successives particulièrement meurtrières. Certes, tous les sujets atteints ne mourraient pas mais le pourcentage de mortalité était cependant considérable. Il en sera ainsi jusqu'au début du XX^e siècle. Pour en revenir au XVIII^e siècle, puisque c'est l'époque qui nous intéresse, qu'il nous suffise de dire que Voltaire estimait que cette affection tuait ou enlaidissait le cinquième de l'humanité, car il faut le préciser, dans les cas où la maladie ne tuait pas, le malade gardait sur son corps et particulièrement sur son visage, les cicatrices définitives des pustules souvent très nombreuses qu'il avait présentées. Dans le sexe féminin, la maladie était donc considérée comme une véritable catastrophe, d'autant qu'elle sévissait le plus souvent chez les jeunes.

Or, voici qu'après douze ans d'une campagne intensive de vaccination à travers le monde, l'Organisation mondiale de la Santé (O.M.S.) affirme, en 1980, que la variole a disparu de la surface du globe. Il a donc fallu plus de deux siècles d'efforts soutenus pour aboutir à l'éradication de cette maladie.

2°) LES EFFORTS DE PROTECTION CONTRE LA VARIOLE

Pendant des siècles, en l'absence de traitement efficace, la lutte contre la variole se résumait en deux mots : la fuite et l'isolement. A partir du XVII^e siècle et davantage à partir du XVIII^e siècle, une politique de prévention apparaît. Deux procédés seront successivement utilisés :

- l'inoculation ou « insertion » : 1720-1795 (XVIII^e siècle) ;
- la « vaccination » proprement dite (à partir de 1796) : XIX^e XX^e siècles.

Il convient de bien distinguer ces deux méthodes :

— *L'inoculation ou « insertion » de la petite vérole* encore appelée « variolisation » consistait à « inoculer » un sujet sain, de préférence jeune, avec le pus provenant des pustules d'un malade atteint

de variole spontanée. Le sujet inoculé présentait dans les jours qui suivaient une maladie vésiculeuse relativement bénigne, qui guérissait en lui laissant une certaine immunité puisqu'on avait constaté par expérience que ces sujets « inoculés » ne contractaient pas la variole spontanée, par la suite, au cours de leur existence. Ce procédé, ignoré en Europe pendant très longtemps, était cependant connu depuis des siècles en Orient : il était utilisé de façon courante chez les filles en bas âge, et en particulier chez les filles qui en raison de leur appartenance sociale ou de leur beauté physique avaient quelque chance d'être achetées à bon prix ou de faire partie d'un sérail : leur prix étant très diminué dans le cas où, n'ayant pas été ainsi protégées contre la maladie, elles risquaient, l'ayant contractée, soit d'en mourir, soit d'en rester défigurées.

— *La vaccination*, elle, consiste à conférer au sujet une maladie voisine de la variole, la « vaccine », encore appelée « picote de la vache » (ou du mouton) (le cow-boy des anglais). Cette méthode beaucoup plus sûre, ne fut utilisée qu'à partir du XIX^e siècle. En effet, c'est en 1796 seulement que Jenner, médecin anglais, la préconisa après avoir constaté et expérimenté que cette maladie de la vache (vacca = la vache, d'où le nom vaccine) qui avait l'avantage d'être toujours bénigne, protégeait contre la variole humaine : on sait aujourd'hui que ces deux affections sont dues à des pox-virus voisins, chacun d'eux immunisant le sujet contre une atteinte de l'autre. Cette méthode qui ne comportait pratiquement plus de risque supplanta évidemment l'inoculation, laquelle fut définitivement abandonnée au début du XIX^e siècle. Il faut dire, en effet, que l'inoculation n'était pas toujours bénigne : l'état de santé parfois défectueux du sujet inoculé, la mauvaise préparation du candidat à l'inoculation, une infection surajoutée..., étaient autant de facteurs qui pouvaient rendre fatale une inoculation qu'on espérait sans danger. Le risque de mortalité de cette méthode était de 0,5 à 2 % suivant les praticiens, ce qui était très inférieur à la mortalité de la variole elle-même.

Il ne fait pas de doute que c'est à la vaccination jennerienne, à son utilisation largement répandue à travers le monde et à la législation qui la rendit obligatoire dans la plupart des pays à partir du

XX^e siècle, qu'est dû le succès obtenu dans la lutte contre ce fléau. Il n'est pas dans notre intention d'en refaire l'historique, des ouvrages nombreux ont été écrits à ce sujet. Il n'en reste pas moins que l'inoculation fut la première méthode de protection pratiquée, qu'elle eut à son actif un certain pourcentage de succès et qu'elle eut surtout le mérite d'ouvrir la voie aux travaux de Jenner.

Comment l'Europe eut-elle connaissance de ce procédé ? C'est une chose maintenant bien connue. L'épouse de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, lady Wortley-Montague était une femme jeune, jolie, intelligente, mais qui avait eu la variole en 1715 et souffrait beaucoup de porter sur son visage les traces de la maladie. La nomination de son mari à Constantinople en 1717 lui permit, en fréquentant le peuple turc, de découvrir cette méthode et d'en apprécier les résultats. Elle s'empressa de faire inoculer son jeune fils le 23 mars 1718, avec succès. Rentrée en Angleterre en 1720, elle considère comme un devoir civique de prêcher les bienfaits de l'inoculation pour la population de son pays. Elle fait inoculer ses autres enfants et s'efforce de convaincre, avec succès d'ailleurs, plusieurs médecins anglais. Dès lors, l'inoculation va se répandre en Angleterre : des médecins renommés inoculent leurs enfants, la Princesse de Galles l'est à son tour, elle fera inoculer ses propres enfants... D'Angleterre, l'inoculation gagne les Pays-Bas, les principautés allemandes, la Suisse...

3°) LES DIFFICULTES DE L'INOCULATION EN FRANCE

Bien qu'elle fut connue dans le royaume de France, l'inoculation n'obtenait pas droit de cité. N'était-ce pas « tenter Dieu » que d'accepter une telle pratique ? Les autorités médicales vont lui rester hostiles, ainsi que le haut clergé et les parlements... Celui de Paris et celui de Toulouse vont même jusqu'à l'interdire en 1763. Dans ce siècle des Lumières, la question de l'inoculation sera une question brûlante. En 1728, dans sa XI^e lettre philosophique, Voltaire prendra courageusement parti pour elle : « Quoi donc ! est-ce que les français n'aiment point la vie ? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté ? En vérité, nous sommes d'étranges gens !

Peut-être dans dix ans, prendra-t-on cette méthode anglaise, si les curés et les médecins le permettent ; ou bien les Français, dans trois mois, se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les anglais s'en dégoûtent par inconstance... ». Comme on le voit, la politique et le nationalisme interféraient déjà sur les problèmes de santé... Les encyclopédistes, les « savants » en général vont se passionner pour l'inoculation et La Condamine va s'efforcer de l'imposer avec ses trois rapports de 1754, 1758 et 1765. « La variole de la nature nous décime, proclame-t-il, la variole de l'art nous millésime », reconnaissant par là que l'inoculation n'est pas sans danger mais que le risque est cent fois moindre que celui de la maladie spontanée. Mais rien ne change. Le Dauphin est mort de la variole en 1718, 14.000 Parisiens sont fauchés par une épidémie de variole en 1719 et 20.000 en 1723. Louis XV en mourra en 1774. C'est dans un tel climat conflictuel que quelques initiatives vont être prises ici et là par des médecins courageux, croyant à la science, soucieux de rendre service à la population et au courant de ce qui se fait à l'étranger.

On peut, semble-t-il, admettre que la première inoculation pratiquée en France, a été celle, faite par Tenon, du chevalier de Chastellux en mai 1755. Le 12 mars 1756, les deux enfants du duc d'Orléans, le duc de Chartres et la princesse de Montpensier sont inoculés par le docteur Tronchin, que l'on fait venir de Genève. Dans son mémoire de 1758, Charles-Marie de La Condamine parle de 100 inoculations qui auraient été pratiquées par Grassot et Pouteau à Lyon, de 1754 à 1758. En 1765, le nombre des inoculations lyonnaises atteignait 200. Comme on le voit, c'est seulement à partir de 1755 que des inoculations sont pratiquées dans le Royaume de France, et de façon très exceptionnelle...

Or, c'est le 15 mai 1757 que Jean Razoux et Pierre Baux font pratiquer sous leur autorité, par le chirurgien Jean Nicolas, la première inoculation nimoise. Ils sont donc parmi les premiers médecins à pratiquer l'inoculation en France. Nous sommes certains que dans notre région, ils ont été les premiers. On connaît la date exacte de la première inoculation faite à Marseille par François de Baux, sans parenté avec son confrère nimois, c'était en 1759. La première inoculation faite à Arles par Pierre Pomme date de 1760 ou 1761. A Montpellier, l'inoculation n'apparaît qu'en 1764, c'est une Made-

moiselle de Montcalm qui est inoculée. Une enquête récente faite dans tous les départements dans le cadre de « l'Encyclopédie vivante » par l'équipe municipale de Saint-Martin d'Hères (Isère) ne nous apporte pas des inoculations antérieures à ces dates. Les médecins nimois ont donc été parmi les premiers médecins inoculateurs du Royaume. Il était juste de souligner leur mérite.

A partir des années 1770, 1780, par contre, l'inoculation fait son chemin. D'abord réservée à la classe privilégiée, elle pénètre de plus en plus les milieux populaires... Le docteur J.F.X. Girod, de Mignovillard en Franche-Comté, pourra faire état de 25.000 inoculations pratiquées dans sa région de 1765 à 1782 et en 1769 la vario- lisation collective des 400 élèves de l'Ecole royale militaire de La Flèche constitue un des premiers gestes de prévention collective en France. Par la suite, on assistera à l'ouverture de cliniques (ou d'hô- pitaux) réservés à l'inoculation. Celle-ci continuera de se frayer un chemin malgré les interdictions officielles et l'hostilité de certains milieux. La mort de Louis XV en 1774 par variole, décide Louis XVI à donner l'exemple et la famille royale sera inoculée dans son en- semble.

Mais il faut bien reconnaître que si ces inoculations en petit nombre ont pu protéger de la variole quelques individus ici et là, elles n'ont pas été assez nombreuses pour retentir sur la santé de toute une population et les épidémies de variole vont se poursuivre : aux Indes en 1873-74, 500.000 personnes décèderont de variole ; vers la même période, 44.000 personnes meurent en Angleterre ; en 1870, 200.000 soldats de l'armée française en sont atteints, 25.000 succom- beront... Au début du XX^e siècle, on voit encore la variole provoquer le décès de 50.000 à 100.000 personnes, par épidémie, suivant les pays et pourtant la vaccination antivariolique de Jenner, beaucoup plus efficace que l'inoculation, est connue depuis plus d'un siècle. Les épidémies sont peut-être moins fréquentes, moins meurtrières, mais la variole reste une calamité et il faudra les contraintes de la vac- cination obligatoire (1902 pour la France) qui s'instaurera plus ou moins tard dans les divers pays du monde pour que la variole soit enfin jugulée. Même si les pionniers de l'inoculation n'ont pas pu infléchir de façon visible les effets néfastes de cette maladie, ils ont tout de même le mérite d'avoir été à l'origine d'un long combat qui aboutira à une grande victoire.

4°) LES CONDITIONS DU SUCCES DE L'INOCULATION

Si l'inoculation a pu s'imposer d'abord en Orient puis en Europe, c'est que ceux qui la pratiquaient ont su établir, par empirisme, les conditions permettant d'obtenir un bon pourcentage de réussite. Il fallait évidemment éviter à tout prix que la maladie inoculée ne soit grave, encore moins qu'elle soit mortelle et que, par ailleurs le malade inoculé ne soit pas lui-même facteur d'épidémie pour son entourage immédiat et la population environnante. Ces conditions étaient connues en Orient, encore fallait-il que les médecins et chirurgiens européens les admettent comme des contraintes peut-être désagréables mais nécessaires. Nous les rappellerons rapidement :

- a) La période de l'année la plus favorable : il faut éviter la période des gros froids et celle des fortes chaleurs : c'est donc au printemps ou en automne qu'on inoculera ;
- b) Le choix du sujet : deux facteurs sont importants :
 - l'âge : il est préférable d'inoculer les jeunes ; l'âge optimum : de 3 à 10 ans,
 - le sujet doit être en bonne santé : c'est une condition absolue. On n'inoculera pas les sujets tarés, les malades chroniques, les obèses, les atrabilaires...,
 - on n'inoculera pas les femmes enceintes ;
- c) Une préparation du sujet est indispensable :
 - régime « végétal et rafraîchissant » pendant deux semaines avant et deux semaines après l'inoculation,
 - ni alcool, ni boisson fermentée pendant toute cette période,
 - purgatifs à plusieurs reprises,
 - médications diverses avant l'inoculation : calomel, tartre émétique, poudre de pattes d'écrevisses, poudre de vipère... ;
- d) Un isolement du sujet pendant trois ou quatre semaines est préférable :
 - pour mettre l'inoculé à l'abri de contamination extérieure,
 - pour éviter qu'il contamine son entourage ;

e) La technique d'inoculation doit être très rigoureuse :

- il faut préférer un pus ancien, desséché, puis dilué dont on imbibera un fil de coton ou de chanvre,
- trois procédés pour inoculer : par vésicatoire, piqûre ou incision,
- habituellement en deux endroits du corps (bras ou jambes),
- un pansement protégera les endroits inoculés.

Dans la mesure où ces diverses conditions étaient respectées, on pouvait escompter le succès dans un très grand nombre de cas... mais il y eut des maladroites, des négligences..., et on ne put éviter certains accidents graves qui ne manquèrent pas de jeter le discrédit sur la méthode, surtout lorsqu'ils concernaient des personnalités en vue, d'où ce climat d'incertitude qui régnait dans ce domaine en plein XVIII^e siècle et l'on comprend dès lors ce qu'a pu être dans ce siècle des « Lumières » la « querelle de l'inoculation ». Finalement, il est probable que chacun se déterminait suivant qu'il était du côté des « Philosophes » ou au contraire du côté de ceux qui par tradition ou par croyance religieuse résistaient à cette évolution.

5°) RECIT DE LA PREMIERE INOCULATION NIMOISE

Mais revenons à notre sujet. Ainsi donc J. Razoux et P. Baux vont réaliser le 15 mai 1757 la première inoculation nimoise, sur la personne d'une fille de 4 ans et 7 mois dont nous connaissons même l'identité : elle s'appelait Magdelaine Julian. Les auteurs en ont fait très vite une relation précise dans le journal de médecine de 1757 et ce précieux récit nous a été conservé par J. Razoux sous la forme d'une lettre de plus de six pages, adressée à l'Académie royale des Sciences, parmi les « lettres, mémoires et observations sur divers sujets de médecine » contenus dans les « Tables nosologiques et météorologiques dressées à l'Hôtel-Dieu de Nismes ». Dans ce récit, l'auteur insiste d'abord sur l'état de l'enfant « très bien constituée et d'un bon tempérament » et sur la préparation dont elle est l'objet pendant les jours qui précèdent l'inoculation, c'est-à-dire du 27 avril au 15 mai :

- le 27 avril : purgation ;
- du 28 avril au 4 mai : alimentation très contrôlée à base de viande et surtout de lait de chèvre ;
- les 5, 6 et 7 mai : sirop purgatif « qui l'a vidée 3 ou 4 fois » ;
- du 8 au 12 mai : on reprend le même régime ;
- le 13 mai : nouvelle purgation ;
- le 14 mai : un œuf frais, de la viande, du pain.

A noter que depuis le début de la préparation, l'enfant absorbe chaque jour une tisane de chiendent et de capillaire.

C'est le 15 mai, à 4 heures du soir, que le chirurgien Jean Nicolas va pratiquer l'inoculation, en présence seulement des deux médecins J. Razoux et P. Baux. Il fait à chacun des bras « une incision superficielle avec un bistouri », puis il insinue dans l'incision « un brin de fil variolique » que M. Nicolas « avait apporté de Genève à l'automne dernier où il fut suivre M. Trochin dans sa pratique ». Ce fil « avait été imprégné de pus variolique le 7 octobre 1756, 7 mois et 8 jours avant que nous l'employassions ». Les incisions sont ensuite recouvertes d'un petit pansement dont l'auteur donne les détails : « à la fin de l'inoculation, l'état de Magdelaine est tout à fait satisfaisant. Le thermomètre de M. de Réamur était au 17^e degré au-dessus du terme de la glace et le nombre de pulsations était de 60 à 65 pendant une minute ».

A partir de ce jour, Magdelaine va garder la chambre pendant 30 jours. Son état sera contrôlé plusieurs fois par jour : le pouls, la température sont soigneusement notés et surtout le nombre et l'aspect des pustules qui apparaissent le 18 mai à la place des deux incisions et vont suppurer pendant 8 à 10 jours. Vers le 8^e jour (22 mai) la fièvre apparaît avec une accélération du pouls et un mal de tête « insoutenable ». Ces symptômes ne dureront que deux ou trois jours. Au 9^e jour (23 mai) l'éruption attendue se manifeste : des pustules apparaissent disséminées sur tout le corps, une trentaine en tout, dont 5 à la face. Ces pustules soigneusement observées chaque jour, sont l'objet de soins attentifs. L'état général est bon, le même régime est maintenu mais les 24, 25 et 26 mai, Magdelaine a droit à

une « tisane de hyacinthe » et à « 15 grains de poudre de vipère dans un peu d'eau de fleurs d'orange ». Le 30 mai, 8^e jour de l'éruption, on « ouvre une douzaine de pustules aux bras ou aux jambes qui ont donné assez de pus pour imprégner un fil de la longueur de 2 pouces ». Ce fil servira à pratiquer d'autres inoculations.

Le 31 mai, « les pustules du visage sont sèches, celles du corps se flétrissent » ; on imprègne encore ce jour-là « un second fil sur quelques boutons des extrémités dont le pus est louable ». Enfin, le 4 juin on retire le fil des incisions, on pense « qu'il sera aussi bon pour inoculer que les deux autres ». Ce jour-là, soit 21 jours après l'inoculation, Magdelaine quitte sa chambre un moment, mais elle ne sortira que le 12 ou 13 juin, soit 28 jours après l'inoculation.

Cette observation, que nous venons de résumer très brièvement, est remarquable par sa précision, par sa minutie. Tout est observé avec soin et fidèlement noté. Elle témoigne de la compétence et de la conscience professionnelle de ceux qui ont réalisé cette première inoculation. Ils étaient parfaitement conscients de leur responsabilité et avaient certainement pris toutes les précautions nécessaires. Ce document, qui comporte plus de six pages, est sans aucun doute exemplaire en matière de description clinique des premières inoculations effectuées dans notre pays. Il méritait qu'on le signale particulièrement.

5° bis) LES INOCULATIONS FAITES A NIMES PAR LA SUITE

A partir de cette première inoculation, d'autres vont être pratiquées à Nimes sous l'autorité des mêmes médecins, mais aussi par d'autres tels que le docteur Deydier. Dans une lettre adressée le 4 août 1764 à M. Belletête, doyen de la faculté de Médecine de Paris, Jean Razoux fait une récapitulation de ces inoculations faites à Nimes de 1757 à 1764 et auxquelles plusieurs chirurgiens ont participé car il semble bien qu'à cette époque l'acte manuel était effectué par un chirurgien (qui n'avait pas encore la formation de médecins-chirurgiens que ceux-ci auront par la suite), sous l'autorité d'un ou plusieurs médecins. Dans ce document, unique également par sa précision et sa richesse (33 pages) l'auteur rappelle une par une tou-

tes les inoculations pratiquées pendant cette période : 86 en tout dont 45 sujets du sexe féminin et 51 du sexe masculin. Par tranche d'âge, on compte :

- 3 enfants de moins de 2 ans,
- 33 enfants de 2 à 5 ans,
- 35 enfants de 5 à 10 ans,
- 13 enfants de 10 à 15 ans,
- 2 sujets de plus de 15 ans (23 ans et 30 ans).

Chaque cas est soigneusement répertorié : nom du patient, profession du père (il s'agit essentiellement de « nobles ou de négociants, bourgeois, avocat, magistrat, médecin, apothicaire, chirurgien »). Le 21^e cas se trouve être la propre fille du docteur P. Baux, une enfant de 2 ans 2 mois (en 1762). La répartition est inégale suivant les années :

En 1757 :	3 cas dont	2 au printemps	+ 1 à l'automne
1758 :	0		
1759 :	11 cas dont	9 au printemps	+ 2 à l'automne
1760 :	2 cas dont	1 au printemps	+ 1 à l'automne
1761 :	4 cas dont	3 au printemps	+ 1 à l'automne
1762 :	1 cas dont	1 au printemps	
1763 :	30 cas dont	22 au printemps	+ 8 à l'automne
1764 :	35 cas dont	24 au printemps	+ 11 à l'automne
	—	—	—
	soit :	86 cas dont	62 au printemps et 24 à l'automne

Toutes ces inoculations ont été faites avec succès et sans accident majeur mais plusieurs éruptions ont été « fortes » dont une avec une centaine de pustules et une autre 400 pustules ! Dans cette longue énumération, le chirurgien le plus souvent cité est précisément Nicolas (26 fois) mais nous savons qu'à la même époque, il y a eu 2 ou 3 chirurgiens de ce nom à Nimes, 21 fois c'est le nom de Pradel qui est cité ou encore Pignol 20 fois.

Nous ne pouvons évidemment aller plus avant dans ce document particulièrement intéressant qui témoigne lui aussi de l'esprit d'ob-

servation, de discernement de ses auteurs ainsi que de leur conscience professionnelle. Plusieurs cas donnent lieu à des discussions remarquablement menées et la récapitulation s'achève sur des conclusions, douze en tout, dont chacune s'appuie sur une ou plusieurs observations. En voici quelques-unes :

- aucune évolution fatale n'a été constatée ;
- aucun des inoculés n'a eu la variole naturelle par la suite (mais le recul est court) ;
- aucune autre maladie n'a été apportée par l'inoculation ;
- les accidents observés n'ont pas eu de gravité et doivent être probablement attribués à une autre cause que l'inoculation ;
- un pus récent doit toujours être préféré à un pus ancien ;
- l'intensité de la fièvre est proportionnelle à celle de l'éruption ;
- les purgatifs réitérés sont d'autant plus nécessaires que la suppuration a été plus abondante ;
- les sueurs précédant l'éruption sont de très bon augure ;
- la scarlatine associée et l'érysipèle autour de la plaie ne sont pas de mauvais augure ;
- l'air extérieur, froid et humide est très dangereux pour les inoculés...

On comprend que le fin clinicien que fut certainement J. Razoux ait été en correspondance avec d'autres médecins ou savants de son époque et de fait, nous avons pu avoir en mains deux lettres adressées par lui à Ch. de La Condamine, l'une en date du 19 février 1766, l'autre du 18 octobre 1767. Dans ces lettres, J. Razoux exprime son impatience de voir la Faculté prendre enfin position ouvertement pour l'inoculation, de recevoir le plus tôt possible le 3^e mémoire de La Condamine, dans l'espoir qu'il donnera raison à ceux qui ont le courage de rendre service à leurs concitoyens avec l'inoculation mais au risque d'être accusés d'homicide en cas d'échec. Il s'efforce de diffuser ses propres « Tables nosologiques et météorologiques » dans le monde des « savants », il évoque aussi le conflit qui dure encore à cette époque entre médecins et chirurgiens, ces derniers cher-

chant toujours à pratiquer une médecine en quelque sorte illégale alors qu'ils n'ont ni la compétence ni l'autorisation et il parle des démêlés qu'il a avec J. Nicolas « qui ne sçait pas écrire » et avec Pradel qui « a tellement indisposé par ses démarches non seulement les gens de l'art mais encore le gros de nos concitoyens contre lui que, ne faisant plus rien ici, il a pris le parti de s'expatrier, il part dit-on, pour l'Amérique ! »

6°) LE « RAYONNEMENT » DE LA REUSSITE NIMOISE

L'initiative des deux médecins nimois ne pouvait pas rester sans influence sur le devenir de l'inoculation en France, d'autant plus que J. Razoux et P. Baux étaient deux médecins très connus, de solide réputation et en relation non seulement avec d'autres médecins, en France et probablement à l'étranger, mais aussi avec le monde des Sociétés savantes en général. C'est le moment de rappeler que le docteur François de Baux (sans parenté avec P. Baux de Nimes) pratique la première inoculation à Marseille en 1759, que le docteur Pierre Pomme, futur médecin consultant de Louis XVI commence à inoculer à Arles en 1760 et à Tarascon en 1761, que Montpellier entre dans la course en 1764 avec l'inoculation de Mlle de Montcalm, mais la progression sera très lente dans ce milieu plutôt traditionaliste puisqu'en 1783 on ne fera état que de 40 enfants inoculés (en 20 ans). A Toulouse, les premières inoculations ont lieu en 1772 ; en 10 ans, elles seront environ 2.000. Elles sont pratiquées par Mazars de Cazelles, médecin à Bédarieux, qui « inoculait » depuis quelque temps en Languedoc. A Narbonne, Ferrier, qui inocule depuis quelques années, écrit en 1778 un très intéressant « Avis au sujet de l'inoculation ». Dans sa « Topographie statistique et médicale du Canton du Vigan », François Alexandre Rouger, médecin installé au Vigan depuis 1762, déclare qu'il a pratiqué l'inoculation antivariolique avec le plus grand succès pendant 34 ans, à partir de 1771. Pierre Isaac Deydier et Estienne Aubanel, tous deux médecins à Nimes semblent avoir emboîté le pas à Razoux et Baux. Il en est probablement de même des Amoureux (père et fils), médecins en Uzège, et de Jean André Chrestien, médecin à Sommières puis à Montpellier, qui écrit

vers 1800, après 22 ans de pratique, des « Observations pratiques sur l'inoculation ».

Certes, nous manquons de documents susceptibles de démontrer l'influence directe qu'auraient pu avoir J. Razoux et P. Baux sur leurs confrères de la région, mais le fait que dans un rayon de 100 à 150 km autour de Nîmes, l'inoculation se soit développée, dès les années 1760-1770, donc plus tôt que dans le reste du Royaume de France, cela nous paraît être un argument en faveur de notre hypothèse. On ne devait pas ignorer que les médecins nîmois, en relation avec les Sociétés savantes de Paris et la Faculté de Médecine en particulier, étaient de ceux qui prônaient les mérites de l'inoculation. Les lettres de J. Razoux à Ch. de La Condamine en 1766-67, sa lettre du 4 août 1764 à M. Belletête, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, sa lettre du 25 septembre 1765 à M. Petit, régent de la Faculté de Médecine de Paris, montrent que ses affirmations, fondées sur une expérience clinique précise étaient prises en considération. Ainsi donc il est permis de penser que l'heureuse initiative nîmoise a pu « faire tâche d'huile » au moins dans notre région.

7°) POURQUOI NIMES FUT-ELLE EN AVANCE POUR L'INOCULATION ?

Puisqu'il paraît bien clair, eu égard aux résultats de l'enquête menée par la municipalité de Saint-Martin d'Hères auprès des diverses régions de France, que l'inoculation ne s'est pas répandue de façon simultanée dans les diverses provinces du Royaume, on peut effectivement se demander pourquoi notre ville a été en avance avec Lyon et Besançon sur le reste du Pays... Il est évidemment difficile, voire impossible, d'être affirmatif dans ce domaine, mais pour tenter d'apporter une réponse à cette question on peut semble-t-il, considérer les éléments suivants :

a) En ce siècle des lumières, comme je l'ai dit plus haut, le comportement d'un médecin était très conditionné par sa croyance et sa « philosophie ». J. Razoux était catholique mais peut-être avait-il aussi un esprit très ouvert et porté aux innovations ? P. Baux, lui,

était protestant. Libéré de tout fanatisme, c'était un érudit en relation avec le monde savant de son époque. Peut-être était-il pour cette raison, plus apte à surmonter les contraintes doctrinales quand il voyait la possibilité, par une nouvelle thérapeutique, d'améliorer la santé de ses semblables. On sait, par sa correspondance avec J.-F. Séguier, qu'il était très sensible aux « idées nouvelles ».

b) Nous savons, par des recherches faites antérieurement sur cette lignée médicale nimoise remarquable dont P. Baux fut le 4^e chaînon, que des membres de cette famille avaient préféré s'expatrier pour « fait de religion » au XVIII^e siècle. Des cousins de P. Baux étaient à Genève, solidement établis dans le commerce et la banque. Ceci avait permis à P. Baux, qui voulait soustraire ses fils à l'influence des Jésuites, d'y envoyer facilement un de ses fils pendant plusieurs années pour y poursuivre ses études. Mme Baux s'y était même installée pendant plusieurs années pour vivre sa foi protestante avec plus de liberté et pour être avec ses enfants. Ceci se passait probablement dans les années 1740-1760 (Mme Baux née Claire Rey est décédée en 1764) et plus précisément vers 1750-1755 (ses fils sont décédés l'un en 1755 à 16-18 ans, l'autre en 1757 à 8 ans). Avec de telles attaches avec Genève, établies depuis plusieurs décennies, il est permis de penser que P. Baux avait des relations personnelles assez étroites avec le milieu protestant genevois dont faisait partie le célèbre docteur Théodore Tronchin (1709-1781) qui, après avoir fait ses études médicales en Angleterre et pratiqué son art pendant une vingtaine d'années en Hollande où il avait épousé une petite-fille de Jean de Witt, grand homme d'état hollandais de religion réformée, s'était établi vers 1748 à Genève, sa ville natale. Il avait une réputation européenne qu'il devait en particulier, à sa position favorable à l'inoculation, qu'il avait inaugurée à Genève en 1749. Il s'installera ensuite à Paris en 1766 à la demande expresse du duc d'Orléans qui le prendra comme Premier Médecin. Il s'efforcera par la suite de « populariser » l'inoculation en France.

c) C'est effectivement à ce docteur Tronchin que P. Baux et J. Razoux avaient adressé le chirurgien J. Nicolas pour qu'il puisse se familiariser avec sa pratique de l'inoculation. On peut penser que

les relations personnelles de P. Baux avec le milieu genevois avaient facilité les choses. Nul doute que ce stage de J. Nicolas auprès du grand praticien permettrait aux médecins nimois de tenter leurs premières inoculations en toute connaissance de cause... et c'est J. Nicolas qui, comme on l'a vu, avait rapporté de Genève, le « fil variolique » qui servit à la première inoculation.

d) Un autre élément permettant d'affirmer que P. Baux avait des parents installés à Genève, nous est fourni par le fait que sa fidèle correspondance avec son ami J.-F. Séguier transitait par les « cousins Baux » de Genève, pendant tout le séjour de J.-F. Séguier à Vérone, c'est-à-dire de 1736 à 1755.

Il est peut-être hasardeux de faire reposer sur des arguments aussi légers l'hypothèse suivant laquelle la foi réformée de P. Baux a pu favoriser l'implantation précoce de l'inoculation dans notre ville... mais si l'on songe, qu'après s'être développée en Angleterre et à Genève, tous pays où la réforme s'était solidement implantée, on pensera probablement que notre hypothèse n'est peut-être pas dénuée de fondement.

8°) NOTES BIOGRAPHIQUES CONCERNANT LES AUTEURS

Après avoir démontré que cette première inoculation pratiquée à Nimes a été un événement plus important qu'on ne se l'imagine, il convient de donner quelques éléments biographiques à propos de chacun de ses auteurs :

A. - Jean RAZOUX (1723-1798)

Il naît le 5 juin 1723 dans une famille nimoise : son père Jacques Razoux (1686-1743), médecin à Nimes, est le fils de Pierre Razoux, apothicaire et consul de Nimes, et de Louise Prades. Jean bénéficie d'une instruction chez les Jésuites. En 1740, il est maître en Philosophie de la Faculté des Arts de Montpellier. Le 18 décembre 1742, il reçoit du professeur Chicoyneau le diplôme de docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Le 17 mai 1743 il est agrégé au Collège royal de Médecine de Nimes. Il va désormais exercer la médecine

à Nimes pendant plus de 50 ans. Son père ne pourra pas le guider dans cette carrière puisqu'il meurt, jeune encore, en 1743.

Jean Razoux va rapidement se faire apprécier pour sa compétence, son dévouement et sa générosité. Pendant plus de 40 ans, il est médecin de l'Hôtel-Dieu et jouit d'une grande considération. Ses nombreux travaux sont rapidement connus en France et hors de France. Ils motivent son élection comme membre de plusieurs sociétés savantes : la Société Royale de Médecine de Montpellier, l'Académie royale des Sciences de Paris, la Société royale de Médecine de Paris, la Société médicophysique de Bâle... A Nimes, il est rapidement élu à l'Académie royale, dont il deviendra le secrétaire perpétuel en 1784, à la mort de J.-F. Séguier.

Marié à Marguerite Baron, de Saint-Gilles du Gard en 1749, il n'aura pas d'enfant. Il meurt le 27 novembre 1798 à 75 ans.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels on retiendra :

- Mémoires sur l'électricité, sur le feu, sur la chaleur animale, sur la machine aérostatique — 1774 ;
- Mémoires sur l'éducation des vers à soie et la culture du mûrier.
- Histoire de Saint-Gilles ;
- Lettres physiques et anatomiques sur l'organe du goût — 1775 ;
- Diverses lettres à propos des premières inoculations pratiquées à Nimes — 1757-1764 ;
- Tables nosologiques et météorologiques dressées à l'Hôtel-Dieu de Nimes depuis le 1^{er} juin 1757 jusqu'au 1^{er} janvier 1762 — 1767 ;
- Mémoires sur les grands chemins des Romains ;
- Mémoires sur les consécrationes des anciens, particulièrement sur celle d'Auguste et sur le temple de ce prince bâti à Nimes.

Le nombre des ouvrages que Jean Razoux a écrits et la variété des problèmes qui l'ont intéressé montrent assez, s'il en était besoin, l'étendue de son érudition et la curiosité de son esprit.

B. - Pierre BAUX « Le Fils » (1708-1790)

Il naît à Nimes le 20 mai 1708. Il est le 4^e chaînon d'une lignée médicale nimoise remarquable :

— Salomon BAUX (1612-1654), son arrière grand-père, qui vient de Mazamet (Tarn), s'installe à Nimes après un doctorat obtenu à Orange. Il est un des sept médecins qui fondent en 1650 le Collège royal.

— Moïse BAUX (1644-1725), son grand-père, né à Nimes. S'installe comme médecin à Nimes après un doctorat obtenu à Valence. Sa longue carrière médicale lui permettra de rédiger une longue série d'observations cliniques que ses descendants continueront.

— Pierre BAUX « le Père » (1679-1732). Né à Nimes également. S'installe à Nimes après un doctorat obtenu à Orange. Il ajoute un certain nombre d'observations cliniques à celles rédigées par son père. Lors de la peste de Provence en 1720, il s'intéresse de près à cette maladie et rédige en 1721-22 un « traité de la Peste », ouvrage remarquable qui dénote chez son auteur un sens clinique et une érudition dignes d'éloges et qui est arrivé jusqu'à nous. L'autorité dont il jouit parmi ses confrères le désigne pour intervenir dans le conflit qui sévit à cette époque entre médecins et chirurgiens, ce qui l'amène à rédiger un « Factum » qu'il adressera au gouvernement royal.

— Pierre BAUX « le Fils » (1708-1790) s'installe également à Nimes après un doctorat obtenu à Montpellier. C'est un botaniste compétent et passionné. Il exercera la médecine aux côtés de son père pendant quelques années, profitant de son expérience. Il acquiert très vite une très haute réputation mais bien qu'assailli par les malades, il trouve le temps d'entretenir et de développer son savoir dans de multiples domai-

nes : il s'intéresse à tous les domaines nouveaux de la science : l'histoire naturelle, la physique, l'astronomie... Pendant 36 années consécutives, il poursuit des observations météorologiques. Il est en relation étroite avec de nombreux savants parmi lesquels les frères Jussieu, Réaumur, François Boissier de Sauvages, Jean-François Séguier, Léon Ménard. Il est membre de plusieurs sociétés savantes : Société royale des Sciences de Montpellier, Société royale des Sciences de Paris... et membre très actif de l'Académie de Nimes. Avec Jean Razoux il fait partie des protagonistes de l'inoculation. Il est difficile de dire, devant cette association, lequel des deux a été le promoteur : certes c'est Jean Razoux qui a rédigé les écrits qui nous restent de leurs travaux, mais il faut remarquer que Pierre Baux était de 15 ans son aîné, qu'il l'avait précédé comme médecin de l'Hôtel-Dieu et qu'il jouissait dans la région d'une très grande autorité : sans la caution morale de P. Baux, J. Razoux aurait-il été aussi audacieux, on peut se le demander.

P. Baux sera très éprouvé dans sa descendance : sur 8 enfants il en perdra 5 parmi lesquels ses 3 fils. Cette lignée médicale prestigieuse s'arrêtera donc avec lui. Signalons cependant que son petit-fils, Benjamin Val , acquerra une solide renommée dans le monde de l'astronomie en découvrant en 1858, avec son collaborateur J.-J. Pierre Laurent, une nouvelle planète qu'ils appelleront « Nemausa ».

C. - Jean NICOLAS

Né le 9 janvier 1728, il est le fils d'Antoine Nicolas (décédé en 1777), également chirurgien à Nimes. Après des études chez les Jésuites, il est reçu maître en Arts. Il accepte d'être « mandé à Genève » par ses protecteurs les docteurs Baux et Razoux avec mission d'y suivre Tronchin et de se mettre au fait de sa méthode d'inoculation. C'est lui qui rapporte de Genève le « fil vaccinal » qui servira 8 mois plus tard, à pratiquer la première inoculation ; c'est lui qui sous l'autorité des médecins effectue le geste manuel, comme la coutume le voulait à cette époque. Cette collaboration efficace se répétera au cours des années suivantes auprès de 26 malades au moins,

mais à la longue, elle va s'altérer. Il semble que dans le partage des honoraires, car l'inoculation, toujours pratiquée dans des milieux fortunés, donnait lieu à la perception d'honoraires, Jean Nicolas ait été de plus en plus exigeant. Il semble aussi que Jean Nicolas ait peut-être tenté d'agir seul. On peut le supposer quand on sait qu'il fit imprimer à Avignon un « Journal des Inoculations de M. Nicolas, maître en chirurgie » qu'il dédia à Tronchin en date du 1^{er} septembre 1766 et dans lequel il fait état de 80 inoculations dont 41 à Nîmes, 9 à Marseille, 7 à Alès, 6 à Avignon, 5 à Arles et les autres en différents lieux de la région... Comme quoi, le conflit qui opposait médecins et chirurgiens n'était pas encore réglé à cette époque ! Quoiqu'il en soit, l'équipe se disloqua, J. Nicolas disparut âgé de 77 ans en 1805, mais son fils Paul Nicolas, reçu maître chirurgien en 1769 poursuivit à Nîmes le métier de son père.



Tels sont les hommes qui s'associèrent pour réaliser à Nîmes en 1757 une grande « première » comme on dit aujourd'hui... On ne peut que vanter les qualités dont ils durent faire preuve pour vaincre les préjugés de l'époque et pour pouvoir réussir dans leur entreprise. Si la réussite a couronné leurs efforts, c'est bien qu'ils avaient su réunir compétence, ténacité, sens clinique et sagesse sans lesquels leur initiative aurait pu tourner à la catastrophe. A l'heure où l'on célèbre la disparition de la variole, fruit d'une vaccination jennérienne persévérante et massive, à laquelle l'inoculation a ouvert la voie, on ne peut que s'incliner devant le mérite de ces pionniers et c'est le moment de rappeler ce qu'écrivait l'un d'entre eux, dans un « opuscule sur l'inoculation » édité à Besançon en 1765 :

« J'ai dû, comme citoyen, m'occuper des moyens d'enlever mes compatriotes à la mort et à de tristes infirmités. Comme fidèle sujet du Roi, je crois devoir rendre publiques des recherches qui m'ont paru utiles à la conservation de son peuple. Heureux si pour le bien de ma nation je réussis sur ces différents objets. »

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE ROYALE DE TOULOUSE. Histoires et Mémoires. La Pratique de l'inoculation à Toulouse, 1772, p. 81.
- AUXIRON (d'). Opuscule sur l'inoculation, Besançon, 1765.
- BAUX (François de). Parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée. Avignon, 1761.
- BERCE (Yves-Marie). Le chaudron et la lancette. Paris, 1984.
- BIDAULT. La variolisation en Franche-Comté au XVIII^e siècle (Bull. Soc. Sav. de Franche-Comté, 1951).
- BOURRILLON (M.). Note sur l'inoculation de la variole au XVIII^e siècle. Bull. soc. gens de lettres de la Lozère, 1889.
- BRESSY (Joseph). Théorie de la contagion et son application à la petite vérole, la vaccine, à leurs inoculations et à l'hygiène. Paris, an XII.
- BUTINI (Jean-Antoine). Traité de la petite vérole communiquée par l'inoculation. Paris, 1752.
- CHRESTIEN (A.-J.). Opuscule sur l'inoculation de la petite vérole avec quelques réflexions sur la vaccine. Montpellier, an IX.
- COCHETON (J.-J.) et POULET (J.). Histoire de la variole. Sem. Hop. Paris, 1974, n° 52-53.
- COURRIER DE L'UNESCO. Genève quartier général mondial de la lutte contre la variole. Mars 1965.
- DIMSDALE (Thomas). Traitement de la petite vérole des enfants auquel on a adjoint la méthode actuelle d'inoculer la petite vérole. Traduction par Henri Fouquet. Amsterdam, 1772.
- EMMANUELLI (F.). La variole mortelle de Louis XV. Inoculation et vaccination anti-variologique. Thèse de Médecine, Paris, 1967.
- ENCYCLOPEDIE DIDEROT-D'ALEMBERT. Article « Inoculation ». 1778.
- FASQUELLE. Encyclopédie médico-chirurgicale. Mal. Infect. Article variole. 1954.
- FASQUELLE (R.) et Jacques (L.). Une exposition sur la variole en septembre 1979. Pourquoi ? Journal de méd. et chir. pratique, 1979, n° 150.
- FERRIER. Avis au sujet de l'inoculation. Narbonne, 1778.
- LA CONDAMINE (Charles-Marie de). Trois mémoires sur l'inoculation, 1754, 1758, 1765.

- LEMAIRE (J.-F.). La première variolisation de masse. Soc. hist. de la méd. Juin 1984.
- MOLINIER. Le docteur Pierre Pomme. Bull. Amis du vieil Arles, mars 1976.
- MOULIN (Anne-Marie). La vaccination anti-variolique (approche historique de l'évolution des idées sur). Thèse de Médecine, Paris, 1979.
- MOULIN (A.-M.) et CHUVIN (P.). La variolisation. Tribune médicale, 17-04-1982.
- NAYRAL. Biographies castraises 1834. Notes sur Sylvain Malzac.
- ONGARO (Giuseppe). La variolizzazione in Verona nel XVIII^e secolo (Acad. de Vérone), 1964-65.
- PAULET (J.-J.). Deux mémoires sur la petite vérole et les moyens de s'en préserver. 1768.
- PAULET (J.-J.). Lettres au docteur Bouillet contre l'inoculation. Mémoires Acad. Gard, 1893, p. 395.
- PORTAL (André). Observations sur la petite vérole. Paris, 1799.
- PUECH (Albert). Les médecins d'autrefois à Nimes, 1876-1877. 285 p.
- PUIG (Albert). Contribution à l'histoire de l'inoculation au XIX^e siècle. Thèse médecine, Paris, 1979.
- RAYMOND (Jean-François de). Querelle de l'inoculation ou préhistoire de la vaccination. Paris, 1982.
- RAZOUX (Jean). Lettre contenant le journal de la première inoculation faites dans Nismes. Journal de méd., 1757, tome VII, p. 175.
- RAZOUX (Jean). Tables nosologiques et météorologiques dressées à l'Hôtel-Dieu de Nimes. Edit. à Basle, 1767.
- ROUGER (François-Alexandre). Topographie statistique et médicale du Canton du Vigan. Montpellier, 1819.
- TISSOT (Simon André). L'inoculation justifiée. Lausanne, 1755, Paris, 1773.
- TISSOT (Simon André). Correspondance avec M. de Haen et M. Hirzel. Lausanne, 1762.
- VINCENS et BAUMES. Topographie de la ville de Nimes et de sa banlieue. 1802.
- VOLTAIRE. XI^e lettre philosophique (ou « lettre aux anglais »), 1728-1734.

LETTRES, SCIENCES, ARTS

MARC BERNARD, CRITIQUE LITTÉRAIRE
ET LA LITTÉRATURE PROLETARIENNE

par M. Jean-Charles LHEUREUX,

Membre résidant,

Le 15 novembre 1983 Marc Bernard nous quittait. Depuis cette triste date, on s'est employé, ici et là, à faire le point, voire à commencer d'analyser une œuvre bâtie par plus de cinquante années d'écriture.

La discrétion, la retenue, la pudeur dont notre regretté ami a fait preuve jusqu'à sa mort, n'ont pas empêché de pénétrer une large part des secrets de son travail d'écrivain.

On serait donc en droit de penser que la carrière de Marc Bernard ne recèle aujourd'hui que très peu d'obscurité. C'est sans doute exact en ce qui concerne ses romans et essais. En revanche, il est un domaine de son expression, et partant de sa pensée, dont on apprécie mal encore l'importance.

C'est celui, révélateur à plus d'un titre, de la critique littéraire. Activité grâce à laquelle notre regretté confrère se tailla, il y a un demi-siècle, une réputation de solide — et redoutable ! — homme de plume, tout en parachevant son apprentissage d'écrivain.

C'est sur la pratique de ce journalisme culturel qu'il m'a paru intéressant de me pencher afin d'en mesurer les dimensions, tout en y cherchant des clés pour une connaissance plus subtile de la personnalité de l'auteur de *La mort de la bien aimée*.

Secondé par l'efficace documentaliste qu'est mon épouse, j'ai pu retrouver les traces d'une grande partie des articles que publia

Bernard, à une période cruciale pour lui, et étudier le processus de sa démarche. Ce faisant, j'ai pu vérifier combien une presse jaunie et fragilisée par le temps pouvait fournir d'enseignements sur une vie, une pensée, un caractère aussi originaux que ceux de notre compatriote disparu.

Ce dernier, vous ne l'ignoriez pas, a toujours été curieux de l'évolution des techniques du journalisme. Souvent, nous avons abordé ce sujet, avec quelque passion, dans mon bureau, seul à seul ou en compagnie de Georges Martin. Marc Bernard se référait alors, sans complaisance ni nostalgie, à la période où plusieurs revues littéraires de renom lui offraient la possibilité de « se battre »... Se battre avec des mots d'abord. « *Le style de presse, jugeait-il, a ses banalités mais aussi sa dynamique...* » ; avec les idées du moment ensuite, avec d'autres littérateurs enfin, comme on va pouvoir le constater.

C'est en 1929 donc, qu'à la requête d'Henri Barbusse, Marc Bernard devient critique littéraire en titre de *Monde*, un hebdomadaire de « gauche avancée » dont l'orientation convenait parfaitement à son propre concept idéologique.

On sait, en effet, que, à peine débarqué à Paris, le jeune Nimois avait adhéré à un Parti communiste français, encore tout frémissant du Congrès de Tours. On sait également qu'il avait milité avec passion, et que cet enthousiasme lui avait valu de devenir responsable de l'importante cellule des cheminots de Villeneuve-Triage. On n'ignore pas non plus qu'en 1927, le bouillant Léonard Bernard avait brusquement rompu ses attaches avec le P.C.F. « *n'ayant pu, expliqua-t-il, digérer la querelle Staline-Trotski* ».

C'est dire avec quelle « exaltation » (le mot est de lui), le jeune militant s'intègre à la rédaction de ce magazine politique dont Barbusse définissait ainsi les options : « *Monde ne se dresse pas seulement contre l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme, contre les impérialismes, les fascismes de toutes espèces, mais contre les pièges de la fausse démocratie, recours suprême de l'hypocrisie capitaliste...* »

La démesure ambitieuse de ce programme n'inquiétait pas Bernard qui n'en retenait sans doute, finalement, que la générosité.

A ce moment, *Monde* avait deux ans d'existence. Le Comité di-

recteur veillait à son orientation et élaborait ses sommaires représentait véritablement « une élite nationale d'hommes libres », la formule n'étant en rien exagérée. S'y retrouvaient, en effet, autour de Barbusse, directeur vigilant, Albert Einstein (qui, bien qu'ayant adopté la nationalité suisse, résidait encore à Berlin), Maxime Gorki, le polémiste américain Upton Sinclair, le philosophe Miguel de Unamuno, un des inspirateurs de la République espagnole, et Michel Karolyi, ancien Président de la République hongroise donc Marc Bernard s'enthousiasmait encore, 45 ans plus tard, qu'il ait fait don à la collectivité de ses immenses domaines familiaux...

C'étaient là, vous en conviendrez, des signatures et des cautions, dont un journal d'opinion pouvait s'enorgueillir. Cependant, il convient d'ajouter que *Monde* comptait aussi parmi ses collaborateurs attitrés le philosophe Emmanuel Berl, Félicien Challaye (dont nous avons tous parcouru les manuels en classe de Philo), Louis Vallon, polytechnicien drômois qui, beaucoup plus tard, devait devenir le « maître à penser » des Gaullistes de gauche, et que j'ai le privilège de compter parmi mes cousins. Et encore Bernard Shaw, Célestin Freinet, Pierre Scize, Bertrand de Jouvenel, sans oublier André Chamson, et également... Philippe Lamour.

Vous m'autoriserez sans doute une brève parenthèse pour signaler que ce dernier, jeune avocat, ayant essuyé des coups de feu alors qu'il accompagnait l'un de ses clients à Ajaccio, s'illustra dans les colonnes de *Monde* par une très dure et courageuse polémique contre un personnage tout puissant à l'époque, j'ai nommé le Préfet de police Jean Chiappe dont le frère Angelo, préfet du Gard sous l'occupation, et dont le gendre Horace de Carbuccia entamait une carrière politique aventureuse à travers les colonnes de *Gringoire*, hebdomadaire « national » qu'il dirigeait avec fougue.

Ce dernier détail nous remet en mémoire le caractère politique troublé de ces années 30.

On conçoit facilement que le contact avec de tels personnages ait pu représenter une expérience exceptionnelle pour un littérateur presque débutant (*Zig-zag* premier roman de Marc Bernard avait paru un an auparavant à la N.R.F.), chargé, assez « miraculeusement » (c'est le terme qu'employait l'intéressé lui-même) de la responsabilité d'une rubrique critique, en un temps où le rôle culturel

et politique de la presse écrite était plus déterminant qu'aujourd'hui. Dans une période également qui portait en elle tout un potentiel de bouleversements sociaux et historiques.

Il me paraît nécessaire de broser à grands traits la situation politico-économique et culturelle du moment, cet environnement conditionnant en quelque sorte les mentalités. Et, en ce qui nous concerne, expliquant, pour une large part, les réactions de Marc Bernard, témoin fiévreux d'événements relevant de l'Histoire, grande et petite.

Notre compatriote Gaston Doumergue — qui, a inauguré sa carrière politique 37 ans auparavant comme député radical du Gard —, en est alors à la cinquième année de son septennat. En 1926 « Gastounet » fait d'abord appel à Poincaré dont le successeur (après un fugitif ministère Briand) devait être André Tardieu, président du Conseil de novembre 1929 à décembre 1930.

Les nations, et les petits et gros rentiers, sont encore sous le coup de la grande panique de Wall Street, ce fameux « jeudi noir » du 24 octobre 1929, ce gigantesque krach, à la suite duquel se déclenchèrent en chaîne les faillites, puis le chômage, aux U.S.A. d'abord, sur le vieux continent ensuite.

Le journal de Barbusse résumera la situation mondiale dans cette formule lapidaire : « *Le 11 novembre 1918 : 15 millions de tués, et le 11 novembre 1930 : 15 millions de chômeurs !* » Des records dont on ignorait qu'ils seraient battus quelques lustres plus tard !...

Pour sa part la France compte 1.360.000 sans-travail, ce qui incite Tardieu à élaborer un programme de grands travaux d'intérêt national pour essayer de relancer l'économie. C'est ainsi, par exemple, que, par la loi du 4 janvier 1930, sera décidée l'édification de la Ligne Maginot, symbole de la stratégie défensive du Haut Commandement français.

Bien que Tardieu ait fait voter la loi sur les assurances sociales Marc Bernard critiquait sans aucune réserve sa « *politique prodigue* ». Un climat d'inquiétude s'installait, en effet, dans les milieux de gauche, alarmés par les progrès de la récession. Devenu de plus en plus impopulaire. Tardieu allait d'ailleurs être écarté du pouvoir à la révélation du scandale Oustric.

C'était le temps où *Topaze*, pièce d'un jeune professeur marseil-

lais, faisait rire (un peu jaune...) toute la France. Mais la fiction pagnolesque allait être bientôt dépassée par la réalité des scandales successifs révélant la gravité de la corruption parlementaire.

C'est d'abord le krach de la *Gazette de France* avec, en vedette, Marthe Hanau. Si l'affaire, évoquée en Correctionnelle en octobre 1930, compromettait déjà les hommes du régime et les institutions, on n'allait pas tarder à voir mieux (si l'on peut dire !) avec le banquier Albert Oustric. Celui-ci, fils d'un cabaretier de Carcassonne, avait, en douze ans, édifié un énorme empire financier, contrôlant de multiples affaires allant de la firme Peugeot au Casino de Deauville. Mais, à la suite de jeux boursiers hasardeux (doux euphémisme !) cet édifice s'écroule. Le 21 novembre 1930, Oustric est arrêté. L'enquête, sur laquelle Marc Bernard se penche « *en se pinçant les narines* », révèle de quelles protections grassement payées, l'escroc a bénéficié. Députés, ministres, avocats, directeurs de journaux sont mis en cause. Le Garde des Sceaux Raoul Péret (en qui l'on voyait le successeur de Doumergue !) doit démissionner, bientôt imité par deux secrétaires d'Etat : Falcoz et Lautier... Le 3 décembre donc, Tardieu est renversé à la grande joie des animateurs de *Monde* qui saluent l'intégrité de son successeur : Steeg. Lequel, notons-le en passant, était depuis 15 ans déjà, le beau-père de mon éminent et regretté prédécesseur en cette Académie, le docteur Paul Cabouat.

Cependant, à *Monde*, où l'on publiait des commentaires indignés sur ces deux faits-divers hors série, on ne soupçonnait pas encore que bientôt, les noms d'Oustric et de Hanau allaient céder la première place de l'actualité à un personnage plus scandaleux encore, Alexandre Stavisky. Et que, de gros titres « à la Une » en éditoriaux, la presse allait traduire le désarroi et l'inquiétude d'une démocratie poussée vers la guerre civile.

Heureusement, cette année 1930 présente quelques facettes moins sombres. On annonce que la France possède une auto pour 31 habitants (aux U.S.A., c'est une pour 6...). Le Président de la République se rend pour la première fois au stade Roland Garros pour applaudir les « Quatre Mousquetaires » : Cochet, Borotra, Lacoste et Brugnon, qui ont conquis de haute lutte la Coupe Davis trois ans plus tôt et la conservent...

1930, c'est aussi l'année où Mermoz traverse l'Atlantique sud en

vingt heures de vol ; où Coste et Bellonte rallient sans escale Paris à New York à bord de leur « *Point d'Interrogation* ».

De quoi s'enthousiasmer même quand, comme Marc Bernard, on est surtout attentif aux conquêtes sociales et au développement de la littérature. Mais, à ce propos, quel est le contexte culturel au moment où le critique de *Monde* aiguise sa plume ?...

Indéniablement, il est très riche en recherches et en innovations grâce, en particulier, aux influences étrangères.

Le Nobel de Littérature a été attribué à Sinclair Lewis, illustrateur du nouveau réalisme américain, avec son roman *Babbitt*. Dans les vitrines des libraires on peut voir *La rue* de Francis Carco, *La peur* de Gabriel Chevallier, *Képi-Pompon* de Joseph Jolinon. Mais aussi *Le Tableau des partis en France* d'André Siegfried, *Dieu est-il français ?* de Sieburg, et *Sarn* de Mary Webb dans une traduction élégante de Jacques de Lacretelle. Et quelle effervescence lors de l'attribution des Prix littéraires ! Neuf partants sont en lice pour le Goncourt. Un des favoris est André Chamson avec *Histoire de Tabusse*. Pourtant, ce n'est pas l'auteur nimois qui sera distingué ; ni Marcel Aymé avec *La rue sans nom* ; ni Jean Prévost avec *Les Frères Bouquinquant* ; ni Eugène Dabit avec *Petit Louis* ; ni Claude Aveline avec *Madame Maillard* ; ni Jacques Chardonne avec *Eve ou le journal interrompu* ; ni Jean Giono avec *Regain* ! Pas même André Malraux avec *La voie royale* !... Le lauréat sera un planteur de caoutchouc du nom de Henri Fauconnier, dont le roman *Malaisie* fut couronné au 8^e tour de scrutin par six voix contre une (celle de Lucien Descaves) à Jean Prévost et les autres à René-Louis Doyon, Herbert Wild et Alain Laubraux.

Cette attribution fit couler beaucoup d'encre. Et il n'y eut qu'Albert Thibaudet à estimer, dans *Le Journal de Genève* que le Goncourt était allé au meilleur livre...

Quant au Fémina il récompensa Marc Chadourne pour son roman *Cécile de la Folie*. Là encore, ce fut un tollé général. Marc Bernard, pour sa part, écrivit que le Jury Fémina « *avait écarté des œuvres d'une valeur littéraire supérieure qui, comme La voie royale ou Regain avaient le mérite de poser des problèmes d'un intérêt humain plus général et plus direct...* ».

Dans le même temps, sans remous cette fois, Marie-Louise

Bourget-Pailleron recevait le Grand Prix de Littérature, Jacques de Lacretelle le Grand Prix du Roman de l'Académie française pour *Amour nuptial*, et Germaine Beaumont le Théophraste Renaudot pour *Piège*.

A l'occasion de ces célébrations ou escarmouches littéraires, Marc Bernard démontra qu'il n'était inféodé à aucune chapelle. Comme *Monde* il était libre et, avant tout, fidèle à lui-même.

Quelques extraits de ses articles de cette époque prouvent que son indépendance d'esprit était entière vis-à-vis, comment dire ?..., des « notables des Lettres ». Mais, en même temps, qu'aucune complaisance n'entachait le respect dans lequel il tenait les options morales qu'il avait choisies une fois pour toutes.

Pour Marc Bernard, écrivain engagé tenté par le journalisme, il en est comme pour Sartre : « *L'art de la prose est solidaire de la démocratie. Il n'y a pas de chefs d'œuvre fascistes !...* »

Bien que, dans ses analyses et appréciations, l'on sente toujours présents le souvenir taraudant de la misère passée, et l'empreinte de sa thématique personnelle, on perçoit avant tout l'attachement quasi viscéral à une certaine idée de la Gauche. Celle de la lutte des classes, du désir généreux de contribuer à la libération des opprimés, de l'anti-fascisme et de la terre d'asile.

Semaine après semaine, dans les colonnes de *Monde*, au fil des découvertes, apparaissent tous les grands thèmes (d'autres diront : les utopies) nourrissant les idéologies de ceux qui espèrent des « lendemains qui chantent »...

Qu'il ait à juger les œuvres de Daniel Rops, de Marcel Arland, de Maurice Genevoix ou d'Irène Nemirovski (la Sagan des années 30, qui disparut en 1942, avec son mari, dans un camp de concentration nazi) il se place toujours du côté, et même « au côté », du pauvre, du faible, du proscrit, du persécuté.

C'est ainsi, par exemple, que Marcelle Vioux avec *Le désert victorieux*, le déchaîne contre les officiers, ces « pauvres aventuriers-fonctionnaires »... Son compte rendu sur *Ce qui fut sera* de Barbusse constitue un plaidoyer passionné contre la guerre, et celui de *10 CV* d'Ilya Ehrenbourg, un réquisitoire sans concession contre l'impérialisme industriel.

Quelques exemples significatifs montrent concrètement combien

Marc Bernard excellait dans la polémique ; à quel point son humour pouvait être cinglant, et son ironie corrosive. Et combien dure était sa dent, à l'encontre de ceux qui n'étaient pas de son bord.

A propos du livre de Pirandello : *Une personne et cent mille*, ces lignes : « *Pirandello a dû trouver, dans son berceau, des outils de dissection : il morcelle, fragmente, dissocie à l'infinie la pensée et le cœur humains sans s'apercevoir que, trop souvent, il ne lui reste plus, entre les mains, qu'une infâme bouillie...* ».

Autre échantillon dont la victime, célèbre, venait de publier chez Albin Michel un best-seller (on disait alors, en français : un gros succès d'édition) intitulé *Le Soleil de minuit* : « *Il est difficile de parler de Pierre Benoît sans se répéter, écrivait Bernard. Ses livres se ressemblent comme des objets fabriqués en série. L'œuvre de cet écrivain est si superficielle, si en dehors de la vie, qu'elle n'indique, avec le temps, aucune évolution... Cet auteur a trouvé une formule commerciale et il la conserve précieusement... Et encore chez Pierre Benoît on ne peut accuser que la médiocrité de l'écrivain. Mais, que penser de ces auteurs qui ne touchent des dizaines de milliers de gens que par un bas appel à la sexualité ?...* »

Parmi les « pornographes » visés il y avait bien entendu, l'auteur de *L'amant de Lady Chatterley*, David-Herbert Lawrence que Marc Bernard allait néanmoins approuver quand il proclamera le peu de cas qu'il faisait des livres d'Aldous Huxley... Les ennemis de nos ennemis...

Huxley, certes, le critique de *Monde* ne l'aimait pas : « *La plus grande importance de « Contrepoint », a-t-il écrit, vient de son nombre de pages. Qu'il y ait, de loin en loin, dans ce livre, quelques passages remarquables, cela ne saurait justifier l'ennui à peu près constant qui s'en dégage...* »

Ayant décoché cette première flèche, Marc Bernard révèle un peu les ressorts de son hostilité pour Huxley : « *Ce livre, précise-t-il, nous peint la bourgeoisie anglaise d'après guerre : elle ne diffère pas beaucoup de celle d'ici... Des peintres, des écrivains, des oisifs, des esthètes, des femmes qui n'ont rien d'autre à faire qu'à bavarder dans les salons, ou traîner dans des boîtes de nuit ; une multitude de gens qui parlent pour ne rien dire, touchant à la philosophie, aux lettres, aux arts, à la politique en « dilettanti » achevés. Nous*

nous trouvons en présence d'un fastidieux délayage, d'une multiplicité de pages dénuées du moindre intérêt. C'est le pathos gratuit !... »

C'était, pour le moins, sans indulgence !... Mais, ce n'était encore rien par rapport à la volée de bois vert qui s'abattit sur François Mauriac : « *Quoi?!... Voici un Monsieur qui nous assomme dans ses deux douzaines de romans avec les tares de la famille bourgeoise, qui ne nous conte que d'infectes histoires de marchandages, de pourriture d'argent, qui nous montre dans tous ses livres, des gens en train de s'entre-dévorer, de sombres et médiocres tragédies de hobereaux, de petits bourgeois, qui n'a pas de couleurs assez noires pour barbouiller ses pages et l'âme de ses personnages, pour nous montrer leur terrible étroitesse de cœur et d'esprit, leur existence de placard, et qui paraît s'étonner maintenant que des gens se détournent avec horreur de cette ratatouille !... Et il n'est pas seul !... Prenez-les tous l'un après l'autre. Dites-moi de quoi est faite la matière (c'est le cas de le dire !) de leurs livres ! C'est à croire que cette odeur de pourriture flatte leurs narines ! Ils sont tous là, grouillants sur le cadavre de leur classe (de l'homme tel que l'a rendu leur cochonnerie de christianisme) comme des rats sur une charogne, sur un tas d'immondices. Mais, ne vous avisez pas de porter sur cette puanteur une main sacrilège, de les empêcher de se gorger de leur nourriture de prédilection ! Sinon, le premier moment d'affolement passé, vous les verrez tourner vers vous leurs mâchoires brillantes, prêts à défendre, jusqu'à la mort, leur part de faisandé. Comme dit le proverbe : « A chacun son goût ! » Mais, le plus étonnant, et, alors, là, ça dépasse les bornes ! c'est qu'ils voudraient vous obliger à en manger ! »*

Il est difficile d'être plus sévère. Difficile aussi d'être plus violent dans la sévérité. Et l'on comprendra facilement pourquoi Marc Bernard bénéficia rarement, dans sa carrière, de l'appui ou de l'indulgence d'une certaine « intelligentsia ».

Pourtant, assez étonnamment, parmi cette classe des écrivains « bourgeois » que notre confrère honnissait, deux exceptions trouvèrent grâce à ses yeux.

Le premier était André Gide qui, notons le bien, n'était pas encore celui du « retour d'URSS »... Ainsi, en septembre 1931, Marc

Bernard écrivait : « *Le journal d'André Gide que publie en ce moment la N.R.F. est intéressant à plus d'un titre. Il est un nouveau témoignage de l'éternelle jeunesse de l'auteur de la « Symphonie pastorale ».* Alors que certains écrivains, en avançant dans la vie, se replient sur eux-mêmes, par lassitude, paresse, envie de jouir en toute quiétude des fruits de leurs efforts et de leur gloire, estimant qu'ils ont assez fait et que c'est aux jeunes gens de livrer bataille à leur tour, André Gide, au contraire, demeure disponible. Rien de ce qui est humain, au vrai sens du mot, qui englobe la plus grande somme d'humanité, de justice, le plus puissant potentiel de vie, portant en germe ce qui sera demain, ne saurait lui être étranger. »

Et, avec une certaine naïveté, Marc Bernard ajoute à cette di-
thyrambe : « *Franchissant aujourd'hui dans cette voie, une nouvelle étape, le voici qui prend position avec la netteté, le courage, la flamme qui lui sont habituels, en faveur de l'URSS...* »

Cinq ans plus tard Gide ne méritera plus un tel « satisfecit »...

La seconde exception, bien plus surprenante encore, est Marcel Proust ! Lequel occupa vraiment une place tout à fait à part dans la critique de Marc Bernard. Telle cette interrogation dont l'auteur est bien le signataire de *Salut camarades !* : « *Croit-on, par exemple, que chez Proust, le côté social de son œuvre, sa peinture de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie d'avant-guerre soit la part la moins intéressante ?...* »

Et, ailleurs, cette phrase presque proustienne par ses dimensions sinon par sa structure : « *Proust, au milieu de ses longueurs, inutiles parfois, trouve la note juste, la notation criante de vérité. Son scalpel est d'une précision inouïe. S'il met un cheveu sous le microscope c'est pour nous montrer la forme monstrueuse qu'il prend ainsi ; c'est pour nous faire voir la végétation qu'il porte, c'est pour nous faire sentir, toucher ce que nous avons ignoré jusqu'alors, encore que nous l'ayions ressenti chaque jour, sans même parler du côté social de son œuvre qui est de toute première importance...* »

Etonnant, non ?...

En 1942, au lendemain de son Prix Goncourt, Marc Bernard a, de lui-même, confié les raisons du privilège dont l'auteur « bourgeois » de *La Recherche* bénéficiait de sa part.

« *Imaginez le merveilleux étonnement d'un jeune écrivain qui*

découvre, dans un milieu social aussi éloigné du sien que celui que s'attachait à peindre Proust, les sentiments qui ont été les siens !... C'est exactement mon aventure, car cet amour pour sa mère que Proust dépeint avec tant de grâce, c'est le même que j'ai ressenti pour la mienne jusqu'à sa mort. En lisant ces pages, bien des barrières se sont abattues devant moi !... »

Après tout, pourquoi Freud n'interviendrait-il pas dans les inclinations d'un critique léniniste... ?

Ceci admis, il est aisé de s'apercevoir que le passage de Marc Bernard à *Monde* n'a pas été marqué que par des enthousiasmes et des adhésions... Il lui arriva, en effet, d'être, tel l'arroseur arrosé, le critique critiqué...

Emmanuel Berl (qui comptait, on s'en souvient, parmi les collaborateurs de l'hebdomadaire) le prit sévèrement à partie et lui reprocha, dans un long article en forme de « Droit de réponse », sa « méconnaissance de la culture bourgeoise ».

« Afin de montrer combien il la comprend peu, argumentait le philosophe, il suffit de lire ce que Bernard écrit de Pascal mathématicien ou de Rousseau botaniste... »

Tout le reste est du même ton doctrinalement impitoyable.

Mais, une question peut être posée : A cette époque, est-ce que Marc Bernard souhaitait seulement comprendre cette culture embourgeoisée qui, à ses yeux, engendrait des aberrations socio-littéraires telles que celles dont il faisait grief à Mauriac ?

Autodidacte et fier de l'être, il n'était aucunement tenté alors par ce qu'il appelait des « compromissions culturelles ».

Pour lui, la lutte des classes ne s'arrêtait pas au seuil des bibliothèques. D'autant plus qu'on commençait à percevoir des échos des autodafés commis outre-Rhin contre les littératures juive et marxiste.

L'orage de 1939 est inscrit déjà dans le ciel nuageux du début de cette décade. Lentement se développe ce que Jules Romains appela « la montée des périls ». Et, diffuse, une angoisse qui incite les écrivains militants à vouloir agir sur la société pour la transformer.

Dans un numéro daté du 16 août 1930, Marc Bernard a d'ailleurs clairement précisé ses motivations : « Une des besognes d'assainis-

sement de Monde, parmi cent autres, énonce-t-il, c'est d'arracher à ces gens-là (Pierre Benoît et les autres) le plus de lecteurs possibles, et de les pousser à lire d'authentiques chefs d'œuvre comme cette admirable Tine ou les sept frères, Le tourbillon de fer, L'affaire Maurizius pour nous borner à la littérature étrangère, la plus riche en révélations. La tâche, la raison d'être d'un critique est précisément de lutter contre de pareils courants, de se dresser violemment contre un pareil abaissement intellectuel, de discréditer à jamais ces abrutisseurs publics qui détournent à leur profit l'attention de milliers de gens non avertis, qui ne se doutent pas qu'ils pourraient faire un meilleur usage de leur temps et de leur argent... »

Pour mieux réaliser cette ambition, Marc Bernard éperonne ce qui va devenir bientôt son cheval de bataille : la littérature prolétarienne, « *en train, selon lui, de se frayer un passage en France et dans le monde entier à travers le maquis de la littérature bourgeoise... »*

Dès janvier 1931, le journal de Barbusse publie un manifeste. Autour de son directeur un débat réunit collaborateurs, amis et sympathisants de la publication et de ses idées. Y prennent part, en particulier, André Chamson (qui prendra rapidement un peu de recul), Frédéric Lefèvre, Léon Lemonnier, Jean Guehenno et, bien entendu, Marc Bernard. La plus concrète des décisions prises à ce colloque enthousiaste est la création d'un « *groupe d'écrivains prolétaires de langue française* ». Groupe où l'on retrouve les noms de Louis Guilloux, Eugène Dabit, Henry Poulailhé, Tristan Rémy, Edouard Peisson, Georges David, Lucien Gachon et Charles Plisnier : toutes signatures connues, estimables et généralement estimées.

L'Association, ceci est à remarquer, ne se présentait pas comme une Ecole littéraire cherchant dans le prolétariat de nouveaux sujets de romans. Son but, plus politique, est de réunir des écrivains qui (je cite) : « *font pénétrer dans la littérature l'esprit de révolte qui anime les couches sociales dont ils sortent et auxquelles ils déclarent vouloir rester fidèles. Héritiers et défenseurs de toutes les valeurs humaines ils sentent que leur est échue la mission historique de représenter le plus haut degré d'humanisme de leur époque, et que leur tâche est de se dresser violemment contre ceux qui vou-*

draient s'efforcer d'interrompre l'évolution humaine en barrant la route du pouvoir au prolétariat... ».

L'emphase quelque peu grandiloquente de ce manifeste établit bien la démarcation entre ces écrivains et ceux qui se réclament, comme Léon Lemonnier par exemple, de l'école populiste, en niant la lutte des classes et rejetant avec horreur, toute référence à la politique.

L'accent allait d'ailleurs être mis sur ces divergences à l'occasion de l'attribution du Prix Populiste en 1932. Décerné pour la deuxième fois (l'année précédente il avait distingué *Hôtel du Nord* d'Eugène Dabit) cette récompense était remise à Jean Pallu pour *L'Usine*, par 6 voix contre 5 à... Marc Bernard et une à Tristan Rémy.

Ce qui donna lieu à cette mise-au-point, quelque peu ambiguë, publiée par *Monde* : « *En couronnant Jean Pallu le jury du Prix Populiste a écarté Marc Bernard. Il a ainsi dissipé tout danger d'équivoque. Marc Bernard appartient au Groupe des Ecrivains prolétaires qui se déclarent révolutionnaires. Tout en rejetant la doctrine de la littérature-propagande, ils entendent lier leur activité d'écrivains aux luttes du prolétariat. Le populisme, par contre, professe le plus grand mépris pour ce qu'il appelle « la politique ». Il reconnaît pour sienne toute œuvre prenant le peuple pour sujet et s'attachant au réel, quelle qu'en soit la tendance, quelle que soit la conception du monde de l'auteur. Jean Pallu, beaucoup plus que Marc Bernard, est proche du populisme. L'œuvre des écrivains prolétaires s'imposera autrement que par des prix littéraires... »*

Quoiqu'il en soit, parmi tous les documents de presse retrouvés, il m'est apparu que c'étaient ceux qui faisaient état des rapports entre Marc Bernard et Jean Giono qui offraient le plus grand intérêt, en dépassant même le cadre de la petite histoire littéraire.

Du fait de la personnalité des deux antagonistes, ces rapports ne manquaient pas de saveur comme nous allons le voir.

Giono était venu pour la première fois à Paris en 1929 à l'occasion de la publication de *Colline*. Il avait fait alors la connaissance de plusieurs écrivains dont Chamson, Guéhenno, Poulaille et Dabit. Rien d'étonnant donc à ce qu'il ait été convié à participer au Colloque organisé par *Monde*. Mais de Manosque, il devait décliner l'in-

visitation par une lettre datée de décembre 1931 ainsi rédigée :

« Chers amis. Il ne m'est pas possible d'aller à Paris prendre la parole au débat sur la littérature prolétarienne. Si j'y allais, ce serait pour dire que tant que les auteurs français qui se réclament de la magnifique littérature prolétarienne russe, allemande et scandinave dédaigneront, de parti-pris, la Poésie, ils ne feront pas œuvre vraiment prolétarienne. La Poésie déborde de toute la littérature russe, etc., comme le jus d'un fruit écrasé. La poésie est le seul bien qui appartienne définitivement au peuple. Le lui enlever, lui donner des livres secs où sont exaltées les vertus de la boue et de la fiente, c'est le méconnaître, l'amoindrir, assujettir encore plus étroitement ses chaînes et son boulet. Tout ce que je connais du peuple est poétique. Le peuple ne s'arrête pas aux barrières de Paris. On a trop l'habitude de croire qu'il n'y a du peuple qu'à Belleville, et c'est tellement ridicule que je n'ose même pas écrire ou élever la voix pour le dire. Il y a du peuple sur toute l'étendue de la terre et, si les auteurs dits prolétariens veulent savoir ce que c'est que la poésie, je les engage à aller vraiment au peuple, à tout le peuple avec leur cœur sur la paume de leur main. Ils entendront !... s'ils ont des oreilles... Aucun congrès, aucun débat, aucune école ne fera surgir le génie prolétarien. Il est, peut-être maintenant, pendant qu'on parle sur l'estrade, un Homère ou un Shakespeare qui a fini de limer son fer ou de poisser son ligneul, et qui a pris son porteplume de fer, l'a trempé dans la boue de son encrier à trois sous et écrit doucement un chef d'œuvre pendant que les copains font la belote... C'est une affaire de cœur et d'humanité. Il n'y a pas encore de littérature prolétarienne en France. Jean Giono. »

Marc Bernard n'apprécia pas ce qu'il considérait comme une déclaration de guerre en même temps qu'une perfidie. De telles lignes, un tel ton ne pouvaient évidemment que le heurter dans ses convictions les plus profondes et les plus chères, dans son amour-propre aussi... Pourtant, il devait attendre plus de six mois, non pas seulement pour répondre mais plutôt pour contre-attaquer dans les colonnes de *Monde*.

Et de quelle manière !...

Sous le titre : « *Jian Giono ou Monsieur a sonné ?...* » il écrivait, en effet, en juillet 1932 : « Je sais que l'écrivain a la position la plus

difficile qui soit dans un monde divisé en classes comme le nôtre, qu'il est souvent obligé de louvoyer ; et nous ne pousserons pas l'aveuglement jusqu'à nier la part de compromis qu'il y a dans cette attitude. Ne collaborer qu'à des journaux ou des revues qui seraient l'expression parfaite de sa pensée est chose impossible. Nier que certains écrivains ou critiques bourgeois lui facilitent parfois la tâche par l'intérêt qu'ils portent à la littérature serait puéril. Les plus intransigeants, sous une forme ou une autre, en passent par là. Malraux me disait un jour : « S'imposer d'abord sur le terrain littéraire, notre adhésion à une cause n'en aura ensuite que plus de poids !... » Oui ! peut-être... Le prolétariat est divisé, l'immense majorité des ouvriers et des paysans sont inorganisés ; la clientèle de l'écrivain dans un pays comme le nôtre se recrute à peu près exclusivement dans la petite et moyenne bourgeoisie ; le prolétariat n'a ni le temps, ni le désir souvent, ni l'argent nécessaire pour acheter des livres. Qui pourrait nier que cet ensemble de circonstances ne finisse par exercer une pression continue et puissante sur la plupart des écrivains, fussent-ils issus du prolétariat... »

Après cet exposé théorique et mesuré, Marc Bernard démouchette son fleuret et se lance à l'assaut : « Giono, à vrai dire, écrit-il, n'a jamais prétendu être des nôtres ; avec une grande roublardise, en finissant, il a eu soin de ne jamais écrire une ligne qui puisse entraver sa carrière littéraire. Il a soigneusement évité, comme tant d'autres d'ailleurs, de prendre une position nette en face des problèmes les plus urgents et les plus tragiques de l'heure. Il s'était cantonné prudemment jusqu'à ce jour dans son rôle d'écrivain. Bien qu'il fut le fils d'un cordonnier il avait soigneusement évité de dire s'il se rangeait du côté des matraqueurs ou des matraqués, de ceux qui maintiennent ce régime capitaliste qui réduit des dizaines des nôtres à la famine et à la mort, ou de ceux qui unissent leurs efforts pour l'abattre et le remplacer par un monde meilleur ainsi que l'ont fait nos camarades de Russie. Mais voici qu'il vient, pour la première fois, d'accomplir un geste public !... Comprenant qu'il ne pourrait demeurer à l'écart de la vie civique, qu'il appartenait, qu'il le veuille ou non, à la cité ; que les ouvriers qui fabriquaient, distribuaient ses livres, étaient des hommes ; que les paysans qui lui avaient servi de modèles faisaient partie d'un vaste en-

semble ; que les uns et les autres étaient soumis à de dures lois économiques ; que ces lois, jouant jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences, pouvaient amener les pires catastrophes comme en 1914 ; se souvenant peut-être de son père, courbé sur son établi de cordonnier, il s'est décidé à agir... Il a compris que cette notoriété venue brusquement pouvait être utile à une grande cause, qu'elle pouvait aider à montrer que les écrivains venus du prolétariat n'entendaient plus être les domestiques de ceux qui ont asservi leurs pères, qu'il serait courageux de se placer une fois parmi ceux qui luttent pour une société mieux organisée où des millions d'hommes, de femmes, d'enfants ne seraient plus réduits à crever de faim, à se suicider par douzaines pour échapper à l'atroce cauchemar.

« Ayant bien songé à tout cela, dis-je, Giono a rassemblé tout son courage, trempé sa plume dans l'encrier et, délaissant ses romans, il s'est décidé enfin à... écrire au Ministère de l'Instruction publique pour solliciter la Légion d'honneur.

« Simple plaisanterie, dira-t-on ; il n'y a pas là de quoi fouetter un chat ! Vous savez bien que la plupart des écrivains sont comme des enfants, qu'ils sont vaniteux en diable, m'as-tu-vu, fricoteurs, et que somme toute, il est ridicule de les prendre au sérieux.

« Eh bien ! dussé-je jouer le rôle de paysan du Danube, je déclare que je trouve cela Dé-goût-tant ! qu'à 35 ans un écrivain qui a gratté du papier dans une cage à mouches pendant des années pour un salaire de famine, dont le père était bouif, n'ait rien de plus pressé, dès qu'il a publié une demi-douzaine de livres, que d'aller se coller dans les bras de ceux qui tiennent le manche, cela m'ahurit, que voulez-vous que je vous dise ?!... »

Et Marc Bernard rebouche son encrier de vitriol en attendant la réponse de Giono. Celle-ci ne se fit pas attendre ! Dès la semaine suivante, en effet, *Monde* la publiait :

« Je suppose, écrivait l'auteur de *Jean le Bleu*, que M. Marc Bernard n'a pas de souci personnel. Moi, j'en ai ! Je ferai donc une très courte réponse au long article dans lequel il m'accuse d'avoir sollicité la Légion d'honneur. Je n'ai jamais rien sollicité de ma vie et je suis un peu trop durci maintenant pour faire des courbettes. S'il me connaissait plus que pour m'avoir caressé quelques heures avec des mains molles et de doux yeux, il saurait qu'il est trop petit

garçon pour me donner des leçons de courage. Nous verrons la place qu'il occupera dans les rangs, le jour où il ne sera plus question de littérature... »

Cette lettre était suivie d'une mise-au-point de Bernard : *« J'ai vu Giono cinq minutes dans ma vie, se défendait-il, et je n'ai guère l'habitude de faire les doux yeux. Passons donc rapidement sur ces bêtises gratuites et venons au fait. Giono n'a rien sollicité mais il a bombardé de lettre ses « meilleurs amis » pour leur demander s'il devait ou non accepter sa Légion d'honneur. Par conséquent qu'il ne vienne pas nous la faire au Monsieur étonné qui découvre, en se réveillant, une décoration sur sa table de nuit. Il aurait dû être assez grand garçon, s'il avait eu une goutte de sang révolutionnaire dans les veines pour flanquer sa Légion d'honneur à la figure de ceux qui la lui ont offerte. Tout le reste n'est que verbiage !... »*

Convenons qu'il était temps de mettre un terme à cette polémique dégénéralant de manière trop personnelle...

Dans les jours qui suivirent, les tentatives d'organisation de la littérature prolétarienne allaient tourner court.

Il ne s'agissait pas de bataille perdue... Pas encore ! Mais les événements occultaient les discussions de chapelles et les mesquines querelles. L'heure n'était plus à débattre du sexe des anges prolétaires alors qu'Hitler apparaissait sur la scène européenne. Tout le reste, c'est évident ! ne paraissait être que verbiage. Il n'en est pas moins, même si la critique littéraire (qu'il prolongea par la suite devant un micro) et la lutte pour une littérature vouée au peuple, ne représentent qu'un moment de la vie publique de Marc Bernard, qu'elles apportent un éclairage particulier sur l'homme qu'il fut.

Cet homme, chez qui, l'important, sinon l'essentiel, était la fidélité à son métier d'écrivain. Métier pour lequel, comme le disait Guéhenno, *« la bataille est toujours nouvelle, toujours à gagner... »*.

Cet homme aussi qui fit passer l'écriture avant tout. Ce qu'il nous confia il y a une dizaine d'années (en novembre 1975 très exactement) dans une lettre : *« Ces lauriers, avouait-il, me paraissent si vains ! Ce qui compte, et cela seul, c'est la joie et le tourment d'écrire. Tout le reste... »*

Combien les points de suspension qui prolongeaient ces trois derniers mots m'apparaissent éloquents aujourd'hui !...

RENCONTRES ET DIALOGUES FRANCO-ALLEMANDS
1919-1933

par M^e Jean ROGER,
Membre résidant
ancien Président

Alors que la réconciliation entre Français et Allemands paraît être aujourd'hui un fait acquis, on peut s'interroger sur les raisons de la longue animosité qui sépara nos deux peuples dont le résultat le plus douloureux fut la série de guerres que se livrèrent les deux pays. Contre ce qui paraissait alors inéluctable, tant en France qu'en Allemagne, des hommes réagirent et tentèrent de nouer des liens en particulier pendant la période qui suivit la Première Guerre mondiale.

Il est bon de rappeler leur souvenir et l'action qu'ils menèrent à partir du Traité de Versailles jusqu'à l'avènement du nazisme. Cela malgré un nationalisme exacerbé que nous rencontrons de part et d'autre tout au long de cette même période.

Il s'agit d'initiatives qui prirent naissance dans différents milieux sans véritable cohésion entre eux. Ce qui nuisit à leur efficacité.

Cette volonté de rapprochement nous la trouvons aussi bien parmi les intellectuels que dans le monde de l'Industrie ou encore dans les masses populaires.

Ces divers mouvements se développèrent le plus souvent en dehors des activités politiques et diplomatiques (1) qui se déroulèrent entre 1919 et 1933. Il s'agit bien d'un véritable combat.



Même pendant la guerre l'unanimité ne s'était pas faite parmi les intellectuels. Romain Rolland ou Barbusse en font la démonstration. Ils s'étaient exprimé sans ambiguïté sur l'inanité de la guerre.

(1) Cf. *in fine*, récapitulation des principaux événements.

Dès l'Armistice quelques esprits commencèrent à s'interroger sur l'avenir et sur les conséquences de la Paix.

La guerre de 14-18 a bouleversé le Monde. La fin de l'Europe des Dynasties pose des problèmes d'équilibre politique. L'on s'interroge sur la menace que constitue le bolchevisme.

Le conflit mondial a mis en cause la primauté jusqu'alors incontestée de l'Europe.

C'est autour d'une revue : la N.R.F., anti-conformiste, que la question des rapports franco-allemands va se poser essentiellement dans une recherche de compréhension réciproque et dans la volonté de maintenir la Culture et la Civilisation de l'Occident dont le déclin est à craindre.

Des intellectuels prendront très vite position. Certains inspirés par un pacifisme, d'autres par la prise de conscience d'une Communauté européenne que l'antagonisme franco-allemand met en péril.

Il s'agit essentiellement d'intellectuels de gauche auxquels viendront s'adjoindre quelques germanisants.

Tous vont s'efforcer d'engager un dialogue avec « l'intelligenza » germanique. Ils vont mener une campagne d'idées. Leur autorité, leur loyauté intellectuelle les feront prendre au sérieux, même par leurs adversaires.

Nous les trouverons donc d'abord parmi les dirigeants de la N.R.F. Citons d'abord André Gide. Cet esprit ne craint pas de heurter les préjugés et même les convictions de l'époque. Parmi les germanistes, universitaires pour la plupart, citons aussi Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg, Bernard Lavergne, sans omettre Andler et Haguenin, tous aujourd'hui bien oubliés.

N'oublions pas Giraudoux qui, à sa manière à la fois légère et profonde pose, dans « Siegfried et le Limousin », le problème franco-allemand. N'écrira-t-il pas : « Le mot France et le mot Allemagne ne sont à peu près plus et n'ont jamais été pour le Monde des expressions géographiques, ce sont des termes moraux.

Mais nous devons ajouter encore à cette liste les noms de J.-S. Schlumberger, Wladimir d'Ormesson, Charles du Bos, Alfred Fabre Luce, Edmond Jaloux, Jules Romains, Philippe Soupault, Guehenno, et même Albert Thibaudet.

De cette pléïade quelques noms doivent être plus particulièrement retenus.

Prenant position dès 1919, André Gide, toujours à l'avant-garde, posera les premiers jalons d'un dialogue franco-allemand. Grâce à Mayrisch, grand industriel luxembourgeois, en 1921 des contacts sont pris avec le Professeur Curtius, intellectuel allemand.

Retenons surtout le nom de Jacques Rivière, mort trop tôt en 1925 qui, inlassablement, va militer en faveur d'une ouverture française vers l'Allemagne au milieu des plus grandes difficultés. Rien ne prédisposait à une pareille mission ce fils de bourgeois bordelais, ancien élève des Jésuites, prisonnier en Allemagne dès 1914.

Malgré les souffrances endurées en captivité, ce catholique détaché du milieu des bien-pensants se dépensera jusqu'à sa mort en 1925, dans la presse, les rencontres, dans les contacts de toutes sortes.

Dans son action il sera très fortement appuyé par le Luxembourgeois Mayrisch, industriel, qui assurera la liaison entre intellectuels français et intellectuels allemands.

Gide ou Schlumberger le suivent. Ainsi la *N.R.F.*, tout comme le *Journal du Luxembourg* publieront de nombreux articles où les problèmes politiques sont traités avec courage et lucidité.

J. Rivière écrit : « En face de nos réquisitions et de l'insistance avec laquelle nous leur demandons compte d'une faute qu'ils se souviennent déjà à peine d'avoir commise, ils se sentent gênés, surtout absents. C'est le passé ». Rivière poursuit : « Ils (les Allemands) ont besoin « d'être au contact avec un présent bien pur, bien nettoyé d'obligations ». Des réalistes en somme, qui ne s'embarrassent pas du passé. Par contre, Rivière est aussi lucide avec les Français qu'il juge sans complaisance. Les Français éprouvent le besoin « de saisir, de tenir, de retenir et de maintenir ». Ils sont « créanciers dans l'âme, le moins pardonnant des peuples de la terre ». Le Traité de Versailles est avant tout destiné à annuler le Traité de Francfort.

Rivière sait que le problème franco-allemand n'est pas seulement intellectuel. Il est aussi économique. Malgré son incompétence en la matière, il pense qu'une solution doit se trouver dans la « coopération économique ». Il écrira à ce sujet : « L'Allemagne n'est

pas simplement un grand tas de charbon. Elle est aussi un ensemble d'êtres qui pensent, qui sentent... La France gagnera beaucoup dans l'avenir à se montrer aujourd'hui la seule puissance qui... ose prendre franchement en mains la réorganisation morale et matérielle ».

Il parle alors pour la première fois de « Communauté Européenne ». Il pensait déjà que le couple franco-allemand ne pouvait déboucher que sur l'Europe.

Certains considèrent alors Rivière et son équipe comme des idéalistes, voire même des utopistes. Ils sont peut-être cela. Ils ne sont pas que cela. Ils rayonnent par la N.R.F. dans un milieu intellectuel qui s'interroge et rompt avec l'intellectualisme d'avant-guerre.

Il y eut alors, comme le souligna Albert Thibaudet, une poussée de réaction contre les nationalismes et, pour beaucoup, une Europe à construire, une culture internationale à fonder.

Jacques Rivière et la N.R.F. ne furent cependant pas les seuls. Un autre personnage allait lui aussi s'attaquer au problème franco-allemand. Il sera souvent en rapport avec Jacques Rivière. Il s'agit de Wladimir d'Ormesson, plus politique d'ailleurs que littéraire.

Son action commence en 1923. Il s'exprimera dans un périodique aujourd'hui disparu *La Revue Hebdomadaire*.

S'il aborde le problème sous son aspect politique, il fait cependant appel à des intellectuels pour fonder le Comité franco-allemand. Comme son titre le laisse supposer il se recrute dans l'élite intellectuelle des deux pays. Du côté français nous trouvons en particulier le Duc de Broglie, Jacques Seydoux, A. Siegfried, Lucien Romier, le futur Cardinal Petit de Julleville, Jean Schlumberger, A. Lichtenberger, A. Thibaudet, le Bâtonnier Henri Robert et parmi les Allemands le Professeur Curtius, Franz von Papen, Thyssen, l'évêque de Berlin. Plus réaliste il va se subsister aux intellectuels dont les positions restent dispersées.

L'industriel Mayrisch qui poursuit son action pour le rapprochement, en est le promoteur. Le Comité est constitué au début de 1925. Le climat international et diplomatique s'est apaisé après les secousses diplomatiques de Gênes, Cannes ou Rappalo. Le départ de Poincaré et la victoire du Cartel en 1924 ne pouvaient qu'améliorer les rapports franco-allemands.

Pierre Vienot, proche du Maréchal Lyautey, en prend la direc-

tion au moment où Jacques Rivière meurt. Il agira avec la même foi et le même dynamisme.

Le Comité veut informer et désintoxiquer l'opinion. Il éprouve des difficultés pour se faire connaître. Mais la Wilhemstrasse approuve et subventionne.

La première réunion du Comité a lieu le 30 mai 1926, dans un climat de bonne entente. Une nouvelle réunion se déroule en juillet 1926.

De Berlin où il représente le Comité, Vienot est très actif. Il entretient d'excellents rapports avec la presse, plus particulièrement avec les journalistes français. Il rencontre Aristide Briand qui a commencé un septennat au Quai d'Orsay.

Pour bien marquer le dynamisme et sa volonté d'agir, un membre du Comité déclare : « Nous ne sommes pas des pacifistes bêlants, mais des hommes de bonne volonté, conscients des difficultés, décidés à nous éclairer, à rechercher ce qui est de nature à nous rapprocher, et à limiter ce qui nous sépare ».

Le Comité envisage une réforme pédagogique afin que Français et Allemands envisagent mieux la Culture et la Civilisation de l'autre.

L'action de Vienot sera déterminante. Le Comité sera l'organe fédérateur. Non seulement entre les Français et les Allemands, mais entre les Français eux-mêmes. Un grand nombre d'actions, de campagnes, de réunions, de rencontres passent par le Comité franco-allemand.

Le but principal poursuivi reste toujours celui d'informer, de détruire les préjugés, de calmer les esprits, et d'expliquer, voire de régler, les conflits ou les malentendus pouvant toujours exister.

L'essentiel de son action est présenté par la *Revue d'Allemagne et des Pays de Langue allemande*. Nous trouvons dans le Comité de patronage et dans le Comité directeur des personnalités dont l'énumération est révélatrice d'un large consensus parmi les intellectuels. Au hasard, citons : Marcel Prélot, Daniel Rops, Gide, de Monzie, Philippe Soupault, Jules Romains, Giraudoux, et du côté allemand : Thomas Mann, Einstein et d'autres encore comme Fritz Norden.

C'est le Comité qui organise un certain nombre de rencontres, en particulier celle qui eut lieu à Paris en juillet 1928, où participent du côté français des personnalités telles que : François Poncet, Von

Papen, le Professeur Platz, Champetier de Ribes. D'autres rencontres se dérouleront encore en Allemagne.

Mais bientôt les nuages s'accumulent. Sur le plan international les affaires traînent. L'Allemagne raidit ses positions et veut en terminer au plus vite avec le problème des réparations et de l'occupation militaire.

Les malentendus de tous ordres s'opèrent et le Comité entre en crise, car des différends apparaissent sur le problème des minorités comme sur l'application du Plan Dawes.

A ces malentendus d'ordre politique, des questions de personnes se posent et le départ de Viénot au début de 1930 sonne le glas du Comité qui continuera avec d'autres personnalités, mais la confiance n'existe plus.

Le Comité ne sera pas le seul à agir et d'autres en diverses circonstances engageront eux aussi le dialogue.

En premier lieu, Wladimir d'Ormesson, dont l'autorité est grande, qui collabore au *Temps*, à la *Revue de Paris*, Jean de Pange, qui, moins connu, organise des rencontres ou des dialogues surtout entre catholiques français et catholiques allemands.

Mais autour de Louise Weiss, récemment décédée, toute une équipe va se former qui s'exprimera dans une revue de haute qualité, *L'Europe Nouvelle*, dont elle assume la direction.

Voilà donc un tableau qui reste incomplet (1), mais qui démontre que dans le monde des lettres, dans celui de la pensée politique, un fort courant a compris l'intérêt et l'enjeu d'un rapprochement franco-allemand.

Est-ce à dire que leur influence fut grande ? et qu'ils ébranlèrent l'opinion publique ?

Il est permis d'en douter. Car l'opinion publique restera toujours mal informée et instinctivement prévenue tant du côté allemand que du côté français.



L'économie, et en particulier le monde des affaires, ne s'embarassent pas de sentiments. Le réalisme est de rigueur. Aussi n'est-il pas étonnant de voir le grand capitalisme s'intéresser très vite aux

(1) Voir *in fine* note 2.

questions économiques posées par l'immédiat après guerre. L'Allemagne perd des centres industriels importants, la région de Poznan et la Moselle. Il lui reste la Rhénanie et la Silésie.

Aussi peu versé qu'il soit dans les problèmes économiques. Jacques Rivière fut certainement l'un des premiers à saisir l'enjeu de l'Economie et son importance dans les règlements conflictuels entre la France et l'Allemagne. Au lieu de la concurrence, l'entente économique entre les pays est préférable.

Comme nous l'avons dit déjà, cette coopération économique il la souhaite au moment le plus crucial des rapports franco-allemands d'après guerre, c'est-à-dire lors de l'occupation de la Ruhr et le projet qu'il formule ne se réalisera que plus tard dans le cadre de la Communauté Européenne Charbon-Acier, en 1950.

Cette idée est reprise par des économistes allemands, comme Nonnenbruch ou Stein-Rubarth qui concluent à des Etats-Unis d'Europe, créés à partir d'un bloc minier comprenant les pays d'Europe Occidentale (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg) mais aussi de l'Europe Centrale (Allemagne, Pologne).

Si cela pouvait se réaliser, la « dérive » de l'Allemagne vers la Russie soviétique serait évitée.

Aussi il ne sera pas étonnant de trouver au sein du Comité franco-allemand des personnalités françaises appartenant au milieu industriel ou économique, Félix de Vogué, président de la Société des Agriculteurs, de Laederich, filateur à Epinal, Marlio, président de la Chambre syndicale des forces hydrauliques, Keupf, de l'Union syndicale des tissus, Charles Laurent, président de la Société Inter de Suez, Dal Piaz, Armatas Derez, des Potasses de l'Alsace.

En bref, il s'agit du monde industriel, sur-représenté par rapport aux autres secteurs de l'Economie.

Mais la situation économique allemande, les problèmes en suspens. la Ruhr, le paiement des réparations entraînent des réticences réciproques et les effets seront finalement nuls.



Malgré la passivité des masses au sujet du problème franco-allemand, on a pu assister à des manifestations populaires qui méritent d'être rapportées.

Un grand travail de recherches reste à faire. Nous regrettons de ne pouvoir y procéder que de manière fragmentaire. Mais les exemples que nous allons évoquer montre que l'idée d'un rapprochement avec l'ennemi d'hier n'est pas absente dans l'esprit de beaucoup de Français. Trois exemples seulement :

- 1°) Une ébauche de collaboration entre travailleurs.
- 2°) L'action autour de Marc Sangnier.
- 3°) Le christianisme social.

1°) Une phrase lancée à la Tribune par un député conservateur, en 1919 : « Ce sont les Allemands qui ont ravagé la France, c'est à eux de réparer les ruines », fut prise au mot par les syndicats allemands — qui, sitôt le Traité de Versailles signé — firent des propositions concrètes dans ce sens. Mais ils viendraient en France — pour beaucoup cela signifiait : ils reviendraient — en hommes libres et avec des garanties de travail : journée de huit heures, droit de grèves, liberté syndicale, application des lois sociales allemandes (en avance sur la France), exemption d'impôts.

Bien sûr le syndicalisme français soutient cette proposition. La C.G.T. en particulier. L'attitude de cette dernière n'est pas exempte d'arrière-pensées : L'indignation fut grande dans les milieux politiques aussi bien à droite qu'à gauche, mais plus faiblement, et la proposition tourna court.

Elle fut reprise en 1921. Dans une atmosphère bien différente. Car la reconstruction n'avancait pas, à cause des lourdeurs administratives, de la pénurie de crédit, mais surtout du manque de la main-d'œuvre, le tout en pleine crise économique. La C.G.T. repris à son compte l'aide de proposition faite par les travailleurs allemands. Léon Jouhaux envisageait « la reconstruction par la réconciliation et la collaboration de tous les peuples ». Là encore le débat se déplaça sur le terrain politique. Mais les intéressés, c'est-à-dire les sinistrés, n'avaient que faire des provocations patriotiques et d'éloquence anti-germaniques. Ils voulaient le toit, qu'ils attendaient depuis la fin des hostilités. Les Allemands ne les gênaient nullement du moment qu'il s'agissait d'une action pacifique et utile. Ils furent consultés et, à la surprise de beaucoup, par un mini-référendum, acceptèrent la présence des travailleurs allemands. Surprises, les autorités fran-

çaises ne purent éviter, à titre d'expérience, la venue en France dévastée de quelques travailleurs et là encore l'affaire tourna court.

Cet événement que certains peuvent considérer comme anecdotique montre cependant, si localisé qu'il fut, un changement de mentalité tant du côté français que du côté allemand.

2°) Plus importante et plus significative fut l'action d'envergure que mena jusqu'en 1933 Marc Sangnier en faveur de la Paix et d'un rapprochement franco-allemand.

Un mot sur le personnage. Issu d'une famille de grande bourgeoisie, très tôt il montre ses qualités de meneur d'hommes qui requièrent quelques qualités, en particulier le courage, la persévérance et l'enthousiasme. Il créa un mouvement d'inspiration chrétienne basé sur l'amitié « L'amour est plus fort que la haine ». Il entraîne à sa suite dans le mouvement du Sillon, la jeunesse surtout catholique, au détriment des éléments du catholicisme traditionnel. Rome le condamne. Il s'incline. Mais l'essentiel de ses idées reste vivace parmi ses disciples. Il reprend la lutte politique au lendemain de l'Armistice. Il est élu paradoxalement député de Paris sur la liste du Bloc National, dont il se séparera rapidement pour prendre sur le problème de la paix et du rapprochement franco-allemand des positions favorables concrétisées par l'action, dont voici l'essentiel.

Dès 1921 s'ouvre à Paris, le 11 décembre, le premier Congrès démocratique international à l'initiative de Marc Sangnier auquel viennent se joindre Paul Boncour et Marius Moutet.

Puis s'ouvrent la série des Congrès de la Paix. Le premier se tient à Paris avec trois mille participants et la présence de Ferdinand Buisson, le professeur Bureau et Guernut, alors président de la Ligue des Droits de l'Homme, de Paul Claudel et Charles Gide.

Le deuxième Congrès se tient à Vienne, le 26 septembre 1922.

C'est en Allemagne à Fribourg, en Brisgau, que se tiendra le troisième Congrès, en pleine crise allemande avec l'occupation de la Ruhr et la chute du mark.

Malgré les menaces des nationalistes allemands plus de 8.000 participants — la plupart Allemands — assistent au meeting de clôture.

Nous les retrouvons à Londres en 1924, à Luxembourg en 1925

où les congressistes demandent l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations.

Mais il faut insister sur le Congrès de Bieville, en 1925, dans la propriété de Marc Sangnier. Ce Congrès se déroule dans la période la plus favorable pour une politique de paix et de rapprochement. Par leur présence ou par un message, apportent leur soutien des personnalités telles que Paul Painlevé, ministre de la Guerre, Mgr Julien, évêque d'Arras, Mgr Gibier, évêque de Versailles, et Ferdinand Buisson.

On compte 20.000 participants. Ce chiffre prouve que, malgré tout, les masses populaires ne sont pas toujours indifférentes.

Enfin, c'est Marc Sangnier qui créera les Auberges de la Jeunesse, en vue de permettre aux jeunes de tous les pays de se rencontrer et de se mieux connaître.

3°) Il reste enfin à titre d'exemple encore un mouvement dont l'essor fut pris à Nîmes, d'origine chrétienne, mais protestante, autour de Charles Gide, de Gignoux, de Boyve. Ce fut le Christianisme social.

Certes, Charles Gide et son groupe n'abordent pas aussi directement le problème franco-allemand comme le fera Marc Sangnier ou certains groupements d'inspiration socialiste.

C'est le pacifisme, la justice sociale, la coopération qui chez eux ont la priorité et restent les but qui les animent. La paix, pour eux aussi, passe par la fin du contentieux franco-allemand. La politique trop dure menée par Poincaré leur déplait et ils la combattent. Tout comme ils s'élèveront contre la politique indécise du Cartel, mais celle de Briand aura leur préférence.



De même que l'on disserte à perte de vue sur les responsabilités de la guerre de 14-18, de même l'on continue à s'interroger sur l'échec de la politique franco-allemande après 1919. Il est certain que trop de problèmes, trop de questions, trop d'intérêts et trop d'arrière-pensées intervenaient. Mais si, en 1984, nous regrettons et même condamnons certaines attitudes et certaines mésententes, nous le faisons à la lumière de la Seconde Guerre mondiale dont nous subissons depuis quarante les effets.

Bien que l'on ne refasse pas l'histoire, on peut, en restant dans le cadre de notre sujet, tirer des conclusions qui devraient servir d'enseignement pour l'avenir.

1°) Une méconnaissance des conséquences de l'après-guerre par les responsables de tous les Etats belligérants, les U.S. inclus, qui n'ont pas vu que pour l'avenir les pays du Monde étaient solidaires.

2°) Le nationalisme, certains diront le patriotisme, bien ancré dans l'esprit français et dans l'esprit allemand. La France a vécu de 1871 à 1918, dans l'esprit de revanche. L'Allemagne, conduite par Bismark et Guillaume II dans l'idée du pangermanisme. De part et d'autre du Rhin ces mentalités ont été exacerbées, chez les uns par la victoire, chez les autres par la défaite.

Trop d'Allemands, humiliés et fortement perturbés par les aléas de l'après-guerre (occupation, chute du mark, chômage, insécurité militaire), se sont réfugiés dans un nationalisme étroit dont Hitler sera le bénéficiaire.

En France un ardent courant prône le nationalisme que certains veulent intégral. Ce courant entretient une agitation permanente et disposant d'importants moyens, entraîne parfois l'opinion publique. C'est-à-dire cette majorité silencieuse, amorphe, et animée d'un esprit civique médiocre.

Il n'y eut qu'une minorité qui ardemment mena la lutte, en butte à toutes les difficultés que nous avons relevées plus haut.

Mais cette minorité aussi militante et convaincue qu'elle fut, n'était pas unie et obéissait souvent à des idéologies contraires. Souvent aussi le problème du rapprochement franco-allemand n'était qu'un des aspects de l'action de tels organismes (je pense aux syndicats et aux mouvements pacifistes) ou tels partis politiques (je pense au Parti socialiste) menait sur un plan plus général. Des préjugés continuaient à peser lourdement sur les mentalités. L'action menée par Marc Sangnier, d'inspiration chrétienne, en a souffert.

Une autre raison de l'échec tient aussi aux mœurs politiques de cette période où le régime politique est devenu, par une coutume constitutionnelle, un véritable régime d'Assemblée, aux crises gouvernementales trop nombreuses, au changement de majorité et de politique. Certes il y a l'exception avec Briand qui, pendant sept ans, fut présent au Quai d'Orsay, crut même à un moment atteindre le but

qu'il s'était fixé. La mort de Stresemann, en 1929, malgré tout le seul interlocuteur valable, rompit sur le plan politique, le dialogue.

Apprenant le décès du Chancelier allemand, Briand aurait dit : « Ce sont deux cercueils qu'il faut préparer ».

Mais pour terminer toutes ces tentatives, tous les projets, avortés, toutes les idées lancées qui furent vouées à l'échec, qu'il s'agisse du « Pool » Charbon-Acier, d'une défense commune, d'une coopération intellectuelle, de rencontres, d'institutions communes... Tout cela nous le retrouverons après 1945. Eh oui, la C.E.C.A., la C.C.E. et le Traité de Rome, les Jumelages, les rencontres, que sais-je encore ?... Il a fallu le cataclysme de 1939-1945 pour que tous nous en comprenions la nécessité et il faut ajouter, le caractère inéluctable.

L'Allemand n'est plus l'ennemi héréditaire, il est devenu l'ami. Si cela s'était produit dans la décennie 1920-1930, combien de deuils, de crimes auraient été évités.

Certes il ne sert à rien de se lamenter sur le passé. Mais les esprits clairvoyants et désintéressés qui ont alors pressenti et voulu ce qui ne se réalisera que cinquante ans plus tard, méritaient que leur combat soit évoqué. Leur action a pu donner lieu à contreverses et à discussions.

Mais n'est-ce pas le sort des précurseurs ?

NOTES

(1) *Chronologie* : Conférence de Cannes, janvier 1922 ; Conférence de Gênes, 10 avril 1922 ; Conférence de Rapallo, 17 avril 1922 ; Occupation de la Ruhr, 1923 ; Plan Daues, 1923 ; Election de Hindenbourg, 1925 ; A. Briand ministre des Affaires étrangères, 1925 ; Pacte Kellog-Briand, 1927 ; Mort de Stresseman, 1929 ; Plan Young, 1930 ; Moratoire Hoover, 1931 ; Réélection de Hidenbourg, 1931 ; Départ de A. Briand, 1932.

(2) Diverses personnalités ayant participé aux dialogues : Loucheur, Briand, Viénot, Théodore Laurent, de Mendel, Jacques Seydoux, Arthur Fontaine, Chardon, conseiller d'Etat.

Journalistes : Louise Weiss, Roger Lévy (*Europe Nouvelle*), Sauerwein (*Le Matin*), Gauvain (*Les Débats*), Einstein, Painlevé, Lemery, Emile Borel, Jean Montigny, François-Poncet, Bureau-Varilla, Marcel Prélot, Trémintin.

Une mention particulière pour Annette Kobb (1870-1967), femme de lettres bavarroise, naturalisée française, connue pour sa lutte contre l'hitlérisme. Elle avait un salon littéraire et musical ; connue comme romancière en Allemagne, puis s'est établie à Paris où elle a publié des livres en français. Bilingue, francophile et anti-nazie, elle s'est faite une grande réputation dans le milieu de rapprochement franco-allemand.

SOCIÉTÉS ANIMALES ET HUMAINES

par M. Félix VILLENEUVE,
Membre résidant

INTRODUCTION

Je pense que vous accepterez que le Biologiste soit, dans une certaine mesure, qualifié pour aborder devant cette éminente compagnie, les problèmes que pose la Vie animale en Société dans tout le Monde animal et aussi bien entendu, par une comparaison toute naturelle, dans les Sociétés humaines. Cependant en rappelant que certains Biologistes contemporains séparent catégoriquement les deux domaines : celui de la Vie et celui de la Morale, en estimant que la biologie n'apporte rien d'utilisable pour la conduite des Hommes et opposent absolument la matière animale et l'Esprit.

Mais il faut bien préciser qu'à la suite de recherches de plus en plus poussées et de découvertes récentes, les Sciences de la Vie et les Sciences de l'Homme n'appartiennent plus à deux mondes séparés et que la Biologie en nous éclairant sur notre véritable nature matérielle et notre place dans le Monde vivant n'est pas elle aussi dépourvue de signification éthique.

Pourquoi la Vie en société chez les animaux et chez l'Homme ? C'est que l'Evolution générale de la Vie s'est déroulée suivant des paliers successifs :

D'abord le *palier moléculaire* au cours duquel se sont constituées les macromolécules organiques dans ce que l'on appelle maintenant la « soupe chaude primitive ».

Ensuite ces macromolécules se sont groupées et spécialisées en un ensemble complexe et fonctionnel constituant le deuxième palier

de l'Evolution et que tout le monde connaît maintenant sous le nom de *cellule vivante*.

Cependant cette cellule vivante isolée et avec elle tous les êtres vivants unicellulaires, doit faire face à elle seule, dans toute sa fragilité, aux menaces d'un milieu souvent hostile. Donc le seul moyen de résister, de persister, de vivre et d'évoluer pour elle est de se rassembler en un organisme formé d'un nombre élevé de cellules : c'est le troisième palier qui est atteint et avec lui, l'apparition des *animaux pluricellulaires* et plus tard, avec eux, du *psychisme*.

Mais il arrive aussi que l'animal pluricellulaire isolé épuise vite ses possibilités de défense et de survie au cours de la lutte pour la vie, aussi dans certains cas, les plus évolués se groupent en *Sociétés* comprenant de nombreux individus souvent spécialisés. Ce quatrième et dernier palier évolutif aboutissant aux Sociétés implique un certain nombre de règles de vie particulières dont certaines sont innées et automatiques, par exemple dans les sociétés du type insecte ; d'autres plus souples et acquises dans les sociétés du type humain.

Le Biologiste Grasset a écrit :

« La formation de sociétés rend possible l'émergence de phénomènes biologiques imprévisibles et originaux ; elle fait en quelque sorte franchir un échelon de l'Evolution, la plaçant dans des conditions nouvelles ».

La Biologie et la Sociologie n'apparaissent donc plus maintenant comme étrangères l'une à l'autre mais la vie sociale se présente comme l'un des phénomènes dont l'étude appartient aussi au domaine de la Biologie.

LES SOCIÉTÉS ANIMALES

L'étude des sociétés animales, en particulier celles des sociétés d'insectes a longtemps passé dans l'opinion publique pour un aimable divertissement de « naturalistes » qui se plaisaient à y retrouver des institutions sociales présentant quelques ressemblances avec les nôtres.

Les sociétés d'insectes sont bien plus anciennes que les sociétés humaines puisqu'elles remontent peut-être à plus de 80 millions d'an-

nées alors que les nôtres n'ont guère plus de 1 à 2 millions d'années.

Aussi ces sociétés d'insectes ont-elles été soumises longtemps aux forces de la sélection naturelle qui leur ont permis d'évoluer et d'aller plus loin dans le sens de la perfection. C'est pourquoi tous les membres de ces sociétés obéissent à un ordre rigoureux et à une discipline stricte, servant la collectivité avec une abnégation totale.

Le Biologiste Grasset, à leur sujet, déclare :

« Les tendances sociales se font jour chez les insectes les plus divers ; mais tandis que dans la plupart d'entre eux elles restent très frustes, dans quelques autres elles atteignent un haut degré de complexité ».

Parlons d'abord d'une société d'insectes bien connue, celle des Abeilles ; ce sont des insectes supérieurs, à métamorphoses complètes c'est-à-dire présentant entre le stade larvaire et le stade adulte comme une seconde naissance, une période dite « nymphale » d'immobilité avec refonte et restructuration de tous les organes. Ce qui frappe le plus dans la ruche c'est l'existence de différences anatomiques marquées entre les individus toujours très nombreux qui forment la société ; on dit qu'il s'agit de *castes* d'individus morphologiquement différents et assurant des fonctions différentes.

La ruche pouvant compter plus de 50.000 individus, on trouve parmi eux d'abord, des *individus reproducteurs* mais curieusement en nombre toujours très limité puisqu'il n'y a qu'une seule femelle dont l'unique activité consiste à pondre des œufs ; cette femelle par commodité est appelée la *Reine* ; elle est fécondée par un seul mâle, tous les autres mâles considérés comme des bouches inutiles étant éliminés, la société ne les tolérant pas en permanence.

Fécondée au cours du « vol nuptial », la Reine garde toute sa vie dans un organe réservoir appelé spermathèque, une provision de spermatozoïdes qui serviront à féconder tous les œufs au cours de la ponte.

A côté des quelques individus reproducteurs chargés de la perpétuation de l'espèce, les autres sont des abeilles *stériles* appelées aussi individus neutres. Ces neutres sont de divers types d'après leurs formes et aussi leurs fonctions sociales. Ce sont surtout les *ouvrières* qui possèdent des organes spéciaux facilitant la récolte

du pollen et du nectar des fleurs, et possédant aussi des glandes productrices de cire pour la construction des rayons. Ces ouvrières ont été rendues stériles par une carence alimentaire. Au contraire la larve destinée à devenir la reine est élevée dans un grand alvéole et alimentée avec de la gelée royale ; cette nourriture spéciale, très riche en vitamine E de reproduction, favorise la longévité de la reine et surtout le développement et le fonctionnement de ses organes reproducteurs.

Les ouvrières ne se nourrissent que de miel et de pollen, nourriture plus carencée et ainsi demeurent stériles. Ces ouvrières dans la ruche accomplissent différents travaux, elles sont d'abord nettoyeuses, puis nourricières, ensuite elles construisent des alvéoles et enfin elles deviennent définitivement butineuses.

D'après les travaux de Von Frisch, les abeilles disposeraient d'un *langage dansé* qui atteindrait un degré de perfection seulement dépassé par le langage humain. Une abeille pourrait, au retour du butinage, faire savoir à ses compagnes qu'il y a du nectar dans telle fleur, dans telle direction et à telle distance.

Finalement, ce qu'on appelle habituellement « l'Esprit de la ruche » est en fait un ensemble de réflexes inscrits dans le système nerveux de façon innée et dont l'infaillible succession en chaîne détermine un comportement adapté à un but et que l'insecte ne maîtrise nullement.

Les *Termites* sont des insectes plus primitifs que les Abeilles car ils arrivent progressivement à l'état adulte en présentant des mues successives. La termitière est une construction contenant souvent des milliers d'individus ; c'est une véritable ville isolée du monde extérieur, présentant une température constante et même un air conditionné ; c'est là un résultat que nos installations thermiques modernes et perfectionnées ne réalisent que depuis peu.

Par rapport à la taille réduite des termites ces constructions dépassent en complexité tout ce que l'Homme a pu édifier. Nous retrouvons chez les *Termites* en ce qui concerne les individus reproducteurs une femelle unique appelée aussi la *Reine* ; elle est accompagnée d'un seul mâle et forment à eux deux le *couple royal*.

Cette reine arrive à pondre plusieurs milliers d'œufs par jour ; elle est alimentée par un flot continu d'*ouvriers* nourriciers tandis

qu'un autre flot recueille inlassablement les œufs. Tous ces œufs sont semblables au moment de la ponte et c'est au cours du développement que se différencient les individus dans les castes différentes.

Les *soldats* ont une morphologie qui dénote une véritable adaptation au combat : une tête énorme, cuirassée, renfermant des muscles qui font mouvoir de puissantes mandibules en forme de pinces ; parfois même la tête du soldat s'est transformée en une sorte de poire où s'accumule un liquide toxique, réalisant ainsi une véritable arme chimique. Mais si leur efficacité défensive les rend incontestablement utiles à la société, ils constituent cependant pour elle une charge et peuvent apparaître parfois comme des bouches inutiles car ils sont si spécialisés qu'ils sont incapables de se nourrir seuls.

Au contraire des soldats, les ouvriers sont d'une remarquable uniformité ; leur absence de spécialisation leur permet d'exercer les activités les plus variées. Ils exécutent tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la société : ils construisent, agrandissent, réparent et prennent en charge toutes les autres activités de la société ; ils creusent aussi des galeries souterraines pour aller à la recherche du bois avec lequel ils édifient des meules à champignons.

La termitière peut aussi se reproduire par fragmentation, comme un véritable bouturage tout à fait comparable à l'essaimage de la ruche comportant une migration d'une partie de la population amenant avec elle le couple royal ; l'ensemble, après avoir cheminé à l'air libre, s'enfonce dans le sol pour y fonder une nouvelle société.

Comme dans la ruche c'est la construction du nid qui détermine la conduite de chacun tellement la société possède des pouvoirs étendus d'autorégulation ou *régulation sociale*. C'est-à-dire que tout phénomène extérieur modifiant la physiologie du groupe social déclenche des mécanismes compensateurs qui tendent à rétablir l'équilibre provisoirement détruit. Il s'agit donc d'une subordination totale de l'individu à la société.

Chez les Termites aussi, la destinée de l'individu n'est nullement fixée à la naissance mais dépend à tout instant de l'état de la société qui exerce son contrôle sur les individus par l'intermédiaire de substances chimiques, véritables *hormones sociales*.

Chez les *Fourmis* le nid renferme aussi des individus très nombreux parmi lesquels on peut distinguer la *reine*, des *mâles*, des *sol-*

datas et des *ouvriers*. Ces derniers construisent des nids creusés dans le sol en forme de galeries tortueuses reliant des chambres. Certains d'entre eux circulent en colonnes et chacun dépose sur le sol une gouttelette d'un liquide constituant ainsi une sorte de piste odorante que les autres n'ont plus qu'à suivre. Ces ouvriers apportent aussi à la société de la nourriture : proies, graines, débris végétaux ; ces aliments sont utilisés par les adultes ou disposés près des larves qui les consomment ; des aliments liquides sont apportés dans le jabot d'ouvriers spéciaux appelés « pots à miel ». La reine seule possède un réservoir à spermatozoïdes. Elle est généralement plus grosse que les ouvrières et porte des ailes qui tombent après le vol nuptial. Ces femelles ailées ne se rencontrent que pendant quelques jours, en été ou en automne.

Les mâles, comme chez les abeilles, sont éliminés et par conséquent la société n'en comporte pas en permanence.

Enfin les Fourmis nous offrent un exemple d'un véritable *élevage* d'animaux domestiqués car elles apprécient les sucs sécrétés par les Pucerons qu'elles traitent littéralement. Ces Pucerons domestiqués sont menés au pâturage sous bonne garde, enfermés la nuit dans des étables et protégés de leurs ennemis.

Autres insectes sociaux, les *Guêpes* construisent leur nid en papier ou en carton composé de fibres de bois malaxées avec la salive de façon à constituer une pâte qui, étalée et séchée, fournit un papier gris ou brunâtre.

Certaines sociétés de guêpes comportent environ 10.000 individus avec une seule femelle fertile ou *reine*, des *mâles* à courte durée de vie et des *ouvrières* nombreuses et stériles, mais les différences morphologiques entre les différentes castes sont peu distinctes.

Les ouvrières butinent sur les fleurs ou sont attirées par d'autres aliments : fruits ou viande.

Les larves sont nourries d'insectes broyés ou réduits en bouillie. Curieusement, dans certaines conditions les ouvrières massacrent le couvain lorsque l'approvisionnement est insuffisant ou lorsque la température du nid qui, normalement oscille entre 26 et 30°, subit une régulation thermique défectueuse.

En résumé, nous dirons donc que les sociétés supérieures d'insectes réalisent un maximum de complexité chez les espèces les plus

évoluées comme les Abeilles, les Termites et les Fourmis. Ce sont des sociétés permanentes comprenant plusieurs milliers d'individus, réalisant des constructions complexes et se livrant à des activités collectives bien coordonnées, réalisant ainsi un des plus extraordinaires phénomènes sociaux dont on ignore presque totalement l'histoire évolutive.

Elles réalisent donc la forme la plus évoluée et la plus parfaite de la Sociologie, l'attraction sociale agissant naturellement sur la Physiologie de l'individu mais aussi et surtout sur sa Morphologie.

Tous les individus de ces sociétés obéissent à des comportements innés et à un programme génétique précis. Aussi ces sociétés ne risquent pas d'être bouleversées par des événements ; aucun coup d'État ne menace jamais la reine ; c'est la supériorité de l'activité instinctive sur l'improvisation. Les sociétés animales sont donc des communautés qui existent en vertu d'un instinct social particulier fixé et héréditaire.

Par une mystérieuse régulation probablement de nature chimique, la fabrication des castes s'y fait suivant les besoins de la société. Tout se passe comme si une secrète connaissance renseignait l'ouvrière de la ruche sur le nombre d'individus nécessaires. Nous savons maintenant qu'il s'agit d'un mécanisme physiologique qui a été qualifié d'*action hormonale sociale*.

Enfin on pourrait dire que les individus de ces sociétés sont comparables à des unités cellulaires faisant partie d'un même organisme ; une ouvrière n'étant pas plus dévouée à la ruche qu'une cellule hépatique n'est dévouée au foie.

La cause qui détermine la formation d'un groupe ou d'une société chez les animaux et le lien qui maintient cette unité sont toujours les manifestations des instincts reproducteurs.

Mais si ces sociétés d'insectes paraissent parfaites elles sont définitivement fixées dans cette perfection, s'interdisant tout progrès, mais permettant cependant à leur vie de traverser les temps géologiques sans disparaître, avec une véritable hiérarchie dans le fonctionnement : la femelle ou Reine au sommet, les mâles tout à fait à la base.

Quant aux animaux supérieurs, la sociologie des Mammifères a été moins poussée que celle des Insectes ; chez les divers Primates,

par exemple, la vie grégaire ne va pas sans quelques manifestations sociales ; mais si d'un côté on trouve le Singe ou l'Anthropoïde sans la moindre trace d'activité culturelle, d'un autre côté l'Homme dont toutes les activités résultent de manifestations culturelles, donc du point de vue social il y a peu de comparaison possible entre l'Homme et le Singe car il faut bien considérer que le langage articulé caractérise complètement le comportement humain.

LES SOCIETES HUMAINES

Alors que les Insectes sociaux diffèrent entre eux par l'existence de castes, les Hommes en dehors des différences de races se séparent dans la société d'après leur rang social, leur appartenance à une classe, séparation qui reste purement culturelle et psychologique et dépendant presque entièrement de l'Education.

Il y a dans toute société humaine un groupe social qui joue un rôle dirigeant dans les différents domaines : politique, administratif, économique, littéraire, artistique, scientifique : c'est la *classe dirigeante*.

L'homogénéité très relative que l'on constate dans ces classes se retrouve beaucoup moins dans les *classes moyennes* faites de groupes sociaux variés dont le seul caractère commun est de se distinguer des autres groupes.

La *classe rurale* existe lorsque l'Economie agricole repose sur de petites exploitations familiales, que celles-ci soient dirigées par les propriétaires du sol ou par des fermiers.

Les membres de la *classe ouvrière* travaillent pour obtenir un salaire ; leur travail présentant pour eux un caractère de nécessité car il est la condition même de leur subsistance.

Selon la distinction classique de Marx tout reposerait sur un critère purement économique et deux classes seulement s'opposeraient : celle des possédants et celle des autres, les premiers détenant tous les moyens de production, les capitaux et disposant de l'entière direction de la vie économique ou politique, les autres n'ayant que leur travail et se trouvant dans la dépendance étroite des précédents.

L'Histoire sociale de la France, comme son Histoire politique est

marquée par une succession de mouvements de caractère plus ou moins révolutionnaire brisant la résistance opposée par les classes privilégiées à toute transformation et de réactions causées par les excès de ces mouvements. Les transformations qui s'opèrent dans de telles conditions, outre qu'elles coûtent parfois fort cher, atteignant rarement leurs buts.

Une Société sans classe c'est l'aspiration de tous ceux qui constatent les inégalités naturelles de la Société actuelle et espèrent l'avènement d'une organisation plus juste où les différenciations ne seraient basées que sur le mérite et le talent.

Dans certains états les distinctions sociales anciennes ont été effacées par l'élimination systématique des classes dirigeantes. Un effort constamment renouvelé y est entrepris pour constituer une société sans classes.

Il n'en a pas toujours été ainsi partout et déjà en 1869, l'Anglais Galton, cousin de Darwin, déclare dans un de ses ouvrages que les classes sociales diffèrent aussi par des caractères mentaux ou culturels et pour lui ce sont essentiellement les caractères psychiques qui déterminent l'échelle des valeurs. Il considère que l'état de pauvreté ou de misère correspond à une donnée biologique et que les misérables restent ainsi parce qu'ils sont incapables d'être autre chose. Le Français Vacher de Laponge déclarait :

« On se demande si les idées de fraternité, d'égalité ne sont pas contre les lois de la Nature. Aux fictions de Justice, d'Egalité, de Fraternité, la politique scientifique préfère la réalité des forces et des lois de l'Evolution.

En dépit de ces prises de position outrancières et partisans il apparaît chaque jour davantage que contrairement à la vision généreuse de Rousseau et des Hommes de la Révolution française, l'égalité n'est pas un phénomène naturel ; les Hommes tendent naturellement à s'organiser en classes de dignités inégales.

Le fait nouveau de la période récente est la prise de conscience de l'injustice de ces inégalités dues à la nature humaine. L'avenir dépend en définitive de qui finalement l'emportera, des forces biologiques naturelles ou de la volonté de justice sociale. Quel que soit l'avenir des classes dans les sociétés humaines, de tous les êtres vivants sociaux, l'Homme est celui qui est le plus modifié par la

société, non pas dans son anatomie comme chez les Insectes sociaux, mais dans sa physiologie et son comportement. Il ne peut vivre qu'en tant qu'être social et il ne serait pas devenu ce qu'il est si ses pouvoirs n'avaient pas été multipliés par la société.

Cependant en ce qui le concerne rien n'est irréversible car l'Homme, en cas de traumatisme ou de grande terreur, voit remonter en lui des comportements primitifs. Il en est ainsi également en cas de contagion mentale, comme la psychologie des foules ou les impulsions collectives.

Dans le domaine de l'instinct tout est réglé ; les carnivores par exemple ne tuent que pour s'alimenter. Mais sur le plan des rapports entre les Hommes règne la plus grande sauvagerie et tous les coups sont permis.

De plus en 1975 le Monde atteignait 4 milliards d'habitants ; sur les 7 à 8 milliards d'habitants qui peupleront la Terre à la fin du siècle, il y aura 2 milliards de nantis, 4 milliards de pauvres et 1 à 2 milliards d'affamés. Cette situation peut devenir rapidement explosive si rien n'est fait pour y remédier.

Comment douter que l'Humanité vouée à la surconsommation des uns, à la surpopulation et à la famine des autres, découpée en classes et en nations que tout oppose, n'entre aujourd'hui dans une phase de plafonnement que nul conflit ne pourra résoudre de façon durable. La crise dans laquelle s'enfonce l'Humanité revêt un caractère général ; elle n'épargnera personne. Tous les pays seront frappés quelque soit leur système politique et cette globalité démontre l'échec de toutes les idéologies existantes.

Cette tension permanente amène la plupart des nations à poursuivre une course aux armements ruineuse car elles investissent en dépenses stériles une partie croissante du revenu national. C'est une voie suicidaire où s'engagent nos sociétés qui demeurent persuadées que la survie ne passe que par la lutte contre les autres, voire leur élimination. C'est un trait traditionnel que les Etats dépensent sans compter pour la guerre. On estime que le quart des ressources des U.S.A., pays le plus riche du monde, est englouti pour la préparation de la guerre. La suppression de telles dépenses permettrait d'instituer immédiatement la semaine de 30 heures avec un revenu suffi-

sant pour améliorer nettement le niveau de vie, sans parler aussi des crédits plus importants pour la recherche médicale.

En 1981 les experts estimaient que les puissances atomiques avaient stocké quelque 100.000 ogives nucléaires représentant chacune 50 à 100 fois la bombe de Hiroshima, ce qui correspondrait à 4 tonnes d'explosif classique pour chaque être humain. De quoi détruire plusieurs fois les sociétés humaines et peut-être toute trace de vie sur le Globe.

Si l'on recherche dans nos sociétés quelle est la situation au moment où se déclenchent des guerres, on constate un trait commun : elles sont déclenchées après une période d'expansion démographique. De plus, après une longue période de paix, la structure démographique est caractérisée par un pourcentage élevé d'Hommes jeunes provoquant turbulence et inquiétude et disposant d'une agressivité diffuse ; l'humeur belliqueuse apparaissant, elle agirait finalement comme une force centrifuge tendant à l'élimination d'une partie de ses excédents, soit par l'émigration, soit par la guerre.

Comme nous le voyons, si les sociétés animales, celles des Insectes en particulier, ont traversé les temps géologiques et poursuivent leur course vers l'avenir lointain sans menaces précises — stabilité payée par une conception permanente de la société — il n'en est pas de même pour les sociétés humaines soumises à des menaces et même à de réels dangers de disparition. Et cela est vraiment regrettable, non seulement si l'on envisage la disparition d'une espèce supérieure productrice d'Art, de culture, de découvertes, production unique dans le règne vivant et caractéristique de l'espèce humaine mais de plus ses découvertes suivent une accélération explosive. Il a fallu 2 ou 3 millions d'années aux sociétés humaines pour améliorer notablement l'industrie lithique ; à peine quelques millénaires pour l'industrie des métaux. En 1690 Denis Papin découvre la force motrice de la vapeur ; moins de 100 ans plus tard, en 1765, Watt met au point la machine à vapeur qui jouera un rôle essentiel dans la révolution industrielle. En 1814 Stephenson fait rouler la première locomotive.

Même accélération en ce qui concerne les applications du moteur à explosion conçu par Hugar et Lenoir en 1860. La première automo-

bile à essence réalisée par Daimler et Benz date de 1867 et le premier avion, celui des frères Wright de 1903.

Le premier Spoutnik fut lancé le 4 octobre 1952. Moins de 3 ans plus tard Youri Gagarine quittait le champ d'attraction terrestre dans un satellite et le 21 juillet 1969 Armstrong et Aldrin débarquaient sur la Lune.

Ainsi un siècle à peine s'est écoulé entre la mise au point du moteur à explosion et les vols spatiaux.

Les inventions, une fois diffusées, provoquent dans les sociétés des modifications stables ; elles réalisent en fait de véritables mutations sociologiques car elles sont transmissibles par l'enseignement et l'imitation.

Dans les sociétés occidentales l'invention a généralement précédé le développement démographique. Au moment de la révolution industrielle l'Angleterre avait seulement une dizaine de millions d'habitants. L'Allemagne a doublé sa population après les découvertes des mines de la Rhur et la création de son industrie. Les découvertes ont donc permis à l'Occident d'augmenter sa population et son niveau de vie.

Dans le domaine de la santé et de la vie les caractéristiques sanitaires de l'Humanité occidentale sont restées à peu près les mêmes depuis le Moyen Age jusqu'au XIX^e siècle. La mortalité infantile était très forte, jusqu'à 70 % la première année. Il fallait donc engendrer plusieurs enfants pour garder le minimum nécessaire par couple pour assurer un léger accroissement. A partir de l'âge nuptial la mortalité féminine s'élevait brusquement par suite des affections puerpérales ; elle s'abaissait ensuite à partir de la quarantaine et les femmes qui avaient survécu profitaient alors d'une probabilité de vie plus longue que celle de leur compagnon. L'abaissement de la mortalité puerpérale a été une des premières caractéristiques de la démographie occidentale moderne et il en résulta, les pertes de guerre aidant, un net excédent de femmes.

Les épidémies de variole étaient particulièrement redoutables et enlevaient chaque fois brutalement une portion importante de la population infantile et adolescente. C'est de la vaccination jennérienne que date la véritable mutation démographique dans les Etats occidentaux.

D'autres épidémies redoutables avaient cependant une périodicité moindre ; certaines ont laissé dans l'Histoire un souvenir terrifiant, la peste noire de 1348 réduisit de 40 % la population parisienne et produisit un long délestage démographique.

La guerre de 1914-1918 fut suivie d'une énorme épidémie, celle de la grippe espagnole.

Ce fut le milieu du XIX^e siècle qui fut bouleversant de découvertes dans le domaine de la Vie. En moins de trente ans, Charles Darwin, Louis Pasteur, Grégor Mendel, pour ne citer que les plus prestigieux, ouvraient les voies de la Biologie moderne.

J'insisterai plus particulièrement sur les travaux du célèbre naturaliste anglais Charles Darwin dont on a commémoré en 1982, dans la presse scientifique mondiale, le centième anniversaire de sa disparition.

Charles Darwin était issu d'une famille de grands bourgeois anglais ; ses ancêtres paternels étaient de riches propriétaires terriens dont plusieurs s'intéressaient aux Sciences naturelles et à la médecine.

Darwin lui-même sera philosophiquement et politiquement libéral mais profondément pénétré par l'esprit de sa classe et très respectueux des valeurs traditionnelles qui ont fait la grandeur de l'empire britannique.

Il rentre d'un voyage autour du monde, le 2 octobre 1836 ; au cours de cette longue navigation de près de cinq ans, il a visité les archipels de l'Atlantique, les côtes de l'Amérique du sud, l'Océan indien.

Dès son retour, il s'isole, travaille sans arrêt, et peu à peu son schéma sur l'évolution se précise. Il finit la rédaction de son mémoire en 1844 mais il renonce à le publier par crainte du scandale. C'est seulement en 1858 qu'il rompt le silence. Il se met à la rédaction de son livre « L'origine des espèces » qui paraît le 24 novembre 1859. Le succès est retentissant mais il tient à deux types de réactions contradictoires, scandale pour les uns, approbation pour les autres. Quand il élabore son schéma sur l'Evolution, Darwin subit une double influence : celle de Lamarck et de Malthus. A la « Philosophie zoologique » de Lamarck, publiée cinquante ans plus tôt, en 1809, Darwin emprunte la tendance de tous les groupes vi-

vants à devenir de plus en plus complexes et à s'adapter de mieux en mieux à leur milieu ; mais il ne partage pas l'idée de Lamarck pour qui ces transformations sont liées à l'usage ou au non usage des organes. Darwin pense plutôt que les organismes subissent des variations spontanées et si ces variations procurent des avantages l'organisme nouveau s'imposera ; lorsque les variations sont défavorables, au contraire, il disparaîtra.

Or les êtres vivants se multiplient à une vitesse beaucoup trop grande pour les ressources alimentaires dont dispose l'espèce. Il en résulte, entre les individus, une lutte pour la vie qui laisse seulement survivre et multiplier les plus aptes, ceux qu'une petite variation ou particularité favorisent, tandis que la mort frappera surtout les défavorisés.

La mort devient différenciatrice et se charge d'opérer une sévère sélection naturelle. Dans cette idée Darwin ne fait que reprendre celle de Malthus émise en 1792. Pour Malthus l'effectif d'une population croît plus vite que ses ressources ; aussi sous l'effet de cette pression démographique tous les groupes humains tendent vers un état de manque qui entraîne une sévère compétition à chaque génération.

Si Darwin subit de violentes critiques il connut aussi très vite un immense succès. Ce succès n'est pas gratuit, il est basé sur un système humain, sur la lutte entre les individus.

Les besoins en main-d'œuvre en Angleterre ont augmenté sous l'effet des progrès industriels et du machinisme ; les journées de 16 heures ne sont pas rares ; les ouvriers ne jouissent d'aucune protection sociale et dans cette classe l'espérance de vie est inférieure à 40 ans ; on embauche même des enfants de 7 à 9 ans.

En proposant un modèle de l'évolution fondé sur la lutte entre les individus et l'élimination, le Darwinisme a légitimé l'inégalité des hommes à l'intérieur du pays. Darwin aura donc eu un immense impact sur la sociologie et la politique de son temps. Le Darwinisme a donc servi de caution scientifique au libéralisme d'alors sur lequel reposait l'essor de la société industrielle du XIX^e siècle, la pensée libérale d'alors ayant pris pour devise « que le meilleur gagne ».

Mais dire que le Darwinisme n'a servi de support qu'à l'idéolo-

gie dite « libérale », de son époque, serait injuste et rétrécirait singulièrement son champ d'influence.

En vérité il a inspiré aussi les créateurs du matérialisme scientifique.

Au moment où paraît « L'Origine des espèces », Marx et Engels sont en train d'élaborer une théorie sur la lutte, non des individus mais des classes qu'ils considèrent alors comme un phénomène inéluctable et nécessaire au progrès de l'Humanité.

Il semble que Engels ait été le premier à découvrir Darwin. Quelques jours après la parution du livre « L'Origine des espèces », Engels écrit à Marx une lettre enthousiaste :

« Au demeurant, ce Darwin que je suis en train de lire, est tout à fait sensationnel. On n'avait jamais fait une tentative d'une telle envergure pour démontrer qu'il y a un développement historique dans la nature, du moins avec un pareil bonheur ».

Cet enthousiasme que Marx ne sera pas long à partager tient d'abord au contenu matérialiste de la théorie darwinienne. Avec lui l'Homme descend d'anciens Primates aujourd'hui disparus. Comme les autres espèces qui nous entourent nous sommes issus de variations triées par la sélection naturelle. L'Humanité est le résultat de tentatives réussies et de batailles gagnées.

Toutefois Marx et Engels diffèrent de Darwin par la manière dont ils définissent la lutte. Pour Darwin la compétition se poursuit entre individus biologiquement différents, supérieurs ou inférieurs ; Marx et Engels lui substituent la lutte des classes, demeurent égaux car pour eux l'inégalité des Hommes tient, non à des données biologiques mais aux structures économiques et sociales, idée d'ailleurs contredite par les découvertes de la Biologie moderne.

CONCLUSION

Il existe donc une analogie entre les organismes animaux et les organismes sociaux ; car ils sont tous formés de cellules, avec noyau, chromosomes et protoplasme, et chaque cellule est le siège d'une vie indépendante. Mais ces cellules s'agrègent et s'ordonnent en tissus divers ayant chacun une caractéristique propre et douée de fonc-

tions. Enfin les tissus se groupent en organes formant les éléments constitutifs d'un animal d'une espèce déterminée.

Il n'en va pas de même en matière sociale. Ici l'unité constitutive est l'individu, doué d'un pouvoir de décision, les liens qui l'attachent à la société étant de nature complexe.

Certains ont voulu voir dans les sociétés d'Insectes l'idéal vers lequel devrait tendre la société humaine, mais l'évolution de l'Homme a suivi des voies totalement différentes, le développement organique du cerveau humain et les progrès de la civilisation la caractérisant.

Si les Insectes sociaux ne sont qu'un rouage inconscient de leurs sociétés, l'Homme est un élément responsable et la société qu'il édifie trouve sa fin dans l'Homme et non pas dans la société. L'Abeille ne choisit pas ; quelle que soit la manière dont elle exécute sa tâche elle ne peut être tenue pour responsable et mérite ni réprimande ni félicitation.

Ce n'est pas une différence de nature qui sépare les sociétés animales et la société humaine mais la capacité d'invention du cerveau humain qui, grâce surtout au langage, a permis un progrès incessant et transmissible.

Les Hommes sont génétiquement différents et ces différences multiplient leurs aptitudes. Pour nous la diversité culturelle s'ajoute à la diversité biologique.

Chaque vie humaine constitue une aventure unique qui ne s'est jamais produite et ne se reproduira plus jamais. Toute mort est une perte irréparable et on a dit :

« Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle mais une bibliothèque où chaque livre ne serait tiré qu'à un seul exemplaire. »

Ce polymorphisme culturel qui s'ajoute et valorise le polymorphisme génétique ne joue pleinement que dans une société d'individus libres de penser, de concevoir et de réaliser.

Lorenz, prix Nobel, déclare :

« L'égalitarisme a une responsabilité dans ce qui se passe actuellement. Je crois qu'il est toujours dangereux de bâtir un système sur un mensonge. Or il n'est pas vrai que nous soyons égaux.

L'inégalité des Hommes est l'un des fondements et l'une des conditions de la culture. A la base de cette inégalité il y a une différence de capacités. Le point de vue égalitaire est complètement antibiologique. Les Hommes sont inégaux dès l'instant de leur conception. »

Quant à l'avenir de notre société, deux attitudes sont possibles ; la première du type social darwinien consisterait à lutter entre nous, à nous disputer, au besoin militairement, les matières premières ou les moyens industriels afin que les plus forts conservent leurs avantages ou s'approprient ceux des autres. Cette compétition peut aussi se retrouver entre les groupes sociaux : c'est la lutte des classes soulignées par les marxistes du XIX^e siècle mais sur laquelle ceux de la fin du XX^e siècle, instruits par l'expérience, demeurent plus discrets.

Elle peut aussi impliquer les Nations. C'est une lutte au niveau mondial largement pratiquée par les pays industriels depuis longtemps ; qui ne voit le danger qu'elle ferait courir au Monde ?

Donc l'idéologie socio-darwinienne, que beaucoup suivent encore, ne nous offre d'autre évolution que la réalité, l'affrontement, l'élimination qui peuvent déboucher sur l'apocalypse atomique. Malgré tout cela il est nécessaire de garder une vague espérance en la perfectabilité et la longévité de l'espèce humaine. Une autre attitude consisterait à remplacer la lutte par la coopération, c'est-à-dire à créer un nouvel ordre international au lieu de nous combattre.

Ainsi contrairement à ce que pensaient les romantiques de J.-J. Rousseau à Marx, le triomphe de la raison dans nos sociétés actuelles n'est pas inéluctable ; il ne correspond à aucune obligation génétique et face à la pérennité des chromosomes et des gènes, songeons à la précarité des sociétés humaines en face de celles des Insectes qui ont traversé les temps géologiques et poursuivent vers l'avenir une marche en avant interminable.

Enfin, pour terminer, probablement certains parmi vous ont pu être surpris, choqués peut-être par ce rapprochement, cette comparaison entre les sociétés animales et les sociétés humaines.

Il est vrai que l'Homme placé au sommet de la hiérarchie s'est toujours considéré à part dans le monde vivant.

Cette conception particulariste souffre cependant quelques exceptions parmi les Biologistes. Le célèbre anatomiste Haeckel écrivait dès 1877 : « Nous retrouvons chez les cellules uniques vivant isolées les mêmes manifestations de vie psychique, sensations, perceptions, volonté, mouvements, que chez les animaux supérieurs, constitués par un grand nombre de cellules ».

Plus tard, en 1946, Theilhard de Chardin écrira même : « Nous sommes logiquement amenés à conjecturer dans tout corpuscule l'existence rudimentaire de quelque psyché ».

On pourrait donc dire que quel que soit le niveau de l'échelle animale, y compris l'Homme bien sûr, attenter à la vie c'est pêcher contre l'esprit.

L'ACADÉMIE DE NIMES AU 31 DÉCEMBRE 1985

Président d'honneur : M. Guy PIGOULLIE, préfet, commissaire
de la République dans le département du Gard.

Président : M. le bâtonnier Marcel FONTAINE.

Vice-président : M. Robert DEBANT.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre HUGUES.

Secrétaire-adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Lucien FRAINAUD.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste-adjoint : M. André NADAL.

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

Mgr FLECHIER

Jean-François SEGUIER

Mgr de BECDELIEVRE

N. RIBOULET

Mlle Alice DUMAS

N. DEVEZE

Mgr de VILLEPERDRIX

Jacques SAGNIER

Henry BAQUIER

Marquis de LORDAT

Jules DAVE

MEMBRES HONORAIRES

- 1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Oberstadtdirektor, 3300 Braunschweig - Rathaus (Rép. Féd Allemande).
- 1970 M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Mafféi de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).
- 1972 André FRAIGNEAU, homme de Lettres, ancien membre non résidant, 9, rue Saint-Romain, 75006 Paris (6^e).
- 1977 Jean-Baptiste AQUARONE, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines (honoraire), 4, boulevard Berthelot, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1978 René JOUVEAU, *, ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence (B. du Rh.).
- 1981 M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
- 1982 Mme Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1984 M. Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 06780 Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes).
- 1984 M. Hervé BAZIN, président de l'Académie Goncourt, 7, rue du Moulin, Barbin, Amilly, 45200 Montargis (Loiret).
- 1984 Pierre ABAUZIT, O *, ancien membre résidant, officier aviateur en retraite, 13, rue Trajan, 30000 Nimes (Gard).

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens résidant à Nîmes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	28-02-1947	Jean BRUNEL, O  , professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 23, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nîmes (Gard).	Franck Rouvière
2	24-03-1952	Edgar TAILHADES, avocat honoraire, ancien bâtonnier, sénateur du Gard, président du Conseil Régional, La Costette, route de Beaucaire, 30000 Nîmes (Gard).	Lieut.-col. Igolen
3	26-12-1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue du Chapitre, 30000 Nîmes (Gard).	Professeur Bernard Latzarus
4	11-03-1955	Jean THEROND, entomologiste, 41, rue Séguier, 30000 Nîmes (Gard).	Dr Reynaud
5	11-03-1955	Pierre HUGUES, *, C.  , Ch. Arts et Lettres, Ch. Mérite agricole, Ch. Mérite sportif, censeur honoraire du Lycée A.-Daudet, ancien conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Gard, majoral du Félibrige, 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Gard).	Chanoine Chabot
6	19-05-1959	André NADAL, O.  , professeur de Lycée (honoraire), 5, rue d'Albenas, 30000 Nîmes (Gard).	Marcel Coulon
7	17-03-1961	André BERNARDY, chef de Centre adjoint à l'E.D.F. en retraite, 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (Gard).	Jean Gibelin
8	9-06-1961	Jean ROGER, Ch. Ordre national du Mérite, magistrat honoraire, 18, rue Pasteur, 30000 Nîmes (Gard).	M ^e Enjoubert
9	9-02-1962	Claude ESCHOLIER,  39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nîmes (Gard).	Don Sauveur Paganelli

10	18-12-1964	Edouard DROUOT, docteur en médecine, 38, rue Montauray, 30000 Nimes (Gard).	Georges Livet
11	12-03-1965	Lucien FRAINAUD,  , C. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
12	11-02-1966	René PANET, *, président de chambre de Cour d'Appel (honoraire), 23, rue Pradier, 30000 Nimes (Gard).	M ^e Emmanuel Lacombe
13	22-11-1968	Joachim DURAND, O. *, C. Ordre national du Mérite, C. Arts et Lettres, directeur honoraire au Ministère de la Marine nationale, 27, rue de la Servie, 30000 Nimes (Gard).	Etienne Velay
14	7-11-1969	Jacques LARMAT,  , professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes (Gard).	Aimé Flaugère
15	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. Ordre national du Mérite, O.  , professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 19, rue de Barcelone, 30000 Nimes (Gard).	Henri Barnouin
16	23-04-1971	Victor LASSALLE, Ch. Arts et Lettres, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	Jean Douël
17	10-11-1972	Alice FERMAUD, O.  , professeur agrégé d'italien (honoraire), 4, rue Jeanne-d'Arc, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Raoul Lhermet
18	23-03-1973	Aimé VIELZEUF,  , 39-45, médaille du Combattant, médaille du Combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes académiques, professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30000 Nimes (Gard).	Professeur André Dupont
19	5-10-1973	Maurice ALIGER, historien de la Vaunage, 2, rue Fléchier, 30000 Nimes (Gard).	Roger Chastanier
20	22-01-1975	Marcel FONTAINE, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 28, rue Fénelon, 30000 Nimes (Gard).	Robert du Colombier
21	15-09-1977	René ANDRE (abbé), 15, rue Ménard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine René Thibon
22	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Montjardin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Paul Brunel

23	11-01-1980	Guy DUPRE, docteur ès lettres, professeur de lycée (honoraire), 10, rue Descartes, 30000 Nimes (Gard).	Professeur M. Aumèras
24	30-01-1981	Robert DEBANT,  , archiviste-paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).	Jules Davé
25	30-01-1981	Jean-Charles LHEUREUX, *, ancien journaliste, 28, rue Cité Foulc, 30000 Nimes (Gard).	Docteur Paul Cabouat
26	7-05-1981	Michel GROLLEMUND, O. *, C. Ordre national du Mérite, préfet honoraire, 13 bis, rue des Bénédictins, 30000 Nimes (Gard).	M ^c Léon Fosse
27	8-10-1981	Aimé BONIFAS, O. *, pasteur, 91, route de Sauve, 30000 Nimes (Gard).	Henri Chabrol
28	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre-Sémard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine R. Marchand
29	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Elie Lauriol
30	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, 12, rue Henri-Revoil, 30000 Nimes (Gard).	Henri Seston
31	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, conservateur du Musée du Vieux Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
32	3-02-1984	René BOSCH, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes (Gard).	Camille Lignières
33	2-03-1984	Marcel DECREMPS, rédacteur en chef de la revue <i>La France Latine</i> , 9, Galerie George-Sand, Super-Nimes, 30000 Nimes (Gard).	Lieut.-col. X. de Balincourt
34	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 13, rue Trajan, 30000 Nimes (Gard).	Pierre Abauzit
35	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cante, 30000 Nimes (Gard).	Paul Blanc
36			Docteur Jean Paradis

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	29-05-1942	Jacques VIER, *, C. \mathfrak{L} , professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Roncère, 35000 Rennes (I. et V.).
2	22-10-1954	Fernand ROBERT, *, professeur honoraire à la Sorbonne, 119, boulevard Carnot, 75110 Le Vésinet (Seine-et-Oise).
3	4-03-1956	Henri BONPAIRE, *, professeur honoraire à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, 92310 Sèvres (Hauts-de-Seine).
4	10-06-1960	Jean MILHAUD, O. *, C. Ordre national du Mérite, expert international en Administration, 37, boulevard d'Auteuil, 78110 Boulogne-sur-Seine (Yvelines).
5	9-06-1961	François PERROUX, C. *, G.O. Ordre national du Mérite, C., professeur honoraire au Collège de France, 9 ter, rue Paul-Féval, 75018 Paris (18 ^e).
6	1-03-1963	René, duc de CASTRIES, O. *, de l'Académie française, Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre de Cincinnatus, 21, rue Montceau, 75008 Paris (8 ^e).
7	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
8	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, *, de l'Institut, professeur au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, 75015 Paris (15 ^e).
9	25-02-1966	R.P. MARTIN, docteur ès Lettres, directeur de la Chorale Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, 75003 Paris (3 ^e).
10	6-06-1969	Hervé HARANT, O. *, O. \mathfrak{L} , O. Mérite agricole, Ch. Santé publique, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Montpellier, correspondant national de l'Académie de Médecine, correspondant du Museum, 17, boulevard Louis-Blanc, 34000 Montpellier (Hérault).

- | | | |
|----|------------|---|
| 11 | 23-01-1971 | Louis LEPRINCE-RINGUET, O. *, de l'Académie française, directeur du Laboratoire de Physique nucléaire des hautes énergies, Ecole polytechnique, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris (7 ^e). |
| 12 | 23-01-1971 | Thierry MAULNIER, O. *, de l'Académie française, Le Figaro, 25, avenue Matignon, 75008 Paris (8 ^e). |
| 13 | 8-12-1972 | André GOURON, ✎, professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault). |
| 14 | 5-10-1973 | Pierre-Henri COTHIAS, G.O. *, ✎ 39-45 (12 citations), général de brigade (C.R.), Mialet, 30140 Anduze (Gard). |
| 15 | 1-03-1974 | Robert du COLOMBIER, O. *, C. Ordre national du Mérite, ✎, O. Mérite social, méd. Education surveillée, méd. Administration pénitentiaire, procureur général honoraire, 04460 Selonnet (Alpes de Haute Provence). |
| 16 | 1-07-1976 | Jean SABLOU, *, O. Arts et Lettres, directeur des Archives départementales de l'Hérault, 34000 Montpellier (Hérault). |
| 17 | 13-05-1977 | Paul TROY, C. *, Croix du Combattant volontaire, O. Mérite maritime, Méd. Aéronautique, ingénieur général du Génie maritime en retraite, Château de Valroch, 66500 Prades (Pyrénées-Orientales). |
| 18 | 13-05-1977 | Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, C. *, O. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès (Gard). |
| 19 | 22-12-1978 | Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan (Gard). |
| 20 | 20-03-1981 | Arnaud de CAZENOVE, O. *, Château de Teillan, 30470 Aimargues (Gard). |
| 21 | 11-12-1981 | Jean BASTIDE, *, docteur en médecine, Le Boucnet, 30240 Le Grau-du-Roi (Gard). |
| 22 | 22-01-1982 | Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan (Gard). |
| 23 | 2-03-1984 | Emmanuel LEROY-LADURIE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes et Sciences sociales, 2, avenue de Versailles, 75005 Paris (5 ^e). |
| 24 | 2-03-1984 | Philippe JOUTARD, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille (Bouches-du-Rhône). |

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1926 Jacques de NEUVILLE, O. *, conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 14, La Roseraie, 108, avenue de Paris, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1932 Mme MARTINAZZO-GANDIN, 45, rue de la République, 30960 Bes-sèges (Gard).
- 1955 M. BRAUD, O. *, premier président honoraire de Cour d'Appel, 27, rue Pelleport, 33000 Bordeaux (Gironde).
- 1956 Mme Carmen DECHERY, $\frac{1}{2}$, professeur de Lycée (honoraire), Les Jardins d'Arcadie, 251, rue du Pré-aux-Clercs, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1960 Yvon PRADEL, $\frac{1}{2}$, professeur au Lycée technique, 12, rue Saint-Laurent, 30000 Nimes (Gard).
- 1960 Abel CAUZID-ESPERANDIEU, juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, 30000 Nimes (Gard).
- 1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berri-chonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- 1963 Robert GIRARD, pasteur, 1, boulevard de la République, 34590 Mar-sillargues (Hérault).
- 1965 M. ROESSING-SCHMALBACH, président de la Société franco-alle-mande, Hôtel de Ville, 3300 Brunswick (Rép. Féd. Allemande).
- 1966 Mlle R. JEOLAS, professeur de C.E.S. (honoraire), 13, rue Marceau, 30800 Saint-Gilles (Gard).
- 1967 Hartmat SANDVOSS, président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhobe, 3300 Braunschweig (Allemagne de l'Ouest).
- 1968 Gaston COMBARNOUS, collaborateur au C.N.R.S., 5, rue Nationale, 34000 Clermont-l'Hérault (Hérault).
- 1969 Henry de SEGUINS, comte de COHORN, O. *, officier de cavale-rie en retraite, Saint-Quentin-la-Poterie, 30700 Uzès.
- 1969 Christian GUIDICELLI, homme de lettres, 40, rue Henri-Espéran-dieu, 30000 Nimes (Gard).

- 1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'Office héraldique et généalogique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocésaine d'Art sacré du Gard, archiprêtre, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, 11100 Narbonne (Aude).
- 1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1972 Pierre OLLIER DE MARICHARD, directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques, Les Riailles, Lagorce, 07150 Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
- 1972 Jean COMBIER, directeur des Antiquités préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, 71570 La Chapelle-Guinchay (Saône-et-Loire).
- 1972 Pierre COUETARD, bouquiniste, 1, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nimes (Gard).
- 1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).
- 1973 Armand BRUNEL, méd. Guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard (Gard).
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1973 Roger LEENHARDT, *, Ch. Ordre national du Mérite, Ch. Arts et Lettres, cinéaste, 30420 Calvisson (Gard).
- 1974 Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours (Indre-et-Loire).
- 1974 André PLANQUE, architecte honoraire, 15, rue du Crémat, 30000 Nimes (Gard).
- 1974 Jean CHARMASSON, professeur de Lycée, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux (Gard).
- 1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières (Gard).
- 1975 Guilhem FABRE, maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue des Moulins, 30000 Nimes (Gard).
- 1976 Ildebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Bizac, 30420 Calvisson (Gard).
- 1976 Frédéric BAZILE, président du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Nimes, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert (Gard).
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de lettres, Mas des 40 sous, 30220 Aigues-Mortes (Gard).

- 1976 Mme LANGRAND-LIRON, 37, rue Maréchal Foch, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1977 Olivier LOMBARD, photographe, 10, rue Nationale, 30300 Beaucaire (Gard).
- 1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul-Cézanne, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Charly-Sam JALLATE, docteur en médecine, 13, boulevard Gambetta, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allées Lavoisier, 93320 Les Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
- 1977 Gaston ROUX, ingénieur honoraire de la S.N.C.F., 21, rue de Saint-Gilles, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30000 Nimes (Gard).
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94000 Boissy-Saint-Léger (Val de Marne).
- 1978 Michel COURTY, professeur de Collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Pienne (Meurthe-et-Moselle).
- 1978 Bernard DALLE, *, 39-45, Mas de Campuget, 30129 Manduel (Gard).
- 1978 Paul DOURIEU, 52, rue de la Dourgue, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme MAGUELONE, place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme TEISSIER DU CROS, *, conservateur du Musée cévenol du Vigan, Aulas, 30120 Le Vigan (Gard).
- 1978 Alain GIRARD, conservateur du Musée, 30130 Pont-Saint-Esprit (Gard).
- 1978 Robert GONDRAND, *, sous-préfet honoraire, 09990 Mas d'Azil (Ariège).
- 1979 Jean-Pierre MONTEILS, spéléologue, Vic-Sainte-Anastasie, 30190 Saint-Chaptes (Gard).
- 1980 G.-André FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze (Gard).
- 1980 Jacques BONNAUD, journaliste, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- 1980 Fernand LEONARD, professeur de Collège, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène (Gard).
- 1981 Charles DELORMEAU, Les Jardins d'Arcadie, 125, rue Pré-aux-Clercs, 30400 Montpellier (Hérault).
- 1981 Mlle Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur du Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 34000 Montpellier (Hérault).

- 1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard (Gard).
- 1981 Daniel-J. VALADE, instituteur, 30210 Vers-Pont-du-Gard (Gard).
- 1981 Marcel GIRAUD, 8, allée Guillaume-Apollinaire, 28200 Châteaudun.
- 1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30100 Alès (Gard).
- 1981 Henri DUBLED, conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertaine, La Terrasse, Gajan, 30730 Saint-Mamert-du-Gard (Gard).
- 1981 André HAON, professeur, Fournès, 30210 Remoulins (Gard).
- 1981 Edmond REBOUL, O. ✱, médecin général (E.R.), Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max, 69005 Lyon (5^e) (Rhône).
- 1981 André VINAS, professeur, 15, rue Lafayette, 66000 Perpignan (Py-rénées-Orientales).
- 1981 Elisabeth FONTANIEU, docteur en médecine, 28, rue d'Avejan, 30100 Alès (Gard).
- 1982 R.P. SOUILLAC, curé de Tavel, 30126 Tavel (Gard).
- 1982 Bernard VIELZEUF, professeur, 18, chemin Champ Juvénal, 34170 Castelnau-le-Lez (Hérault).
- 1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire, Laval-Pradel, 30110 La Grand'Combe (Gard).
- 1982 André NICOLAS, La Tabatière, 30530 Chamborigaud (Gard).
- 1982 Alain NICOLAS, Cabrières, 30210 Remoulins (Gard).
- 1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30330 Connaux (Gard).
- 1982 Paul DELEUZE, directeur de collège honoraire, 34, avenue de la Gare, 30450 Génolhac (Gard).
- 1982 Fernand CHARRIER, Pougna-doresse, 30330 Connaux (Gard).
- 1983 Elie MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).
- 1983 Jacques DELASSUS, président de la Caisse régionale de Crédit agricole, Bions, 30127 Bellegarde (Gard).
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, rue de la Calade, 30730 Montpezat (Gard).
- 1983 Jean GROFFIER, Chev. Ordre royal de la Couronne (Belgique), fondateur de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du Tourisme, ancien fonctionnaire international honoraire, Monoblet, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1983 Francis GAUD, président de la Société d'Archéologie de Bezouze, 92, route nationale, 30320 Bezouze (Gard).
- 1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, Grand'rue, 30230 Bouillargues (Gard).
- 1983 Bernard ARTIGUES, archéologue et généalogiste, 41, rue Fresque, 30000 Nîmes (Gard).
- 1983 Mme BENEL-CANTELOU, docteur ès lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nîmes (Gard).
- 1983 Mme Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nîmes (Gard).
- 1983 Joseph MASSOTA, architecte, 13, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nîmes (Gard).

- 1983 Roger GROSSI, pasteur, ch. Ordre national du Mérite, 6, rue Rouget de L'Isle, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 René EVESQUE, préhistorien, 07140 Les Vans (Ardèche).
- 1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- 1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du château, 34000 Pézenas (Hérault).
- 1984 Mlle Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Mlle Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron (Hérault).
- 1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Gilbert BOUTONNET, 38, boulevard Charles-Mourier, Bernis, 30620 Uchaud (Gard).
- 1984 Janine REINAUD, ch. Ordre national du Mérite, archéologue, 283, chemin Laforêt, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue Fernand-Pelloutier, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, impasse de la Dougue, 30111 Congénies (Gard).
- 1985 Robert BERARD, directeur de l'école Marie-Soboul, 30000 Nimes
- 1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur, 25, boulevard Amiral Courbet, 30000 Nimes (Gard).
- 1985 Simone MARGUERIT-MISSONGE, Le Moulin Vieux, Fontanès, 30250 Sommières (Gard).
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur à l'Institut historique allemand, 9, rue Maspéro, 75116 Paris.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

- Abbeville.* — Société d'Emulation historique, Hôtel de Ville, 80100 Abbeville (Somme).
- Agen.* — Société académique, 9, boulevard de la République, 47000 Agen (Lot-et-Garonne).
- Aix-en-Provence.* — Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
— Académie d'Aix-en-Provence, Musée P. Arbaud, 2 A1, rue du 4-septembre, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Amiens.* — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens (Somme).
- Angers.* — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Hôtel de Ville, 49000 Angers (Maine-et-Loire).
- Angoulême.* — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême (Charente).
- Arles.* — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles (Bouches-du-Rhône).
- Arras.* — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex (Pas-de-Calais).
- Auch.* — Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 16, place Salluste du Bartas, 32000 Auch (Gers).
- Autun.* — Société éduenne d'Arts et Lettres, rue des Bancs, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 19, rue Saint-Antoine, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
- Avesnes.* — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes (Nord).
- Avignon.* — Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Devéria, 84000 Avignon (Vaucluse).
- Belfort.* — Société belfortaise d'Emulation, Archives départementales, Préfecture, 2, rue de l'ancien théâtre, 90000 Belfort (Territoire de Belfort).
- Besançon.* — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon (Doubs).
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).

- Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).
- Béziers.* — Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers (Hérault).
- Bordeaux.* — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux (Gironde).
- Bourges.* — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- Brest.* — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest (Finistère).
- Cambrai.* — Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai (Nord).
- Cannes.* — Société culturelle méditerranéenne, Tour des Calvis, rue Saint-Sauveur, 06400 Le Cannet (Alpes-Maritimes).
— Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 06400 Cannes (Alpes-Maritimes).
- Carcassonne.* — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne (Aude).
- Chartres.* — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 16, rue Saint-Pierre, 28000 Chartres (Eure-et-Loire).
- Clermont-Ferrand.* — L'Auvergne littéraire, 2, cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Bibliothèque municipale et universitaire, 1, bd Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- Colmar.* — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 68000 Colmar (Haut-Rhin).
- Dax.* — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax (Landes).
- Digne.* — Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, B.P. n° 30, 04008 Digne (Alpes-de-Haute-Provence).
- Dijon.* — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon (Côte d'Or).
— Faculté des Sciences humaines, 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon (Côte d'Or).
- Draguignan.* — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan (Var).
- Foix.* — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix (Ariège).
- Gap.* — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 2, rue Carnot, 05000 Gap (Hautes-Alpes).
- Gard (sauf Nîmes) :*
- Aigues-Mortes.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.
- Alès.* — Cévennes-Magazine, Les Amis des Cévennes, Chambre de Commerce, 30100 Alès.

- Beaucaire.* — Société d'Archéologie, Hôtel des Roys d'Asport, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.
- Bezouce.* — Société d'Archéologie et d'Histoire, chez M. F. Gaud, 92, route Nationale, Bezouce, 30820 Marguerittes.
- Carme-Sabran.* — Les Cahiers du Gard rhodanien, chez M. J. Bonnaud, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze.
- Caveirac.* — Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Mairie, 30820 Caveirac.
- Congénies.* — Comité d'Etude et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies, La Promenade, 30111 Congénies.
- Génolhac.* — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.
- Pont-Saint-Esprit.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.
- Saint-Gilles-du-Gard.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.
- Saint-Jean-du-Gard.* — Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.
- Saint-Paul-les-Fonts.* — Société d'Archéologie de Gaujac, chez M. Jean Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux.
- Villeneuve-les-Avignon.* — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-les-Avignon.
- Le Havre.* — Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole-France, 76600 Le Havre (Seine-Inférieure).
- Le Mans.* — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérandgère, 72000 Le Mans (Sarthe).
- Lyon.* — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon (Rhône).
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, 69000 Lyon (Rhône).
- Mâcon.* — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon (Saône-et-Loire).
- Marseille.* — Société Romania, Palais de la Bourse, 13000 Marseille (Bouches-du-Rhône).
- Mende.* — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende (Lozère).
- Metz.* — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirne, 57000 Metz (Moselle).
- Montbrison.* — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison (Loire).
- Montpellier.* — Académie de Montpellier, Musée Fabre, 34000 Montpellier (Hérault).
— Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque interuniversitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier (Hérault).
— Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier

- Centre régional de Productivité et d'Etudes économiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).
- Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier (Hérault).
- Musée de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles-Flahault, 34000 Montpellier (Hérault).
- Moulins.* — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins (Allier).
- Narbonne.* — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne (Aude).
- Nevers.* — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Archives départementales, 58000 Nevers (Nièvre).
- Nice.* — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
- Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
- Nimes.* — M. le Préfet du Gard, commissaire de la République du département du Gard, Préfecture du Gard, 30000 Nimes (Gard).
- M. le Président du Conseil général, Hôtel du Conseil général, 30000 Nimes (Gard).
- Parquet du Procureur de la République, Palais de Justice, 30000 Nimes (2 exemplaires).
- Préfecture du Gard, 30000 Nimes (5 exemplaires).
- M. le Maire de Nimes, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
- Archives départementales, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).
- Office nimois de la Culture, Mairie, 30000 Nimes (Gard).
- Revue Calades, 7, rue Raymond-Marc, 30000 Nimes (Gard).
- Bibliothèque Séguier, Grand'rue, 30000 Nimes (Gard).
- Orgnac.* — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven (Ardèche).
- Paris.* — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris (6^e).
- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris (6^e).
- Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2^e).
- Gallia et Gallia, Préhistoire, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris (5^e).
- Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2^e).
- Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris (7^e).
- Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris (7^e).
- Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris (2^e). (4 exemplaires.)

- Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
 — La France Latine, 11, rue de l'Estrapade, 75005 Paris (5^e).
 — Le Gard à Paris, 1, rue Catulle-Mendès, 75017 Paris (17^e).
- Perpignan.* — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- Pézenas.* — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas (Hérault).
- Poitiers.* — Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, 86000 Poitiers (Vienne).
- Quimper.* — Société archéologique, Archives départementales, 2900 Quimper (Finistère).
- Rennes.* — Société archéologique, Archives départementales, 35000 Rennes (Ille-et-Vilaine).
 — Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 (Ille-et-Vilaine).
- Rouen.* — Société savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, 76000 Rouen (Seine-Inférieure).
- Saint-Jean de Maurienne.* — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
- Saint-Lô.* — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, 50010 Saint-Lô (Manche)
- Saint-Malo.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pénicot, 35400 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
- Saint-Quentin.* — Société académique, Bibliothèque municipale, 02100 Saint-Quentin (Aisne).
- Sens.* — Société archéologique, 5, rue Rigaud, 89100 Sens (Yonne).
- Strasbourg.* — Société académique du Bas-Rhin, Bibliothèque nationale et universitaire, Mme Ichter, place de la République, 67070 Strasbourg Cedex (Bas-Rhin).
- Toulon.* — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon (Var).
 — Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon (Var).
- Toulouse.* — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 — Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.
 — Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 — Bulletin de l'Université, Rectorat, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- Tulle.* — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle (Corrèze).
- Valence.* — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence (Drôme).

- Vannes.* — Société polymathique du Morbihan, rue Hôtel de Ville, 56000 Vannes (Morbihan).
Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François (Marne).

ETRANGER

- Bari.* — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70122 Bari (Italie).
Bordighera. — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).
Bruxelles. — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).
Cambridge. — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).
Constantine. — Société archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).
Maurice (île). — Revue artistique de l'île Maurice, Consulat de France, Neuchâtel.
Neuchâtel. — Société neuchâteloise de Géographie, Bibliothèque municipale de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel (Suisse).
Santiago do Cacem. — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alvares Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).
Vérone. — Academia di Agricoltora, Scienze et Letteri, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).